

CHARTRES VOTRE **VILLE**

#187 MARS 2019 | www.chartres.fr



**BOULEVARD
DU GRAFF
ÉDITION 2019**

DÉCOUVREZ CE MOIS-CI **LE QUARTIER DES CLOS**



Guichet unique : de nombreux services dématérialisés

Demande d'acte de naissance, de mariage, de décès ;
obtention d'une vignette de stationnement résidentiel ;
recensement militaire ; inscription sur les listes électorales,
inscription scolaire ; paiement de la facture par TIPL..
Plus besoin de se déplacer au guichet unique !
Rendez-vous simplement sur www.chartres.fr,
rubrique Services en ligne.



CHARTRES



Ces traces qui nous montrent le chemin

Il y a 2000 ans, des artistes gallo-romains exprimaient leur talent sur des fresques colorées au bord de l'Eure, alors l'artère de la capitale des Carnutes, Autricum.

Dans quelques jours, des graffeurs venus de partout se livreront quasiment au même exercice sur des toiles boulevard Chasles.

J'ai toujours aimé cette idée de continuité, davantage que celle de rupture, souvent illusoire...

2019 nous invite à des anniversaires, autant de cailloux blancs, d'étapes qui scandent la destinée de Chartres et l'histoire des Chartrains.

Coup d'œil dans le rétroviseur : 1979, la cathédrale fait son entrée dans la liste des premiers monuments français inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO ; 1939, Jean Moulin est nommé Préfet d'Eure-et-Loir ; 1769, un enfant naît qui deviendra le général Marceau...

2001, à peine élus, nous commençons à étudier la transformation du quartier de Beaulieu alors enclavé et refermé sur lui-même. Aujourd'hui, sa mue continue au rythme de ses habitants. De nouveaux bâtiments, à taille humaine, ont remplacé les barres monotones. Des propriétaires voisinent désormais avec des locataires dans les mêmes cages d'escalier. Comme pour réparer une modernité qui avait tristement tourné à la ségrégation...

Et regardez comme tout est affaire de lien en mouvement, de cheminement. Vous découvrez dans ce magazine de printemps les solutions qu'apporte la passerelle qui surplombera les voies ferrées, pour relier les quartiers qui bordent la gare et apporter enfin un accès facile aux quais.

Ce journal unit toutes ces invitations au voyage, à la mobilité, tous ces ascenseurs sociaux qui dessinent notre histoire et votre ville.

Le printemps nous enchante et nous rappelle en même temps à la modestie : loin des promesses factices de «nouveau monde», bienvenue à l'éternel retour !

Alors , ensemble , forts de notre histoire , poursuivons notre chemin !

Jean-Pierre Gorges
Maire de Chartres



**VOTRE VILLE
LE MAGAZINE
DE CHARTRES
NUMÉRO 187
MARS 2019**
HÔTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28 019 CHARTRES CEDEX
TEL.: 02 37 23 40 00
votreville@agglo-ville.
chartres.fr
www.chartres.fr

**DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION**
JEAN-PIERRE GORGES

**CO-DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION**
ELISABETH FROMONT

**DIRECTEUR
DE LA COMMUNICATION**
STÉPHANE LEFEBVRE

RÉDACTION
JULIA BIGOT
NICOLAS CALVEZ
LOÏC JAOUEN
FRANCK LECHIEN
STÉPHANE LEFEBVRE
MÉLANIE LELION
JEAN-GUY MURIEL

PHOTOGRAPHIES
GROUPEMENT MARTINO

**MAQUETTE,
MISE EN PAGE**
Studio graphique,
MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE IMAYE
GRAPHIC

TIRAGE
32 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal:
à parution
N° ISSN: 1257-5194



**Édition 2019 du Boulevard du graff : à découvrir en live,
en expo et sur grand écran.**

16

URBANISME
PASSERELLE
DU PÔLE GARE :
LES TRAVAUX DÉBUTENT

24





SOMMAIRE

ANIMATIONS
BOULEVARD
DU GRAFF :
LE PROGRAMME

42

QUARTIER
LES CLOS

80

CHEMIN
DES ART
NOUVELLE SAISON





TRAINS DIRECTS

CHARTRES-PARIS ET PARIS-CHARTRES

Les résultats de la consultation seront disponibles à partir de mars dans le magazine *Votre Agglo* (distribué gratuitement dans toute les boîtes aux lettres de l'agglomération), ainsi que sur les réseaux sociaux de la Ville :
Facebook : @chartresville / Twitter : @VilledeChartres

Bilan positif pour l'application « Chartres »

Depuis plusieurs années, la municipalité s'emploie à simplifier l'accès aux services publics. L'application Chartres, créée en octobre dernier, est un outil supplémentaire pour y parvenir. Elle connaît un premier succès auprès de ses usagers.



Actus, loisirs...
votre appli vous permet aussi
de contribuer à la traque
aux incivilités

Prendre rendez-vous avec un(e) élu(e), signaler un incident, connaître les animations sportives et culturelles à côté de chez soi, donnez son avis... Les fonctionnalités de l'application « Chartres » sont nombreuses. Elles facilitent votre accès à la programmation de la ville et permettent un contact direct avec les services municipaux. Une offre nouvelle, déjà plébiscitée. « Avec plus de 2 200 téléchargements durant les trois premiers mois, Chartres a réussi un des meilleurs lancements des cinquante villes avec qui nous travaillons, détaille Victor Perraud, le co-fondateur de la société Neocity, créatrice de l'application. Un pic de téléchargement a été atteint lors de la période

des fêtes de Noël, signe que le bouche-à-oreille fonctionne. Avec 75 000 pages consultées pour une durée moyenne de trois minutes d'utilisation, les Chartrains se situent dans la moyenne haute des utilisateurs, preuve d'une vraie curiosité pour leur application. »

Une réactivité efficace des services techniques

Intuitive et innovante, l'application est simple d'utilisation. Les rubriques Agenda, À la une, et Signaler sont les plus consultées, et la nouveauté pour les Chartrains est la possibilité d'indiquer un problème dans la ville, sur une thématique précise : espaces verts, propreté urbaine, voirie, mobilier/jeux, éclairage public, bâtiments

publics et stationnement gênant. Prenez une photo de l'incident, ajoutez-y un commentaire (votre emplacement, la date et l'horaire par exemple), indiquez vos coordonnées, et les services techniques s'occuperont de votre demande. « Ils reçoivent deux à trois signalements en moyenne par jour, concernant principalement la voirie et la propreté urbaine. Leur réactivité est l'une des plus efficaces à notre connaissance », ajoute Victor Perraud. Et Chartres continue de contribuer à la qualité de votre cadre de vie...

► L'application « Chartres » est téléchargeable gratuitement depuis l'AppStore d'Apple et le PlayStore d'Android.



Échecs : les élèves défient le maire

Cette année, les élèves de CM1/CM2 de la ville s'initient aux échecs à l'école une heure par semaine. Depuis le mois dernier, ils affrontent un adversaire très particulier : le maire de Chartres.



Et si la pratique des échecs favorisait la réussite ? C'est le pari de la Ville qui, avec le soutien de la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale, propose cette activité à quelque 250 enfants des classes de CM1/CM2. Lors de ce cours, ils alternent théorie des échecs (apprentissage des règles, reconnaissance des pièces) et pratique (une partie est organisée en fin de séance), guidés par Victor Stéphan, intervenant diplômé de la Fédération française d'échecs. Outre la prise d'initiative et d'autonomie, la pratique des échecs permet de développer la concentration et

d'élaborer une stratégie. Des atouts non négligeables pour la poursuite de la scolarité.

Rencontres à suivre en ligne

Depuis le 26 février, ce projet pédagogique et ludique a pris une nouvelle dimension avec un adversaire insolite : Jean-Pierre Gorges, amateur de cette discipline. Pour ne pas déséquilibrer la partie, les enfants des classes Henri-IV, Jules-Ferry, la Brèche, Rechèvres, Maurice-Carême et Jacques-Prévert feront équipe dans le cadre de parties majoritaires face au maire seul. Le principe ? La partie se déroule sur Internet. À l'aide d'une

tablette numérique, le maire de Chartres avance son pion le premier et les élèves votent pour un coup mûrement réfléchi la semaine suivante. Ils apprennent ainsi à s'écouter, échanger et argumenter. Cet outil pédagogique leur apprend également un rudiment de démocratie...

► Les parties peuvent être suivies en ligne sur le site www.chartres.echecs.com et permettent à tous, élèves, professeurs, parents ou curieux de connaître leurs évolutions. Toute cette grande famille se retrouvera au Rigeard, le vendredi 21 juin, pour la Fête des échecs.

Le périmètre Roger-Joly en cours de réaménagement

Le périmètre Courtille est en effervescence. Tandis que les fondations des premiers programmes immobiliers de l'îlot sortent de terre, la voirie alentour connaît ses premiers travaux de réaménagement.

Depuis mi-février, les environs de la place Roger-Joly connaissent leurs premiers travaux de réaménagement en lien avec la création de l'îlot Courtille et de ses futurs ensembles immobiliers (phase 1 : logements publics et résidence hôtelière ; phase 2 : logements privés et résidence étudiante). Tandis que les travaux de la phase 1 avancent, les réaménagements de voirie prennent eux aussi de la vitesse. Le mois de mars verra ainsi la modification des trottoirs à l'intersection des rues des Marais et des Bas-Bourgs, entraînant une fermeture temporaire de la circulation rue des Marais, et des modifications de circulation rues Victor Gilbert et Mendes-France. La livraison de la nouvelle configuration de ce périmètre est prévue pour la rentrée ; elle prévoit une nouvelle place Roger-Joly paysagée et piétonne, et un réaménagement de la rue Pierre-Mendès-France pour intégrer notamment l'accès aux stationnements souterrains des résidences, avec une vitesse abaissée et la dispartition des feux.



La mise en beauté de l'Arbre-de-la-Liberté

Le Pôle Gare a réparti sur le domaine ferroviaire SNCF fonctionnalités et infrastructures jusqu'alors hébergées sur la zone de l'Epargne. Tandis que la plateforme de maintenance termine ses travaux, un programme paysager voit le jour pour en embellir les abords.



| Intention paysagère

S NCF maintient un cadre de sécurité strict autour de ses réseaux et de ses trafics ferroviaires. Ceci passe notamment par des campagnes d'entretien des bordures de ses parcelles. Un entretien qui échoit parfois à la charge des collectivités selon les parcelles. À Chartres, le plateau dit de Gallardon, où SNCF Réseau termine d'installer sa base de maintenance pour la ligne Le Mans-Chartres-Paris, est bordé de talus dont l'entretien –voire l'aménage-

ment– est à l'ordre du jour. Quand cela aurait pu être fait de façon brute, la Ville a décidé d'y consacrer un programme d'aménagement paysager pour que l'impasse de l'Arbre-de-la-Liberté, voisine, conserve son esprit plaisant.

Ainsi, elle a programmé un train de travaux pour les mois à venir, qui s'opéreront en quatre phases :

- en mars, enfouissement des lignes aériennes (réseau basse tension et télécommunications) ;

- en avril, des travaux sur les talus, qui consisteront à en renouveler le soutènement, à les reprofiler et à les paysager avec plantations d'arbustes, de vivaces et d'arbres ;

- de mai à juin, la mise en place d'un nouvel éclairage public ;

- et en juillet la réfection de la chaussée et du trottoir, avec le maintien du terrain de pétanque et, au fond de l'impasse, des miniatures expérimentales des ouvrages SNCF, curiosité toute chartreuse !

Passerelle piétonne : en route pour l'accessibilité des quais !

Avec la passerelle piétonne du Pôle Gare, c'en sera fini de peiner pour accéder aux trains : ses ascenseurs sauront soulager ceux pour qui les escaliers constituent une épreuve. Les travaux de construction débutent ce mois-ci.

Le chantier de la passerelle est lancé. Cet ouvrage, compris dans le programme Pôle Gare, en est un élément important, chargé de deux fonctionnalités centrales : intermodalité et accessibilité. Le Pôle Gare est en effet conçu pour réorganiser, et fluidifier les déplacements dans le quartier gare, notamment en connexion avec le train (véhicules particuliers,

taxis, bus, cars, deux-roues et, ne les oublions pas, les piétons). Autre enjeu fortement lié à ce premier : rendre facile l'accès au train pour tous, et notamment pour les personnes dont la mobilité est réduite : handicapés moteurs permanents ou temporaires, personnes âgées ou, tout simplement, voyageurs chargés ou accompagnés de jeunes enfants.

Une liaison piétonne

La passerelle constituera une nouvelle liaison urbaine entre la place Pierre-Sémard, la plateforme intermodale et, au-delà, vers le futur complexe culturel et sportif de Chartres métropole et le quartier de l'Épargne. Rappelons toutefois que la passerelle sera exclusivement piétonne. Conçue comme un belvédère, elle prendra également place

Lien urbain pour les piétons, la passerelle réalisera surtout l'accessibilité aux quais, grâce aux ascenseurs adossés aux escaliers colorés en rouge sur cette perspective.



dans la ville comme une promenade, liée au complexe. Ce dernier apportera en effet une ressource en loisirs par ses actualités sportives et culturelles mais aussi son environnement paysager qui saura agrémenter les abords de la gare, propices dès lors à la flânerie.

Réaliser *enfin* l'accessibilité de la gare

La gare SNCF de Chartres n'a jamais répondu aux exigences modernes de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Ces considérations n'étaient pas à l'ordre du jour des années 1930, lorsqu'elle a connu sa dernière grande évolution, ni des remaniements des années 1980. En revanche, cet enjeu est bien intégré au programme Pôle Gare. Les pos-

sibilités de réaménagement de la gare étant architecturalement limitées, la Ville a résolu de réaliser l'accessibilité grâce à cette passerelle. Ainsi, l'ouvrage intégrera trois ascenseurs : l'un permettant d'accéder à la passerelle depuis la place Pierre-Sémard (l'accès se faisant de plain-pied depuis la plateforme intermodale), les deux autres permettant d'en descendre, vers les quais B et C (un quatrième ascenseur sera à terme installé sur le quai D, une fois que ce dernier aura été élargi). Sans le programme global du Pôle Gare, l'accessibilité de la gare aurait sans doute été le sujet de nombreux et longs atteroiements...

Construction de la passerelle : attention travaux !

La passerelle prendra ses appuis de part et d'autre des voies, côtés Épargne et Pierre-Sémard, ainsi que sur des piles érigées sur des micro-pieux intégrés aux quais. Pour ce faire, après les premiers terrassements déjà réalisés pour l'installation du chantier, une nouvelle phase va être menée qui va consister en des travaux de démolitions et d'aménagements des bouts de quais. Les normes SNCF imposant des préavis importants pour des raisons légitimes de sécurité et de permanence du transport ferroviaire, les travaux sont prévus depuis déjà plus de trois ans. Ainsi :

- du 1^{er} mars 22 h au 3 mars 17 h : terrassements et démolitions (ces interventions engendreront d'inévitables nuisances sonores, malgré une attention toute particulière portée à leur réduction) ;
- les week-ends des 9 et 16

mars : forages et réalisation des micro-pieux
- puis jusqu'à la mi-avril, travaux de nuit pour les fouilles, la réalisation des blindages et des piles.

En parallèle, les travaux d'aménagement de la zone temporaire taxis - dépose-minute se terminent ce mois-ci. Ils maintiennent jusqu'en avril les restrictions de circulations installées alentours (sens uniques de circulation rues Pierre-Nicole et Georges-Fessard).

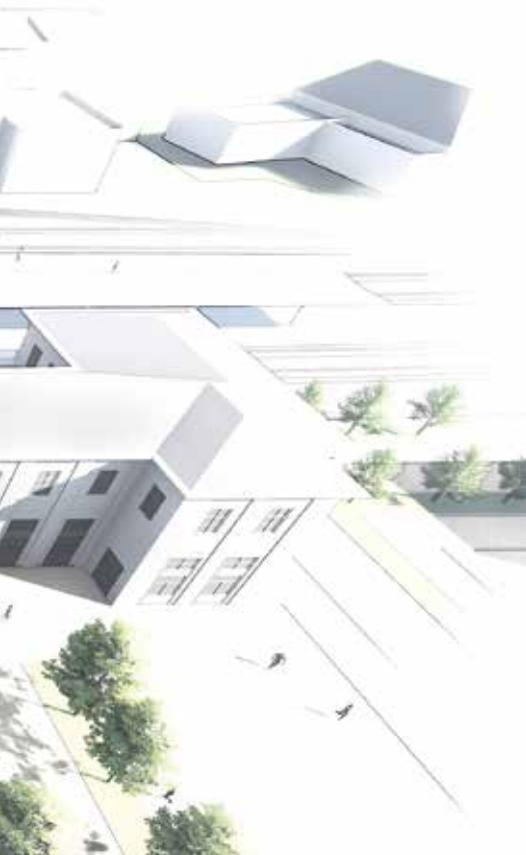
Perturbations du trafic TER

En raison de nombreux travaux sur la ligne, et notamment, du chantier de la passerelle, la circulation ferroviaire sera totalement interrompue sur la ligne Paris-Chartres-Le Mans entre Rambouillet et Nogent-le-Rotrou, ainsi que sur la ligne Chartres-Voves, durant 42 heures pendant trois week-ends : les 2 et 3 mars ; du 8 mars soir au 10 mars ; du 15 mars soir au 17 mars. Des services routiers de substitution seront mis en place.

D'autres aménagements de circulations sont prévus fin juin - début juillet au moment où la passerelle sera hissée sur ses appuis, nous les relaierons dans nos magazines à venir.

► Pour connaître l'état du trafic SNCF

en temps réel, n'hésitez pas à consulter les informations sur le site www.ter.sncf.com/ centre-val-de-loire, rubrique Horaires & trafic (possibilité de programmer des alertes selon vos itinéraires usuels), ou sur l'appli SNCF (téléchargeable gratuitement depuis les stores Apple et Android).





À la vitesse de la pose des planchers

Gros-œuvre et structures, gaines des réseaux secs et humides, compartimentage des volumes... autant d'étapes de la construction du Pôle administratif aujourd'hui marquées d'une coche verte.

Les équipes se partagent les ailes, ouest pour certaines, est pour d'autres, pour avancer en parallèle sur les étapes restantes du chantier intérieur.

Place des Halles, dans le bâtiment du frontoffice qui accueillera les services publics, les ouvriers en sont à la pose des planchers. Sur les dalles de béton, les centaines de mètres de

gaines et de fourreaux sont peu à peu recouvertes des planchers techniques. Ensuite, selon les plans d'aménagements des étages, les planchers laisseront sortir aux endroits prévus par les aménageurs les différents câbles éclectiques et de réseaux, qui seront ensuite insérés dans les cloisons de délimitation des espaces de travail. Côté plafonds, les gaines de ventilation et les réseaux électriques ont fini de se connecter aux poutres climatiques qui souffleront le froid, le chaud et fourniront une partie de l'éclairage, et sont à présent à l'abri des faux-plafonds.

L'installation préalable de toute

cette « *tripaille* » est une étape dont le fastidieux n'a eu d'égal que la précision. Pour ne parler que d'eux, les quelque 32 km de câblerie électrique que comprendront les bâtiments sont posés mètre par mètre, trouvant leur juste place entre les gaines des réseaux humides et secs, superposés aux plafonds, se frayant leur passage de fourreaux en fourreaux à travers dalles et parois.

Lorsque tout est à sa place, qu'il paraît aisé de poser des planchers préfabriqués ! Pour l'œil amateur qui s'ennuyait de la lente progression intérieure du chantier, cette nouvelle étape paraît passer en accéléré.



| En une journée, les câbles et les dalles disparaissent sous les planchers préfabriqués.

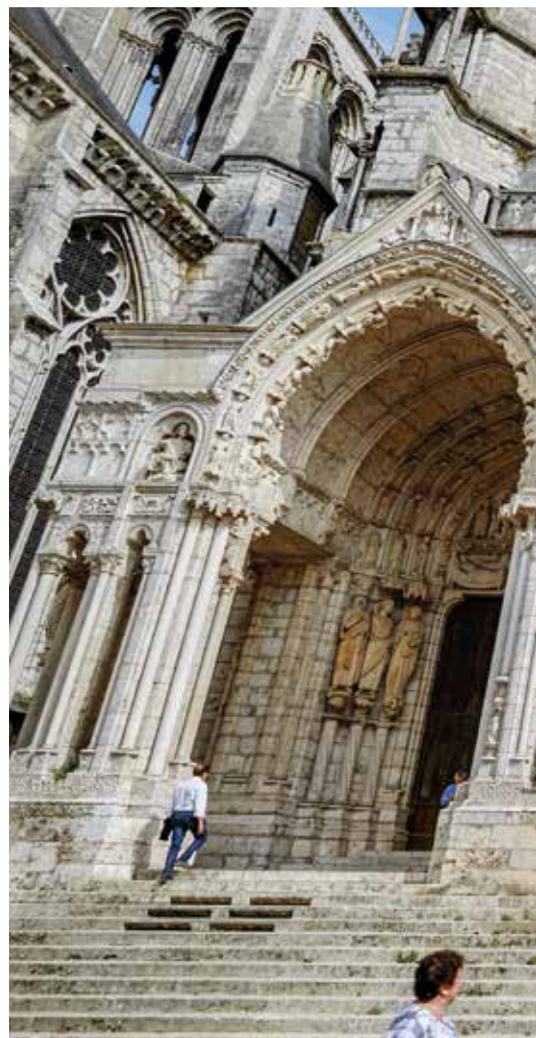


Classement Unesco : considérations sur un bien

Cette année, la Ville de Chartres célèbre le 40^e anniversaire de l'inscription de la cathédrale sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco.

Pour prendre la mesure de l'événement, rappelons qu'avec elle, ce sont aussi les pyramides d'Égypte, ou pour la France le Mont Saint-Michel, Versailles, Vézelay, ou les grottes ornées de la Vallée de la Vézère qui inscrivaient leurs noms sur la liste prestigieuse des biens dont l'Humanité tout entière se trouve dépositaire.

Mais au final, que sous-entend cette distinction ?



C'est pour célébrer cet engagement commun autour de Notre Dame que la Ville de Chartres a souhaité prendre l'initiative de réunir tous les acteurs de la cathédrale pour une année de célébration et de mobilisation. Le programme, prochainement présenté, donnera lieu à des expositions, des conférences, des concerts de prestige, des rencontres et invitera tous les Chartreains à apporter leur pierre à l'édifice. Cette année marquera aussi la constitution du « comité de bien », sous la présidence du représentant de l'État, chargé d'écrire le « plan de gestion » de la cathédrale, programme d'actions destiné à assurer la

Ainsi, le 21 octobre 1979, au Caire, le Comité du Patrimoine Mondial constitué des États membres de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) en consacrait la « valeur universelle exceptionnelle ». Parmi les critères offrant cette distinction, il en retenait trois, et non des moindres :

- « la cathédrale de Chartres constitue (...) l'expression totale et achevée d'un des aspects les plus caractéristiques de l'art du Moyen Âge ;

- De plus, elle « a exercé une influence considérable sur le développement de l'art gothique en France et hors de France. Les architectes des cathédrales (...) n'ont fait qu'enrichir le schéma fondamental de Chartres, qui a été imité » partout ensuite.

- Enfin, « c'est l'exemple le plus éclairant que l'on puisse choisir pour élucider la réalité culturelle, sociale et esthétique de la cathédrale gothique. »

On pourrait se satisfaire d'un tel hommage. Pourtant, avec cette inscription, tout commence. Car il s'agit dès lors de protéger, conserver, mettre en valeur et transmettre aux générations futures le patrimoine inscrit par l'Unesco.

C'est ce à quoi s'emploient jour après jour, depuis 40 ans et bien plus encore, l'État, propriétaire de la cathédrale, en lien étroit avec l'Église, affectataire de l'édifice, la Ville de Chartres, à qui incombent les abords proches et plus lointains, ou encore les divers intervenants et partenaires qui s'activent dans et autour de la cathédrale, du Centre des Monuments Nationaux qui exploite la visite du clocher aux associations mécènes des chantiers de restaurations, en passant par les acteurs du tourisme, les associations patrimoniales et culturelles sans oublier tous les corps professionnels appliqués à lui garder sa permanente beauté.



protection et mise en valeur du bien.

En effet, s'il est désormais impossible de rejoindre la liste très fermée des sites Unesco (845 dans le monde, dont 44 en France) sans disposer d'un plan de gestion, les sites inscrits par le passé, tel que la cathédrale de Chartres, n'en disposent pas encore. C'est à ce chantier que vont s'atteler conjointement l'État et la Ville, entourés des acteurs intéressés à commencer par l'Église. Il s'agira de dresser l'état des lieux des actions déjà menées, mais surtout de dessiner un plan d'actions concrètes en faveur de sa valorisation.

Une démarche porteuse d'ave-

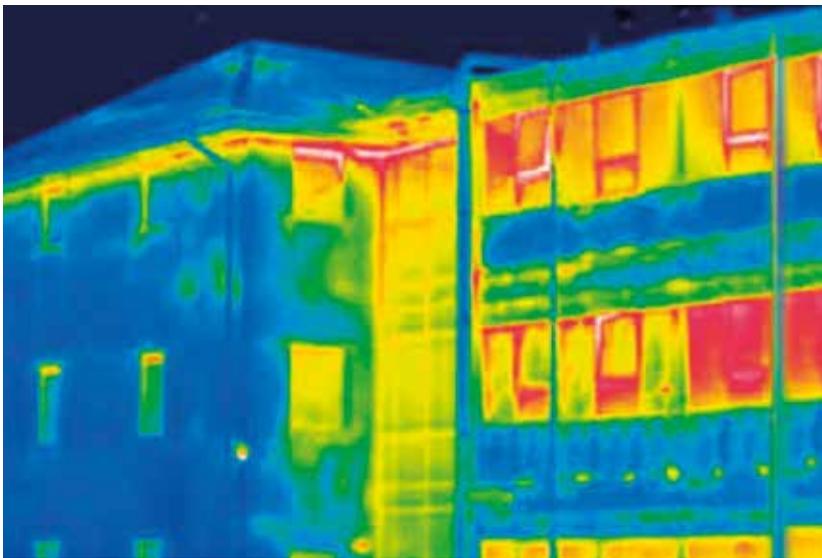
nir qui fera date, mais qui ne fait que consacrer l'étroite collaboration quotidienne autour de ce patrimoine mondial, entre l'État et la Ville, entre la cathédrale et Chartres, tel que le souligne la DRAC dans un document de travail de janvier 2015 : « *la cathédrale n'est pas seule, elle est intimement liée à un quartier et au-delà, à la ville dans laquelle elle se dresse. Au fil des siècles, l'une s'est nourrie de l'autre et elles restent intimement liées.* » Protéger et valoriser la cathédrale, c'est donc aussi protéger et valoriser ses abords, mieux qu'ils ne le sont aujourd'hui, selon des règles d'urbanisme et d'aménagement stricts qui s'imposent à

le classement par l'Unesco sous-entend de préserver et valoriser

tous, y compris à la Ville. C'est tout le sens du règlement du secteur sauvegardé, qui s'applique à tout projet aux abords de la cathédrale et dans tout le cœur de ville. Un règlement qui souligne notamment, pour reprendre les termes de la DRAC, que « désertifier autour de la cathédrale fut une erreur monumentale du XIX^e siècle qu'il convient de ne pas reproduire ». Un point fondamental sur lequel, main dans la main, l'Unesco, l'État et la Ville devront se montrer vigilants pour conserver à Chartres sa qualité de patrimoine mondial.

Quand les infrarouges auscultent la ville

La rénovation et l'optimisation de l'habitat est un volet important du plan Action Cœur de Ville. Elle comprend notamment la rénovation énergétique des bâtiments. Tandis que les mesures fiscales incitent (encore) à prendre à bras le corps cette question, la Ville propose un aperçu de l'état du bâti chartrain, grâce à un balayage thermographique.



Le cliché thermographique met en évidence les zones de températures basses (bleues ou vertes)... jusqu'aux plus élevées (rouges) qui traduisent les défauts d'isolation.

met de cibler les problèmes et d'améliorer l'efficacité du chauffage de la maison et éviter les dépenses d'énergie superflues, et de réduire la probabilité des futurs dégâts dus à des infiltrations. Elle se révèle un point d'appui efficace avant d'entreprendre un diagnostic complet d'un bâtiment, dans une démarche préventive ou curative.

La couverture thermographique de février a concerné les rues du cœur de ville, mais aussi des quartiers Rechèvres, Clos l'Évêque - Filles Dieu, Bourgneuf, Chanzy, Saint Brice, Grand-Faubourg - Jeanne d'Arc, et Saint-Chéron.

Dans le cadre de son plan Action Cœur de Ville, la Ville de Chartres a entrepris en février une campagne de relevé thermographique des rues. Ce procédé, qui consiste à photographier aux infrarouges les bâtiments (en l'occurrence leurs façades), offre la possibilité de voir les défauts de leur enveloppe. Le cliché met en effet en évidence les zones par lesquelles la chaleur intérieure du bâtiment s'échappe, ce qui permet de proposer des solutions de rénovation ther-

mique. Les principaux défauts sont de grands classiques : des huisseries abîmées ou qui ont travaillé, des vitrages peu performants à remplacer par du double-vitrage moderne, des toitures abîmées, une isolation murale insuffisante ou dégradée...

Utile pour détecter des défauts d'isolation thermique, ce procédé révèle aussi des zones d'humidité anormale, de moisissures, d'infiltrations ou de fuites... jusque dans les conduits d'eau.

Ainsi, la thermographie per-

► Votre logement devrait-il être l'objet de rénovations ?

Des réunions publiques de restitution se tiendront d'avril à juillet ; les riverains des rues concernées y seront conviés : l'occasion pour chacun de prendre connaissance de ce que ces thermographies auront révélé, et surtout de disposer de toute l'information sur les mesures de rénovation nécessaires, et les accompagnements disponibles.



CHARTRES
RENOV'
HABITAT
Un service gratuit
de Chartres métropole



Avec **Chartres Renov' Habitat**
profitez gratuitement
d'une solution clé en main
**POUR VOS PROJETS
DE RÉNOVATION
ET D'AMÉLIORATION
DE L'HABITAT**

Un conseiller indépendant est à vos côtés
à chaque étape pour un accompagnement
personnalisé et des démarches simplifiées.
Avec eux, définissez votre projet
et les aides financières mobilisables.
N'attendez-plus, venez les rencontrer.



Renseignez-vous :

02 37 23 40 00 - chartresrenovhabitat@agglo-ville.chartres.fr

et rencontrez un conseiller au **guichet unique, 32 boulevard Chasles à Chartres.**

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h 30
stationnement parking Q-Park : Coeur de Ville - arrêt Filibus ; Chasles-Théâtre

www.chartres-metropole.fr/chartres-renov-habitat

L'humour pour sensibiliser aux mégots

Trois membres de la Ligue d'improvisation chartraine (LIC) ont profité du marché de la place Billard pour sensibiliser les Chartrains à la pollution engendrée par les mégots abandonnés. L'opération, traitée sur le ton de l'humour, fait partie de la campagne anti-mégots initiée par la Ville.

« **L**es filtres ont été ajoutés aux cigarettes dans les années 1950. Pour quelle raison ? » ; « Pourquoi les mégots de cigarette ne sont pas biodégradables ? » Les questions laissent pantoises les personnes interrogées, soucieuses de ne pas faire d'erreur. En face, casque sur les têtes, lunettes de protection sur les nez, et vêtue de blouses blanches, la Brigade anti-mégot (BAM) pose plusieurs questions, quelque peu loufoques ou très sérieuses.

Ce mercredi 30 janvier, lors du traditionnel marché de la place Billard, les trois membres de la BAM, comédiens au sein de la Ligue d'improvisation chartraine, ont interpellé avec humour et pédagogie les passants sur les conséquences méconnues des mégots jetés sur la voie publique. « *Je trouve que c'est une bonne manière de sensibiliser les fumeurs, répond une passante. Je fume depuis 40 ans et il m'arrive de jeter mon mégot par terre, c'est un mauvais geste presque quotidien. Les questions posées étaient intéressantes et m'ont révélé des choses que j'ignorais.* » Elle repartira tout de même avec un cendrier de poche.



68 € d'amende

Cette initiative a été lancée par la Ville dans le cadre de la deuxième phase de sa campagne « anti-mégots ». Après avoir complété le mobilier urbain en équipant d'éteignoirs une centaine de corbeilles, 10 000 nouveaux cendriers de poche ont été offerts par la Ville aux Chartrains via les 18 buralistes partenaires de l'opération. Un marquage au sol a aussi été réalisé sur le trottoir, devant plusieurs endroits fréquentés de la ville : guichet unique, théâtre, cinéma, établissements scolaires, place Cazalis... Le message est clair : « *Visez plutôt la corbeille* », suivi d'un dernier rappel de l'amende à laquelle le contrevenant s'expose : 68 €.

► L'ONG Surfrider foundation Europe

Chargée de la protection et de la mise en valeur des lacs, des rivières, de l'océan, des vagues et du littoral, l'ONG Surfrider foundation Europe recense les actions mises en place par les collectivités pour réduire les déchets abandonnés. « *Nous rédigeons un guide de bonnes pratiques et c'est dans cette démarche que nous avons pris connaissance de la campagne « anti-mégots » menée à Chartres. Cette sensibilisation des habitants sur l'impact des mégots sur l'environnement est une action qui nous intéresse,* » détaille Maxime Becq, représentant de l'association.

Encombrants : des efforts encore à fournir...

À Chartres, les encombrants sont ramassés un mois sur deux, le deuxième mercredi pour l'hypercentre et la basse-ville, et le deuxième mardi pour le reste de la ville. Lors des deux dernières collectes, la municipalité a mené une opération de sensibilisation.

« **I**ncivilité – déchet non conforme ». Le sticker jaune apposé sur l'encombrant lors de la collecte attire le regard. De format A4, il rappelle les déchets acceptés (vieux mobiliers, literies usagées, objets métalliques au rebut...), refusés (télévisions, électroménager, gravats, peintures, pneus) et, enfin, les règles à respecter (taille et poids maximum, dépôt des encombrants la veille, montant de l'amende encourue). Son rôle ? Inciter les propriétaires des encombrants à suivre le calendrier de collecte et respecter le cadre de vie des Chartrais. Un acte anodin qui pollue l'environnement des habitants et des touristes. En mettant en évidence les objets refusés, ce marquage rappelle aussi qu'il est de la responsabilité de chacun d'emporter ses affaires à la déchetterie ou de les faire reprendre par les commerçants lors de l'achat de neuf, notamment électroménager, literies, etc. C'est prévu dans la Loi, et un pourcentage du ticket d'achat sert à ça !

Lors des deux dernières collectes (décembre et février), 12 dépôts ont été marqués comme hors dates de collecte 28 comme non conformes : ventilateurs, électroménagers, tapis de course, pneus, gra-



Un sticker expliquant le refus de la collecte est apposé sur ce petit appareil électroménager.



Natures et dimensions des objets non conformes à celles des encombrants pris en charge : ce riverain à tout faux !

vats... la rue n'est pas une décharge ! « Au vu de ces résultats, de nouvelles opérations de sensibilisation seront me-

nées les prochains mois. Nous devons responsabiliser les personnes incriminées et modifier cette déplorable mentalité. »



Embellissez vos extérieurs

C'est le rendez-vous de ceux qui ont la main verte : le concours des maisons et balcons fleuris prépare son édition 2019 et il est d'ores et déjà l'heure de s'inscrire. Explications de Dominique Dutartre, adjointe au Cadre de vie.

Votre Ville : Les inscriptions pour l'édition 2019 du concours des maisons et balcons fleuris sont ouvertes. Pouvez-vous nous rappeler l'objectif de ce concours ?

Dominique Dutartre :
À Chartres, nous sommes très attachés à notre cadre de vie. Tout au long de l'année, le service des Espaces verts effectue un travail remarquable pour renforcer la beauté de notre ville : le minéral et le végétal s'y marient parfaitement. La qualité de notre fleurissement est d'ailleurs récompensée par quatre fleurs, remises par le jury du Conseil national des Villes et Villages fleuris. Le concours des maisons et balcons fleuris est une opération de promotion que nous avons instituée pour inciter les Chartains à contribuer eux aussi, toujours plus à l'embellissement de leur ville. Notre jury ira découvrir les

fleurissements réalisés cet été, avant une remise de prix de lors de l'exposition d'Automne à la collégiale.

VV : Quels retours avez-vous des participants ?

DD : Chaque année, environ 150 personnes participent. Pour eux, c'est une motivation supplémentaire pour s'occuper de leur jardin ou pour embellir leur balcon. Rendre sa propre vue et celle des autres agréable. Choisir ses fleurs, élaborer ses propres plants... Chacun a sa méthode ! Le concours favorise le lien entre les participants, et crée souvent une émulation leur voisinage. D'ailleurs, le 20 mars prochain, les participants et les lauréats de l'année passées seront invités à une après-midi d'échange avec la Société d'horticulture d'Eure-et-Loir, partenaire de la manifestation depuis l'année passée.

► Concours des maisons et balcons fleuris 2019, inscriptions possibles jusqu'au 31 mai. Bulletin à demander auprès de la direction de la Communication (tél. 02 37 18 47 84) et à retourner à l'adresse suivante : Mairie de Chartres, Direction de la Communication, place des Halles. 28 019 CHARTRES Cedex ou à déposer sur place 10, place de l'Étape-au-vin, porte 103.

► Préparez le Nettoyage de printemps !

Le Nettoyage de printemps sera organisé cette année dans le cadre des Journées du développement durable. Il est d'ores et déjà temps d'y penser ! La manifestation qui consiste à récolter les déchets jetés dans la nature aura lieu samedi 25 mai. Inscrivez-vous avant le 24 avril. Bulletin disponible sur le site de la Ville de Chartres (www.chartres.fr), au guichet unique et dans les MPT.

La passerelle des Trois-Moulins retrouvera tout son charme

Malade et fragilisé, le saule de la passerelle des Trois-Moulins a dû être coupé. Pour autant, ce petit coin de paradis retrouvera prochainement tout son attrait.

Condamné par le phellin, champignon parasitaire, le grand saule de la passerelle des Trois-Moulins était fragilisé. L'une de ses branches maîtresses menaçait de rompre, et la stabilité de l'arbre entier devenait incertaine, à moyen terme.

Qui aurait pu nier l'importance de cet arbre majestueux pour le paysage environnant ? S'il ne lui est pas possible de le remplacer avec la même présence, le même volume notamment, la Ville compte bien pour autant lui assurer une succession et contribuer au lustre de la passerelle et de ses abords.

Un nouveau saule, jeune adulte, sera planté à l'automne prochain, pour redonner son charme à ce coin de basse-ville. En parallèle, un enrichissement paysager des abords de la passerelle est en cours d'étude, pour en renforcer l'esprit champêtre. Il consistera notamment en des plantations le long des cheminements qui mènent vers l'Eure, et du petit îlot qui supporte la passerelle.

Le paysage de la basse-ville étant intégré au périmètre de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine du cœur de ville de Chartres, et le végétal



faisant lui-même partie de ce cadre patrimonial, ce projet d'aménagement est conçu avec le concours et sous l'autorité de l'architecte des Bâtiments de France, garant de la préservation du patrimoine chartrain.

Puisqu'encore en cours d'étude, il serait prématuré de vous en révéler les orientations. Quant aux essences qui y seront mobilisées : *Perovskia*, *Miscanthus*,

Papyrus, *Calamagrostis*, *Panicum Virgatum*, *Brunnera*... les botanistes amateurs ou avertis sauront mettre lignes, volumes et couleurs sur ces noms, et imaginer une ambiance qui saura se faire naturelle.

Ces travaux devant intégrer la contrainte de mise en eaux basses de l'Eure demandée par les services de l'État, ils démarqueront à partir de l'été.





**Le Boulevard du graff
est de retour**



« Chartres se crée une réputation dans le milieu du street-art »

Un nouveau format, de nouvelles animations, des visites guidées à l'avenir...
Le Boulevard du graff est de retour à Chartres, les 30 et 31 mars.
Isabelle Mesnard, adjointe à l'Animation, fait un point sur la manifestation.

Votre Ville : Avec le Boulevard du graff, Chartres est-elle une place forte du street-art en France ?

Isabelle Mesnard : Depuis plusieurs années et notamment l'exposition Art liberté organisée en 2016 et consacrée au Mur de Berlin, Chartres se crée une réputation dans le milieu des graffeurs et du street-art. J'ai très envie que nous renforçons notre notoriété naissante pour émerger réellement au plan national, voire plus largement. Il faut s'ouvrir vers l'extérieur et montrer que nous sommes dans une dynamique actuelle. Nous faisons venir des artistes de qualité, reconnus dans leur domaine, qui sont nos locomotives du Boulevard du graff. EZK, bien connu des Chartrains, sera notamment à nouveau présent avec de talentueux graffeurs de Roubaix.

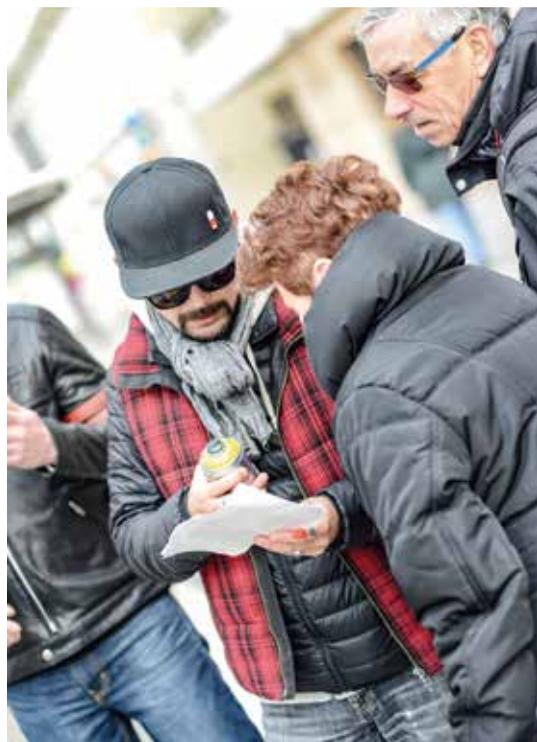
VV : À propos, quelles sont les nouveautés cette année ?

IM : Les graffeurs vont continuer de réaliser des toiles le long du boulevard Chasles, mais pendant un week-end seulement. Un *battle* de graff sera organisé place Marceau par l'association Vox Populi tandis que le cinéma Les enfants du Paradis diffusera *Magic Pantonio*, réalisé par Jérôme Thomas. Enfin, la grande nouveauté cette année est la réalisation de graffs sur certains murs de la ville, avec la bienveillance des propriétaires et l'aide d'entreprises. Je pense par exemple au restaurant Le Pichet, situé à deux pas de la cathédrale, qui accueillera un grand portrait de Jean-Moulin. Un beau clin d'œil pour le 120^e anniversaire de sa naissance, et le 80^e anniversaire de son installation comme préfet d'Eure-et-Loir. Place Drouaise et

rue du Docteur-Maunoury, des graffs éphémères seront également créés.

VV : Depuis sa création, le Boulevard du Graff a beaucoup évolué. Comment voyez-vous l'avenir ?

IM : Les échanges entre le public et les artistes représentent un atout majeur de cet événement mais j'envisage également d'élaborer un parcours dédié au street-art, dans le centre-ville et les différents quartiers de Chartres. Une visite guidée possible toute l'année, dont habitants et touristes pourront admirer les différentes fresques et œuvres des artistes.



Au programme au Boulevard du Graff

- Exposition *EZK invite les Roubaisiens*, du 2 au 31 mars au prieuré Saint-Vincent. Vernissage samedi 9 mars à 17 h
- Réalisation des toiles par les graffeurs sur le boulevard Chasles, samedi 30 et dimanche 31 mars
- Battle de graff, samedi 30 mars place Marceau
- Projection du nouveau film de Jérôme Thomas, samedi 30 mars au cinéma Les Enfants du Paradis
- Découverte des fresques géantes dans la ville, au croisement de la rue du Cheval Blanc et de l'Étroit-Degré, place Drouaise et rue Maunoury

► Boulevard du Graff, samedi 30 et dimanche 31 mars, cœur de ville. Renseignements et inscriptions à la diffusion du film : tél. 02 37 18 47 60 ; www.chartres.fr

Vox populi se mobilise...

Association co-organisatrice du Boulevard du Graff, Vox populi est de nouveau mobilisée sur l'événement. Elle a convié 21 graffeurs cette année. Homek, Enora, Shong... Certains artistes viennent pour la première fois à Chartres, d'autres renouvellent leur participation. « *C'est un festival apprécié et familial*, explique Adrien Legrand, président de Vox populi. *Contrairement à des événements plus importants, le Boulevard du graff laisse plus de temps aux graffeurs pour échanger entre eux et avec les visiteurs. Cela les motive à revenir à Chartres.* » Vox populi organise également le battle de graff qui verra s'affronter en direct plusieurs artistes. L'association profitera de la manifestation pour faire la promotion de ses autres activités, notamment le rétro-gaming (jouer avec de vieilles consoles de jeux ou de vieux jeux vidéo).

Et les propriétaires aussi

Nouveauté cette année, de grandes fresques seront réalisées par les artistes SteW et Katre et Jimmy C. place Drouaise et rue de l'Étroit-Degré avec le soutien des propriétaires des bâtiments qui serviront de supports. Un mur de la rue du Docteur-Maunoury accueillera également des graffs, réalisés par des graffeurs locaux. « *Je suis une passionnée de street-art depuis des années*, explique la propriétaire du mur. *C'est une forme d'art contemporain que je veux soutenir. C'est donc une manière pour moi de donner un coup de pouce aux artistes pour qu'ils puissent s'exprimer. L'initiative donnera peut-être l'idée à d'autres propriétaires de faire de même!* » Rue du Docteur-Maunoury, les fresques seront renouvelées tous les trois mois.

La joie, dans tous ses éclats...

Organisé par l'association Les fantaisies d'Orphée et l'entreprise Éthiea du 16 au 31 mars, le festival ChARTres – Croisement des arts invite les curieux et amateurs à découvrir le thème de la joie, dans tous ses éclats...

«L'objectif de ce festival est de redonner à l'art du Beau sa place dans notre société et de participer au rayonnement de notre ville, détaillent Hubert et Anne-Noëlle Fondecave, les organisateurs. Notre démarche vise à soutenir des artistes qui maîtrisent un certain savoir-faire dans leur discipline et qui permettent ainsi au public de se réjouir en retrouvant le chemin des belles œuvres d'art.» Durant deux semaines, venez assister à une exposition à la collégiale Saint-André, à des conférences à l'École internationale du vitrail, à un



concert à l'église Saint-Aignan... Et vous saurez tout sur la joie, dans tous ses éclats.

► **Du 16 au 31 mars, à la collégiale Saint-André.**

Vernissage le samedi 16 mars à 15 h 15. Renseignements : www.chartres-croisementdesarts.jimdo.com. Réservations : hubert.fondecave@ethiea-gestion.fr et 01 44 69 00 98.

► **Le programme**

- Exposition internationale à la collégiale Saint-André, du 16 au 31 mars. Entrée libre.
- «La Joie à travers l'écriture pour le poète et le journaliste», conférence de François-Xavier Maigre, samedi 16 mars à 14 h, Hôtellerie Saint-Yves, 3 rue des Acacias.
- «La Joie partagée, à travers la gastronomie et le vin», conférence de Marie Tribouillet Guyard et Laurent Séminel, dimanche 17 mars à 18 h 30, collégiale Saint-André.
- Projection du documentaire *Pastel*, de Salomé Méchin, en présence du pastelliste Thierry Citron, vendredi 22 mars à 19 h, collégiale Saint-André. Participation aux frais. Sur réservation.

L'Ensemble Sequentiae en concert

Ce mois-ci, l'Ensemble Sequentiae, chœur chartrain composé de musiciens professionnels, proposera quatre concerts de *La Passion selon Saint-Jean* de Jean-Sébastien Bach. Il se produira à la cathédrale Notre-Dame samedi 30 mars, mais également à Dreux et à Paris. Cette œuvre de deux heures, interprétée en allemand, a été jouée pour la première fois en 1724. Elle relate et commente

l'évangile de Saint-Jean et constitue, avec *la Passion selon saint-Matthieu* de Bach, l'apogée d'une tradition médiévale consistant à chanter la passion du Christ durant la semaine sainte. Il s'agit d'une œuvre majeure de Bach. Durant le concert, un grand écran diffusera des illustrations et une traduction.

Réputé, l'Ensemble Sequentiae est un chœur chartrain composé de musiciens profes-

sionnels, dirigés par Mathieu Bonnin. Le mois dernier, il a participé, avec la Maîtrise de la cathédrale, à l'enregistrement des musiques du parc du Puy du Fou aux côtés du chœur du Puy du Fou et les Petits chanteurs de Saint-Dominique.

► **Ensemble Sequentiae, La passion selon Saint-Jean**
Samedi 30 mars à 20 h 30
en la cathédrale Notre-Dame
Tél. 06 30 61 59 80.

Le Théâtre de Chartres

à l'heure de la danse

L'association Action danse, avec le soutien de la Ville, propose un gala de danse mardi 19 mars au Théâtre de Chartres.

Des danseurs de l'Opéra de Paris, du Dance Aréa de Genève, de l'école de danse contemporaine de Paris (ACTS), François Mauduit et les membres de sa compagnie, le ballet eurélien Action danse... Il y aura du beau monde sur la scène du Théâtre de Chartres, à l'occasion du traditionnel gala organisé par Action danse. Dans des œuvres nouvelles, ils proposeront solos, pas de deux, et ensembles aux paysages esthétiques différents, avec une haute technicité mise au service de la créativité. Des extraits du *Lac des cygnes*, *d'Esmeralda*, ou encore de *Paquita* seront présentés pour le répertoire classique. François Mauduit proposera quant à lui des extraits de ses derniers spectacles : le *Boléro*, *les Quatre saisons*, *Carmen*...

► Mardi 19 mars, à 20 h 30
au Théâtre de Chartres.
Réservations : 02 37 23 42 79
et www.theatredechartres.fr
Tarifs : de 15 à 28 €.
Contacts : actiondanse.yahoo.fr ; 02 37 90 89 10.



Les rendez-vous du BIJ

LES MÉTIERS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Mercredi 6 mars, de 14 h à 16 h

Découvrez les métiers de la Gendarmerie nationale. Permanence de la Gendarmerie départementale d'Eure-et-Loir.

LE REFUGE : AGIR CONTRE L'ISOLEMENT DES JEUNES

Mercredi 13 mars, de 14 h à 16 h

Rencontrez et échangez avec les bénévoles de l'association Le Refuge, reconnue d'utilité publique. L'association a pour objet de prévenir et lutter contre l'isolement et le suicide des jeunes LGBT, de 18 à 25 ans, victimes d'homophobie, de transphobie, ou en situation de rupture familiale.
www.le-refuge.org

DES IDEES POUR LES VACANCES ?

Samedi 23 mars, de 14 h à 16 h

Séjours linguistiques, chantiers de jeunes bénévoles, colonies de vacances, vacances sportives ou culturelles, camps itinérants... Le Bij vous propose différentes idées pour préparer vos vacances. Venez vous informer !

► Accueil libre anonyme et gratuit
Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse
3, rue de l'Étroit-Degré
Tél. 02 37 23 42 32
bij.chartres@ijcentre.fr
www.facebook.com/bijdechartres
Twitter @Bijdechartres

Fête de la musique, Salon des associations : inscrivez-vous !

La 38^e édition de la Fête de la musique se déroulera vendredi 21 juin. La Ville vous invitera à y découvrir tous styles de musique : rock, jazz, reggae, classique, électro... Les musiciens, professionnels ou amateurs, peuvent d'ores et déjà s'inscrire.

Quant au Salon des associations, il aura lieu les 7 et 8 septembre sur l'ensemble des boulevards de la place Saint-Michel à la place Châtelet. Musique, sport, humanitaire, arts... Ce sera le moment pour les Chartreains de choisir leur activité ou loisirs pour l'année.

► Inscriptions :

retournez le bulletin d'inscription disponible sur le site de la Ville de Chartres (www.chartres.fr, rubrique sortir à Chartres) avant le 6 avril (pour la Fête de la musique) et le 3 mai (pour le Salon des associations) à l'adresse suivante :
Hôtel de Ville de Chartres
Place des Halles
28000 Chartres.

► Renseignements :

direction de l'Événementiel
Agnès Philippe
au 02 37 18 47 59.
ou Emmanuelle Housseau
au 02 37 18 47 61.



Devenez bénévole

du Trail in Chartres en lumières

Le trail in Chartres en lumières, organisé par Chartres métropole triathlon, lancera le 27 avril la nouvelle édition de la plus célèbre des manifestations chartraises. Vous pouvez y participer en devenant bénévole.



L'inauguration de Chartres en lumières est toujours un moment particulier. Depuis plusieurs années, Chartres métropole triathlon, en collaboration avec la Ville, lance ces festivités avec son trail in Chartres en lumières.

Les coureurs sont invités à courir dans une ambiance tout à fait singulière, de nuit à la lueur des monuments qui s'illuminent.

Ce soir-là seront proposés une course d'orientation pour les familles à 16 h, la course féminine Chartres pour elles (contre

le cancer du sein) à 19 h 30 et le trail de 10 km à 21 h 45. Ce dernier lance les scénographies de Chartres en lumières.

Pour aider à l'organisation et au confort des coureurs, Chartres métropole triathlon recherche des bénévoles. Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site : trail-in-chartres.fr.

► Trail in Chartres en lumières

Samedi 27 avril, à 21 h 45, à Chartres. Pour devenir bénévoles, inscriptions : trail-in-chartres.fr

► Renseignements :

onogues@orange.fr.
Pour s'inscrire aux courses : protiming.fr

► Chartres métropole triathlon

Autour du nouveau président, Bruno Fauvel, des commissions ont été créées (sportives, jeunes, encadrement et organisations). Ainsi, Olivier Nogues est responsable de l'organisation, notamment celle du trail in Chartres en lumières.



Chartres 1254 : des trophées pour se distinguer

Du 31 mai au 2 juin, la grande fête médiévale Chartres 1254 investira de nouveau le cœur de ville. Avec son lot d'animations, de surprises, et de trophées à remporter...

Se plonger dans le XIII^e siècle, son ambiance festive, sa vie rurale, son marché médiéval, ses activités pour tous... c'est ce que promet la seconde édition de Chartres 1254, portée par l'Association pour la promotion et la formation en histoire vivante (APFHV). Cette année, le Trophée des Archanges sera particulièrement prisé. Il regroupe une série de différents concours sportifs ou artis-

tiques, réservés aux amateurs et professionnels de ces disciplines.

- Le trophée Saint-Michel. Place Billard, vous pourrez assister à une compétition d'escrime artistique médiévale. Plusieurs combattants, équipés d'épée et de bouclier, s'affronteront sous vos yeux. Ce trophée, d'envergure internationale, invite des compagnies de France et d'Europe. L'année dernière, c'est la troupe Bales-

tra, de République Tchèque, qui s'était distinguée.

- Le trophée Saint-Raphaël.

Nouveauté cette année, le Trophée Saint-Raphaël récompensera l'expression théâtrale et l'improvisation. Toujours place Billard, Les Vitraux glycérides organiseront des rencontres d'improvisation contre d'autres associations. Quatre joueurs se feront face et devront faire preuve de vivacité d'esprit et de créativité pour



Les associations se mobilisent

Juliette Pichot, présidente des Vitrines de Chartres :

« Les commerçants sont invités à notre assemblée générale le 28 février et nous évoquerons avec eux cette grande fête médiévale. Il y a une réelle volonté chez les organisateurs d'intégrer tout le monde, c'est important qu'ils nous prennent en considération. Nous souhaitons sensibiliser les commerçants pour qu'ils décorent leurs vitrines, se vêtissent en conséquence et Chartres 1254 va nous y aider. L'édition précédente était réussie mais nous pouvons faire mieux si tout le monde joue le jeu et s'implique, à l'image des commerçants de la Porte-Guillaume. L'édicule situé sur la place des Halles sera lui aussi décoré à l'occasion les prochains mois. »

Frédéric Bernon, président des Vitraux Glycérines :

« Nous sommes une troupe théâtrale d'improvisation de Chartres et l'année dernière, nous étions parmi les premiers à se manifester. Nous avons participé au festin des reines, à la cérémonie de l'adoubement, on apportait de la fantaisie. C'est une super aventure qui offre beaucoup de liberté aux associations. Cette année, nous allons faire des matches d'impro contre des équipes venues de France et d'Europe. Il y aura une réelle interactivité avec le public puisqu'il proposera des mots-clés et votera pour l'équipe gagnante. Je pense que nous serons déguisés en moines, chevaliers, troubadours... Au final, une dizaine de membres de l'association sera mobilisée. »

s'obtenir les faveurs du public.

- Le trophée Saint-Gabriel.

Cette année encore, les commerçants de la ville se mobilisent pour animer la fête médiévale, et favoriser notre immersion. Sous l'impulsion des Vitrines de Chartres, les devantures des commerçants seront décorées.

► Chartres 1254,
vendredi 31 mai,
samedi 1^{er} et dimanche 2 juin.

Accès gratuit à la fête
et aux spectacles.
Renseignement :
www.chartres1254.fr
et contact@apfhv.fr

► Venez créer vous-même votre costume !

Couturiers et couturières, l'APFHV vous ouvre les portes de son atelier pour confectionner vos costumes et accessoires. Rendez-vous tous les mardis, de 17 h 30 à 19 h 30, et les mercredis, de 14 h à 18 h, à la Citadelle, 52, rue du Maréchal-Leclerc, à Lucé. Inscription obligatoire : contact@apfhv.fr

Aux petits soins de la cathédrale



Derrière la cathédrale de Chartres se trouve une association qui veille à sa restauration et son animation depuis 30 ans déjà. Les Amis de la cathédrale – puisque c’est d’eux qu’il s’agit –, comptent plus de 900 adhérents. Pour leur investissement et leur travail, ils ont été récompensés par la Ville en janvier dernier.

Isabelle Paillot ne s’en cache pas : la cathédrale de Chartres, elle l’adore. Présidente de l’association des Amis de la cathédrale depuis 16 ans, elle s’est engagée avec l’aide de partenaires à financer la restauration de la clôture de chœur, à hauteur d’1,5 million d’euros. Un montant important que vaut bien cet ensemble sculptural majeur de la Renaissance, qui se dresse à 6 mètres de haut, et se déploie sur une centaine de mètres. « *Ce tour du chœur est unique puisqu’il a conservé son intégralité, alors qu’il a disparu ou a été remplacé par une grille dans de nombreuses autres cathédrales, comme à Sens ou Auxerre, par exemple* », explique-t-elle. Entamée il y a quatre ans, cette restauration devrait se terminer fin 2020. Depuis sa création en 1989, l’association a également financé la rénovation de plus de trente vitraux.

La nuit, tout est permis

La mise en valeur de l’édifice gothique se fait également par des animations organisées. Fondée sur le modèle de la Nuit des musées, la Nuit des cathédrales invite les curieux à découvrir le monument. « *Cette manifestation permet d’admirer l’architecture gothique, les sculptures, les vitraux, qui sont un témoignage de la vie au Moyen Âge, et les multiples richesses et facettes de la cathédrale, rappelle la présidente de l’association. C’est une occasion d’en connaître les richesses, les secrets, ou les parti-*

cularités.» L’association organise également conférences et visites d’autres cathédrales (Reims, Beauvais, etc.) réservées aux membres. « *Nous avons beaucoup œuvré en 30 ans et le prix remis par la Ville est une reconnaissance de notre travail. Il faut s’investir et avoir de nouvelles idées en permanence. J’ai la chance de compter sur des membres motivés pour mener à bien les actions de l’association.* »

► Les Amis de la cathédrale,

office de tourisme,
place de la Poissonnerie.
Contacts : 06 09 25 66 62 ;
acchartres@aol.com ;
www.amiscathedrale.com
Assemblée générale samedi
30 mars, suivie d’une conférence
à 11 h sur le financement de la
construction des cathédrales
gothiques, donnée par
Françoise Biotti-Mache,
de l’université Paris-Descartes.

► À l’occasion des 40 ans de l’inscription de la cathédrale de Chartres au patrimoine mondial de l’humanité, les Amis de la cathédrale organisent un concert avec le chœur et orchestre symphonique de l’Unesco. Rendez-vous le mardi 7 mai à la cathédrale, pour écouter le *Te Deum*, de Jean-Baptiste Lully et Marc-Antoine Charpentier.



Retrouvez
le portrait vidéo
d’Isabelle Paillot
sur Facebook.

PRÊTS POUR LE 22^E SEMI-MARATHON ?



5 km L'Echorun et les 10 km de l'Aclam. Des animations seront également proposées aux enfants sur le village de l'événement.

Les futurs participants peuvent d'ores et déjà s'inscrire sur internet. Ils pourront également le faire sur place de 10 h à 18 h, samedi 16 mars, veille de la course. Le départ de la première sera donné le dimanche à 9 h 45.

► **22^e semi-marathon de Chartres.**

Dimanche 17 mars,

retrait des dossards

à partir de 8 h,

stade Jacques-Couvret.

Inscriptions :

www.semi-marathon-de-chartres.fr

3, 2, 1... Partez ! Les amateurs de course à pied ont rendez-vous dimanche 17 mars au stade Jacques-Couvret.

L'Aclam et l'*Echo républicain* y organisent la 22^e édition du se-

mi-marathon de Chartres.

Si l'épreuve reine est un parcours de 21,1 km, les organisateurs souhaitent attirer des sportifs de tous niveaux avec la programmation de deux courses plus accessibles : le

UNE NUIT SOLIDAIRE à L'Odyssée

Organisée par l'Unicef et la Fédération française de natation, la Nuit de l'eau a pour but de sensibiliser le grand public à l'importance de cette ressource clé pour les populations du monde entier, et de collecter des fonds afin de financer les programmes de l'Unicef pour l'accès à l'eau potable. L'événement est organisé pour

la 3^e année consécutive au complexe aquatique L'Odyssée samedi 23 mars de 20 h à 23 h. De nombreuses animations, gratuites ou payantes, sont prévues tous âges, dans l'eau et autour des bassins : baptêmes de plongée, nage libre, tennis de table, paddle, yoga structures gonflables, massages, soins du visage, des mains et des pieds...

► **Nuit de l'eau,**

samedi 23 mars

de 20 h à 23 h à l'Odyssée.

Entrée gratuite.

Dons libres au profit de

l'Unicef. Pour les animations

payantes, s'inscrire auprès

des bénévoles Unicef

à l'accueil de l'Odyssée.

LES AS DES FLÉCHETTES

La famille C'Chartres Sports s'agrandit avec la naissance de C'Chartres Fléchettes en janvier dernier. Norman, Stephen et Arnaud, trois amis passionnés de la discipline, en sont à l'origine.



Norman Paraud, au centre, est président de l'association

D'un simple loisir en soirée, au championnat de France en mai prochain... Une frontière que trois Chartrains ont franchi en créant le C'Chartres Fléchettes. Cette nouvelle entité rejoint la grande famille sportive de la ville et de l'agglomération. « Cela permet de nous structurer et de nous identifier plus facilement auprès du public et des partenaires, indiquent Norman Paraud, Stephen Gilbert et Arnaud Bardet, respectivement président, secrétaire et trésorier de l'association. C'est un sport de bar accessible à tous, à l'image du billard ou du baby-foot. Les parties se déroulent dans la convivialité et la bonne humeur. »

Une surprise lors des championnats de France ?

Les compères s'affrontent principalement au 501 (le joueur débute avec 501 points et doit arriver à zéro) et au cricket (atteindre certains secteurs précis de la cible). Concentration, mental, gestuelle à adopter au niveau des bras et du corps... rien n'est laissé au hasard tant les victoires se dessinent sur de petits détails. Alors ils s'entraînent environ sept heures par semaine, au bar de Poch', qui est aussi le domicile de l'association, et dans d'autres lieux de la ville. « Il nous faut juste une cible, des fléchettes, et le tour est joué ! » Malgré les apparences, pas de doute :

Norman, Stephen et Arnaud sont aussi là pour gagner. « Nous avons l'esprit de compétition, assurent-ils. Nous allons participer aux championnats de France en mai prochain, avec l'ambition de représenter Chartres et d'emmagasiner de l'expérience. » Et pourquoi pas viser un podium...

► C'Chartres Fléchettes.

Entraînement le lundi soir au bar de Poch',
12 rue de la Clouterie.
Contacts : 06 21 84 30 64 ;
cchartresflechettes@gmail.com

C'CHARTRES CYCLISME

des nouveautés cette saison

Créé en 1897, l'ex Vélosport chartrain connaît une année pleine de nouveautés : changement de nom, création d'un nouveau site Internet et participation prochaine au Tour d'Eure-et-Loir.

Le 21 avril prochain, les coureurs du C'Chartres Cyclisme entameront la première étape de la Coupe de France DN2 avec les Boucles cyclistes du sud aversinois (Hauts-de-France). Pour l'équipe première catégorie du club, l'objectif est de figurer dans les 15 premiers à l'issue des cinq manches. «*Si on termine dans le Top 10, ce sera la cerise sur le gâteau*», indique Patrick Destouches, président du club. Composée de huit coureurs, l'équipe compte cette année parmi ses rangs Antonin Clay, Emilien Clère, Dimitri Ilongo, Mickaël Larpe, Alexandre Poiret, Grégory Pouchet, Pascal Leroux et Steve Houanard. Ces derniers mois, le club historique du cyclisme chartrain



a changé de nom et de couleurs. Le VSC a laissé place au C'Chartres Cyclisme et les tenues de bleu ont remplacé l'accord bleu-jaune. Autre nouveauté, le site Internet prochainement mis en ligne. «*Il a été réalisé par la Wild Code School de la Loupe*.» Une façon de mieux mettre en lumière l'activité de ce club comptant 116 licenciés.

Le Tour d'Eure-et-Loir revient

Un temps mis en stand-by, le Tour d'Eure-et-Loir revient du 17 au 19 mai. Le C'Chartres Cyclisme y est convié et ses coureurs pourront affronter des sportifs de niveau professionnel, parfois étrangers. «*Nous*

serons vraiment le tout petit poucet, précise Patrick Destouches. *Mais nous ferons tout de même en sorte de défendre nos couleurs aux côtés de ces cyclistes d'excellence !*»

À noter que le C'Chartres Cyclisme compte toujours parmi ses licenciés deux coureurs professionnels : Nicolas Edet qui évolue chez Cofidis et a participé au Tour de France 2018, et Charlotte Bravard (FDJ-Nouvelle Aquitaine-Futuroscope), championne de France sur route 2017.

► L'école de vélo

du C'Chartres Cyclisme compte cette année 56 jeunes, habitant essentiellement dans les communes de Chartres métropole.

«*Notre objectif est que certains évoluent un jour en première catégorie.*» Cette année, pour impulser une nouvelle dynamique, le club a d'ailleurs mis en place un team junior, composé de coureurs âgés de 17-18 ans.

► **C'Chartres Cyclisme**,
3 bis rue Jean-Monnet.
Contact :
presidentvschartres@
wanadoo.fr



AGENDA SPORTS

Au fil des mois, vivez le sport chartrain en direct, en public et sur **Chartres LIVE**

**BASKET-BALL, PROB :
C'CHARTRES BASKET MASCULIN
- ROANNE**

Vendredi 1 mars, 20 h
Hall Jean-Cochet



**BASKET-BALL, L2 FEMININE :
C'CHARTRES BASKET FEMININ -
CHARNAY BASKET**

Samedi 2 mars, 20 h
Hall Jean-Cochet



**VOLLEY-BALL, NATIONALE 3 :
C'CHARTRES VOLLEY-BALL -
AGGLO SUD VOLLEY-BALL 76**

Dimanche 3 mars, 15 h
Hall Jean-Cochet

**HANDBALL, PROLIGUE :
C'CHARTRES HANDBALL -
SARAN**

Vendredi 8 mars, 20 h
Hall Jean-Cochet



**FOOTBALL, NATIONALE 2 :
C'CHARTRES FOOTBALL -
LEHAVRE**

Samedi 9 mars, 18 h
Stade Jacques-Couvret



**BASKET-BALL, PROB :
C'CHARTRES BASKET MASCULIN
- LILLE**

Samedi 9 mars, 20 h
Hall Jean-Cochet



**BASKET-BALL ; L2 FEMININE :
C'CHARTRES BASKET FEMININ -
TOULOUSE**

Samedi 16 mars, 20 h
Hall Jean-Cochet



SEMI-MARATHON DE CHARTRES

Samedi 16 mars

**TENNIS DE TABLE, PRO A :
C'CHARTRES TENNIS DE TABLE -
JURA MOREZ**

Mardi 19 mars, 19 h
Complexe Roskopf



**BASKET-BALL, PROB :
C'CHARTRES BASKET MASCULIN
- AIX MAURIENNE**

Vendredi 22 mars, 20 h
Hall Jean-Cochet



**FOOTBALL, NATIONALE 2 :
C'CHARTRES FOOTBALL -
SAINT-BRIEUC**

Samedi 23 mars, 18 h
Stade Jacques-Couvret



**RUGBY, FEDERALE 2 :
C'CHARTRES RUGBY - ARRAS**

Dimanche 24 mars, 15 h
Stade des Bas-Bourgs



**HANDBALL, PROLIGUE :
C'CHARTRES HANDBALL -
SELESTAT**

Vendredi 29 mars, 20 h
Hall Jean-Cochet



**BASKET-BALL, L2 FEMININE :
C'CHARTRES BASKET FEMININ -
MONTBRISON**

Samedi 30 mars, 20 h
Hall Jean-Cochet



Marceau, héros chartrain de la Révolution française

Le 1^{er} mars, la Ville organise une cérémonie à l'occasion du 250^e anniversaire de la naissance du général Marceau. Mais connaissez-vous vraiment ce héros de la Révolution française ?



Une rue, une statue, une place ainsi qu'une colonne, une fresque, et enfin un lycée. À Chartres, le nom du général Marceau est bien connu de tous. Il faut dire que ce Chartrain, né en 1769, était un chef de guerre loyal et généreux, célèbre par son ascension rapide au sein de l'armée comme pour ses victoires militaires. *« Il a honoré l'Armée française et la France, et par voie de conséquence sa ville natale, qui lui renouvelle aujourd'hui le plus mérité des hommages »*, ajouta Marcel Gaujard, ancien maire de Chartres, lors de la cérémonie de son 200^e anniversaire.

Engagé à 16 ans

C'est pourtant à Luisant que le général Marceau, né François Séverin Marceau-Desgraviers, est élevé chez une nourrice jusqu'à l'âge de 10 ans. Délaisé par sa mère, il voit son père absorbé par le travail et ne trouve de l'affection qu'auprès d'une de ses sœurs, Marie. Une souffrance morale et physique que l'enfant compense par son goût des sciences. Engagé le jour de ses 16 ans dans un régiment d'infanterie (il abandonne par ailleurs son nom Desgraviers), il participe à la prise de la Bastille, est fait officier en 1791



du bataillon des volontaires d'Eure-et-Loir puis est intégré à l'armée régulière l'année suivante, au grade de lieutenant de cavalerie. Sa bravoure, remarquée auprès des troupes, lui vaut d'être élevé au grade de général de division en 1793. Sa vie de grand chef commence. *« Le chef, c'est-à-dire celui qui conçoit, prévoit, organise tout en fonction de la victoire ; mais aussi celui qui comprend ses hommes, les aime, se montre économe de leur sang. Tel était l'idéal de Marceau. La maturité de son esprit et sa science y rejoignaient la richesse de son âme »*, compléta René Gobillot, ancien conservateur honoraire du musée de Chartres.

Le club des 27

Malgré des victoires à Aix-la-Chapelle et Coblenz (Allemagne), le général Marceau se retrouve, à l'image de ses troupes, exténué physiquement et moralement, mal

nourri. Bref, la campagne menée en 1795 s'annonce des plus difficiles. Cela sera sa dernière. Le 19 septembre 1796, aux alentours d'Altenkirchen, il est en pleine reconnaissance de terrain quand un chasseur tyrolien le prend pour cible. Blessé, la retraite lui est impossible. Il est recueilli par des généraux Autrichiens qui font preuve d'une grande estime pour leur adversaire et Marceau décède deux jours plus tard, le 21 septembre 1796, à l'âge de 27 ans. Son corps est remis à l'Armée française sur le pont de Neuwied. Dans le socle de la statue de la place des Épars, un coffret est scellé. Outre les cendres du général (également déposées au Panthéon), il contient le discours réalisé par le maire de l'époque, Charles Rémond, le programme de la fête d'inauguration (ainsi que le procès-verbal), et diverses pièces de 1851, dont une frappée à son effigie.

► Les commémorations en mars

- **Jeudi 1^{er} mars**, devant la statue Marceau, place des Épars. Hommage au général Marceau (250^e anniversaire)
- **Mardi 19 mars, 9 h**, avenue des Anciens combattants d'AFN. Cérémonie chartraine du Souvenir des anciens combattants de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie
- **Mardi 19 mars, 10 h 30**, mémorial départemental des anciens combattants d'AFN, butte des Charbonniers. Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie, et des combats en Tunisie et au Maroc.

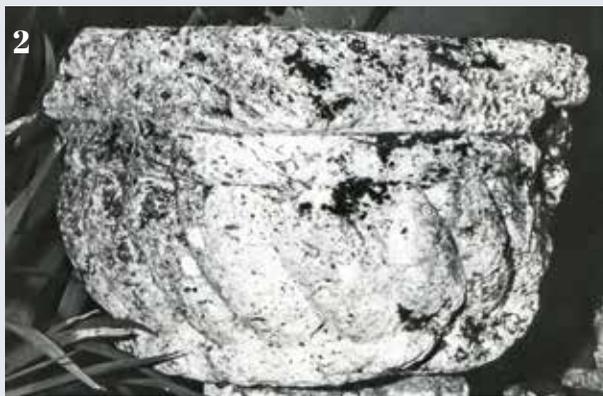
QUARTIER DES CLOS

Sorti de terre en trois ans seulement, le quartier de Beaulieu est né de l'urbanisation massive des années 60.

Le renouvellement urbain qui concerne aujourd'hui les Clos doit désenclaver le quartier et lui assurer une transformation durable, au bénéfice de ses habitants.







Les Clos : un « Beau-Lieu » à l'assaut des hauteurs

Du prieuré (1094) d'une abbaye novatrice aux entreprises pionnières des années 1960

Le quartier des Clos forme au sud-est de la ville un triangle s'élevant au-dessus de l'Eure, entre D939 (route de Sours) et N154 (rues du Faubourg la Grappe-d'Allonnes-avenue d'Orléans). Sur le plateau, il s'élargit en arcs concentriques jusqu'à la N123 et ses ronds-points distribuant les grands axes N10, A11 et A10.

« AU COMMENCEMENT ÉTAIT LE PRIEURÉ DU PETIT BEAULIEU... »

En 1094, l'évêque Yves de Chartres permit à Hugues, abbé de Cluny, de fonder un monastère à Chartres, au lieu-dit « Petit-Beaulieu », à mi-pente d'une falaise ensoleillée. L'abbaye bénédictine de Cluny (71) y plaça des religieux de La Charité-sur-Loire (58) et dédia son église à sainte Madeleine.

UN PRIEURÉ ET SA CENSIVE VITICOLE

Les échevins consignent au XVII^e siècle le cens que possédait son prieur sur des maisons de la ville, et les chroniqueurs notent le développement du « village du Petit-Beaulieu »

aux abords du prieuré. Celui-ci était entouré de champniers de vigne : côté plateau, les Clos fourré, Pommier, Champs chatons et les Bordes ; côté vallée les Petits Clos, Clos Chevillons et Brette. Si le prieuré n'était pas propriétaire de clos de vigne, sa censive (55,5 arpents) s'étendait sur toute sa paroisse (Saint-Brice), s'incrétant aussi dans celles de Saint-Julien du Coudray et de Saint-Chéron.

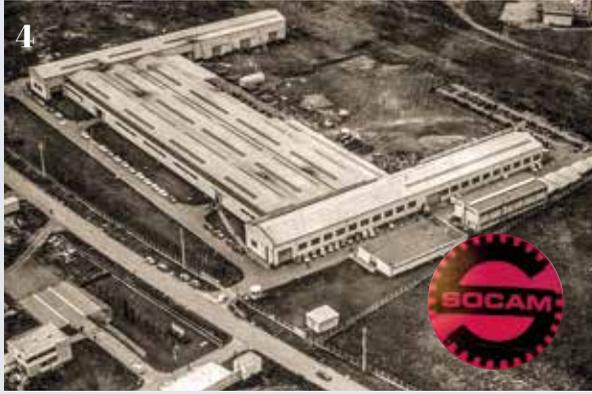
LES CLOS : UN VIGNOBLE À L'ASSAUT DES PENTES

D'abord limité à l'intra-muros, le vignoble chartrain se desserra quand l'habitat s'étendit au-delà de l'enceinte de réunion et que les riches seigneur-

ies ecclésiastiques exploitèrent de vastes patrimoines agricoles. Protégés des animaux, des charpardeurs et des chasseurs par un muret ou une haie, les clos étaient gardés par des messiers armés.

UN PRIEURÉ ABANDONNÉ

En 1790, on n'inventorie qu'un petit oratoire sur ce lieu, et le plan cadastral de 1828 (section Chemin doux, feuilles M 1-2) montre un bâti réduit à quelques éléments groupés sur la « route royale de Rouen à Orléans ». Mais alors que la vigne disparaît, les parcelles agricoles en lanières et les chemins conservent leurs anciens noms : Clos Brette, Chevillon, Champs chatons, les



Bordes, Chemin doux et des Blottes. Des fouilles menées sur le site vers 1960-70 permirent à un membre de la SAEL d'y trouver un chapiteau.

DES AS DE LA GRANDE GUERRE COMME HEROS TUTELAIRES

Éléments identitaires pour résidents déracinés, les noms des clos furent recyclés dans la toponymie du quartier d'habitat collectif construit sur le plateau dans les années 1960 : impasses des Champs chatons et des Bordes ; plus bas, ruelle du Clos Brette, impasse des Chevillons, rues des Petit Clos, du Chemin doux et des Blottes. Une fois le quartier urbanisé et équipé en Zone industrielle, on puisa de nouveaux noms de rues dans le panthéon de la Grande Guerre : ruelle Albert Thomas,

l'énergique ministre de l'Armement (1917-1918) qui décupla la cadence et le volume de la production de guerre, puis jeta les bases d'un progrès social ; rue Joseph Franz, premier pilote français qui abattit un avion ennemi en 1914, lança la radio de bord... et vola entre les tours de la cathédrale.

LA RUE EDMOND-POILLOT, VIA SACRA DE LA ZI

Cette rue étant dédiée au jeune journaliste-aviateur Edmond Poillot, mort en 1910 d'un accident d'avion au-dessus de l'aérodrome de Chartres, on y transféra en 1966 sa stèle (terrain d'aviation, arch. Mouton, 1911).

Dès 1961, le leader mondial du traitement du diabète et de l'hémophilie Novo Nordisk (DK) s'y était installé. En 1969,

Jean-Claude Jacottet (neveu d'un fournisseur du constructeur Marcel Bloch-Dassault) y transféra son entreprise versaillaise sous le nom de SCAMH (Société de construction d'appareillage mécanique et hydraulique) lorsqu'il racheta les ateliers de la SOCAM (Société de construction d'appareils de meunerie) qui en 1962 y avait transporté son site des Filles-Dieu. Et les années 1970 virent arriver l'industrie du parfum, Lancaster en 1972, puis Guerlain (rue Charles-Tellier) en 1974. Une nouvelle histoire commençait...

Juliette Clément

Directrice de Publication de la Société archéologique d'Eure-et-Loir (SAEL)

Tél. 02 37 36 91 93

sael28@wanadoo.fr

www.sael28.fr

Sources, fonds SAEL, AMC, AD

28. Cl. fonds SAEL et J. Clément.

1. Chartres en 1750. Les Clos, entre Chemin de Sours et Faubourg la Grappe.
2. Chapiteau provenant du Prieuré du Petit-Beaulieu.
3. SOCAM rue Ed. Poillot, ZI Beaulieu (1962-1969), projet.
4. SOCAM, rue Ed. Poillot, ateliers, vue aérienne (1962-1969).
5. Stèle Ed. Poillot transférée (1966) à l'angle de sa rue.
6. Novonordisk, une des premières entreprises installées (1961).

Les Clos : la création d'un nouveau quartier

Les années 1960 avaient conféré au sud de Chartres un visage triste. Le quartier de Beaulieu, qui devait loger un nombre important de Chartrains, avait créé une « cité » à la modernité plus tard contestée : une densité résidentielle, dans un cadre urbain fermé et bétonné. Obsolète, cet urbanisme laisse depuis la place au quartier des Clos...



La création de Beaulieu

Après le réaménagement du quartier dans les années 1960, les anciens « clos » ont cédé la place à Beaulieu. Un quartier « moderne » constitué de grands ensembles de logements sociaux. Cet habitat a du succès mais, au final, le quartier s'est fermé sur lui-même. Les barres d'immeubles se répondent entre elles et constituent des

frontières visuelles et urbaines. Vu du ciel, le plan du quartier évoque un labyrinthe ; à hauteur d'yeux, l'époque moderne impose ses standards : outre des bâtiments austères, la voiture-reine a étalé ses tapis d'asphalte. Le végétal n'en est pas absent, mais les espaces de pelouses et de jeux, ceints de béton, affirment clairement un esprit d'entre-soi... favorable

à des échanges qui, parfois, s'accrochent de l'absence de regards extérieurs.

Repenser le quartier

Construit à la chaîne en éléments préfabriqués, les immeubles accusent une vétusté certaine à la fin du XX^e siècle. Les espaces verts, les équipements et espaces publics ont

eux aussi mal vieilli. Les habitants du quartier ne seraient pas contre un apport de modernité, à commencer par des ascenseurs pour grimper jusqu'aux sixièmes ou septièmes étages.

Début 2003, la Ville de Chartres engage alors une réflexion pour le réaménagement du quartier. Les objectifs sont nombreux : le réintégrer physiquement, économiquement et socialement dans la ville, sur le long terme. Un moteur est donné à ce réaménagement : faire de 1500 logements sociaux de l'habitat privé grâce au mécanisme de l'accession à la propriété (voir pp 54-55). Après l'avoir ainsi défini, la municipalité engage ce programme et en fait dessiner les principes urbanistiques. Après le début des premiers travaux, l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) remarque cette entreprise et lui octroie une aide de financement pour l'accélérer. Le quartier est ainsi repensé selon des principes essentiels : faire disparaître les logements vétustes au profit d'un habitat moderne et confortable, à taille humaine, accessible à tous et agrémenté d'une offre de commerces de nécessité ; rouvrir le quartier sur la ville et y intégrer de vrais espaces de respiration, alimentés par des circulations faciles, laissant de la place aux piétons, aux cyclistes et aux transports en commun ; et y construire de nouveaux équipements publics ouverts à tous, pour l'indispensable (enseignement, social) comme pour les loisirs à destination des jeunes et moins jeunes, sportifs et associations. Cette transformation du quartier intègre en quasi simultané la création des grands axes de circulation,



Le vétuste disparaît, les nouveaux logements le remplacent (2007)... une dynamique qui se maintient.



les nouveaux équipements publics et construire les premiers types de logements dans ce que l'on nommera le mail des Petits-Clos... ceci, jusqu'en 2016.

2007-2018 : l'installation de la mutation

Comme un symbole, les premiers principaux travaux consistent à percer et aménager la grande avenue François-Mitterrand, en limite de la ZA Edmond-Poillot, du nord au sud. Les premières grandes barres - barrage tombent, laissant la place à d'importants travaux de terrassement. Plus

qu'une voie d'accès, c'est aussi une nouvelle liaison entre la Croix-Bonnard et la Madeleine une grande promenade, généreusement paysagée, qu'empruntent les transports en commun, où l'on peut flâner et s'amuser. Perpendiculairement, le mail des Petits-Clos dessine une veine centrale pour le nouveau quartier, une veine qui devra à terme l'irriguer depuis et vers les bords de l'Eure. Des équipements modernes prennent pied sur le front Mitterrand. Le groupe scolaire Henri IV inaugure un nouveau genre d'établissement regroupant petite-enfance, mater-



Beaulieu / les Clos : deux conceptions opposées



► **La phase I du réaménagement du quartier des Clos 2007-2015 a permis la réalisation de :**

- 1 108 logements sociaux réhabilités et résidentialisés ;
- 438 logements locatifs sociaux vétustes démolis ;
- 466 logements sociaux reconstruits, dont 129 financés par l'ANRU sur site, et 337 logements hors site (Chartres et agglomération) ;
- 127 logements privés reconstruits sur site (livrés ou en cours de constructions) ;
- création de l'avenue François-Mitterrand, d'un parc urbain et sportif paysager, d'une salle de squash/badminton, d'un skate parc, d'une maison pour tous, d'une liaison piétonne avec la zone industrielle Edmond-Poillot, d'un groupe scolaire et petite enfance, d'un mail central commercial piétonnier, création de voiries de désenclavement nord-sud et restructuration des entrées de quartier et de la place centrale ;
- remplacement de l'ancien centre commercial de Beaulieu par les commerces et locaux d'activités du mail des Petits-Clos

nelle et primaire. Les parents ne courent plus d'une adresse à une autre pour déposer leurs enfants. Plus loin, le stade James Delarue est lui aussi créé de toutes pièces. Moderne, de qualité, il est aussi le premier stade en gazon synthétique de tout le département. A deux pas du groupe scolaire, le chemin n'est pas long pour que les enfants aillent s'adonner à leurs sports favoris. La proximité facilite aussi la mise en œuvre de programmes éducatifs et sportifs, comme « *Le foot c'est bien, l'école c'est mieux* », qui aide à progresser dans sa vie scolaire en même temps que l'on peut goûter aux plaisirs du foot.

De l'autre côté de l'avenue Mitterrand, le grand centre de squash-badminton attire de nouveaux visiteurs dans le quartier. Il propose une offre de loisir très courue, aussi bien plébiscitée par les salariés de la ZA Poillot, sur le temps de la pause méridienne, que pour les Chartrains et leurs voisins de l'agglomération tout au long de la semaine et du week-end. Ces visiteurs, extérieurs au quartier, sont témoins de sa transformation. Le volet paysager du front Mitterrand constitue une belle invitation à le visiter, voire s'y établir, qu'enrichissent au fur et à mesure de leur construction le mail des Petits Clos et son esplanade de loisirs. Là, la toute ronde maison pour tous, le sinueux skate-parc et le mini-stade urbain, caché dans son environnement de graminées hautes, rivalisent d'offres de sports et de loisirs. Eu à peu, la renommée terne de Beaulieu s'estompe et laisse place à une image résolument plus jeune, dynamique. Mandatées par la Ville, les sociétés publiques et mixtes Chartres

Nouvelle génération : un quartier ouvert à tous et verdoyant...



aménagement et Chartres développements immobiliers, chargées respectivement de l'aménagement urbain et des premiers programmes immobiliers, créent un appel positif auquel vont bientôt répondre les promoteurs immobiliers, nourrissant le programme de renouvellement de l'habitat ainsi amorcé.

Pour chaque programme immobilier, les codes architecturaux et urbanistiques, portés par le règlement de la ZAC (zone d'aménagement concerté) créée pour encadrer ce renouvellement, maintiennent l'ambition posée pour la renaissance du quartier des Clos : des logements en moyen collectif et en pavillonnaire, une place toujours respectée pour les piétons et l'aménagement paysager, et mesurée pour la voiture.

► La phase intermédiaire (2016-2018, en attendant le démarrage du NPNRU a de son côté conduit la démolition de 190 autres logements vétustes. Au total, 501 ménages ont bénéficié de nouveaux logements

2019 : démarrage de la phase II

Après s'y être associée en phase un, l'ANRU salue ce projet et confirme en 2018 son approbation pour ce grand programme. Il ne s'agit pas en effet seulement de réaménagement urbain ni d'architecture, mais d'un programme de bien-être. Désenclavement social des habitants, accès aux services publics, qualité des logements et du cadre de vie... à l'issue de la phase I, le bilan s'est trouvé très positif.

La phase II, qui s'ouvre cette année, va poursuivre la mutation du quartier selon les mêmes principes : continuer à renouveler l'offre de logements en faisant disparaître les bâtis vétustes et en en construisant de nouveaux aux normes actuelles de confort et d'accessibilité, et en maintenant les mêmes codes d'aménagement urbain et d'intégration de services. À l'ouest de la place de Beaulieu apparaîtra ainsi un nouveau mail piétonnier, dans la continuité des Petits-Clos, tandis que des barres s'effaceront à nouveau.

► Réunions et ateliers sur le réaménagement des Clos

Une réunion publique d'information se tiendra sur le projet NPNRU des Clos le jeudi 14 mars à 18 h à la MPT des Petits-Clos pour présenter cette phase II réaménagement du quartier des Clos.

Elle sera complétée par un atelier participatif sur le Programme local de l'Habitat de Chartres métropole, qui concerne l'évolution de l'offre de logement aux Clos.

Le vendredi 22 mars à 10 h 30 Ces rendez-vous sont ouverts à tous.

La trame urbaine continuera à se développer selon le principe posé, depuis la rue de Brétigny jusqu'à la rue de Sours. Deux axes majeurs seront par ailleurs confortés pour lier les Clos au reste de la ville celui de la rue d'Allonnes (pour le prolongement de la rue des Blottes, et du mail des Petits-Clos), et celui de la rue de Sours (avec un prolongement de la rue Jules-et-Marie-Curie).

Côté services, un nouvel équipement verra le jour pour compléter par des sports en salle l'offre de sports déjà créée.

Cette phase II comprendra également un train d'animations, conçues avec le Conseil citoyen des Clos, pour animer la mémoire du quartier, associer les habitants au projet et le faire connaître aux Chartrains. Prévue jusqu'en 2022, cette phase s'achèvera par la configuration d'une nouvelle entrée de quartier, çà la naissance de l'avenue de Beaulieu, avant qu'une promenade ne soit aménagée pour conduire jusqu'aux bords de l'Eure.

Ouvrir et faire respirer

Le réaménagement des Clos intègre les espaces verts comme éléments d'urbanisme à part entière. Les nouveaux grands axes traversants constituent non seulement des liaisons pour relier le quartier au reste de la ville, l'ouvrir, mais aussi pour le faire vivre.

À l'image l'avenue François-Mitterrand, à l'image du mail des Petits-Clos et du futur mail piétonnier qui le prolongera, ces voies, carrossables ou non, portent aussi des espaces de rencontre et de loisirs pour les Clos et les quartiers voisins. Leur configuration affiche clairement cette intention : pas de clôtures ni de murets, des bancs qui invitent à y rester, des aménagements ludiques et sportifs, et des lampadaires pour y circuler aisément et en toute quiétude après la nuit tombée. Et comme pour tous les aménagements modernes et à venir, les critères d'accessibilité y sont d'emblée intégrés.





Les espaces verts sont des espaces ouverts à tous, pour se déplacer, se dépenser... ou juste profiter du soleil



Un clos verdoyant

Là où s'élevaient des barres d'immeubles et une piscine de quartier, se trouve aujourd'hui le parc des Clos. Inauguré le 20 septembre 2011, cet espace de plus de cinq hectares crée, avec ses zones boisées et ses grandes pelouses, un espace récréatif pour le quartier.

Situé entre l'avenue d'Orléans et la rue de Sours, bordé sur sa longueur par l'avenue François-Mitterrand, ce parc sportif est la limite verte entre le quartier d'habitation et la zone d'activité Chartres Est. Il est d'ailleurs possible, via un petit cheminement, de faire la liaison entre les deux.

Coté parc

En partant de l'angle proche du groupe scolaire Henri-IV, nous nous trouvons sur une large allée en calcaire débutant par deux grandes jardinières.

D'un côté, nous avons deux bassins de rétention plantés de saules nains, de l'autre, l'ancien parking de la piscine où les pelouses couvertes de Douglas ont été conservées.

Suit une large esplanade jouxtant la maison pour tous. Des tilleuls et érables ont été sauvegardés et de nouveaux alignements d'arbustes (ligustrum, éléagnus, phormium, loniceria doré...), viennent égayer la surface minérale. Depuis l'an dernier, des jardinières complètent l'ensemble, offrant aux habitants la possibilité de pratiquer le potager.

Vient ensuite l'aire des jeux. Là encore, douze corylus corluna ont été préservés. Pin noir d'Autriche et bouleaux habillent les pourtours des jeux soutenus par de petits arbustes (prunus lusitanica, pins nains...).

Un bandeau de cotoneaster coral beauty agrémenté entre autres de Cotinus, sépare l'avenue François-Mitterrand d'un petit cheminement qui la longe.

De grandes pelouses plantées d'aulnes, de frênes, de tulpiers, de chênes rouges ou de liquidambers composent la suite. Un cèdre, témoin du passé, surplombe l'ensemble de sa silhouette. Dernièrement, le service des espaces verts a ajouté un chêne vert et un micocoulier de Provence. Arrivé au squash, l'allée se perd dans un ensemble minéral souligné par trois jardinières.

Côté noue

On contourne le bâtiment, et une allée nous permet de parcourir le parc en sens inverse. Le petit parking du squash planté d'osmanthus, d'abélias, de physocarpus et de quelques carex, on peut noter la présence d'un séquoïa sempervirens.

À partir de là, une grande noue bordée d'une haie bocagère se profile. L'espace est plus naturel, viornes aubier, rosiers sauvages, érables champêtres... se mêlent pour former un brise-vue végétal. Le long de la noue, une dizaine de pontons en bois, surplombent des plantations de miscanthus qui se balancent au gré du vent rappelant des vagues dorées ou la blondeur des champs de Beauce.





Plus de mixité, le nouveau visage du quartier

Depuis 2003 et la rénovation urbaine engagée par la Ville, le quartier a changé de visage. De nouveaux logements sont apparus avec la volonté de promouvoir une véritable mixité.

La construction de nouveaux logements a été un axe majeur du renouvellement urbain initié en 2003. Aux Clos, l'objectif est de redimensionner le logement : la taille des bâtiments doit être moindre et la programmation immobilière doit redonner de la place aux commerces et aux services de proximité. Pour casser le caractère purement résidentiel de Beaulieu, la

volonté a été d'introduire une mixité réelle, sociale et architecturale.

Ainsi, parmi les logements privés et sociaux, une partie du nouveau parc immobilier est destiné à l'accession à la propriété des locataires sociaux. Certains font partie du parc social, les autres du secteur privé. Côté architecture, les logements sont collectifs, intermédiaires ou individuels.

La rénovation du quartier desserre le parc de logements. Le programme établit une transition d'un parc de 1 458 logements locatifs sociaux, configurés en habitat de haute densité (grands collectifs : rez-de-chaussée et huit étages) vers un parc plus restreint, configuré en moyenne densité (des petits collectifs : rez-de-chaussée et trois étages). Modernes, ces loge-



ments intègrent les normes de basse consommation, accessibilité et stationnement intégré (1,5 stationnement par logement).

Plus de mixité sociale

La programmation immobilière a été initiée par la Ville dans le cadre d'une ZAC en régie avec assistance à maîtrise d'ouvrage de la SPL Chartres Aménagement, appuyée par le bailleur social Chartres métropole Habitat. En lançant la mutation du quartier, les deux acteurs ont depuis été rejoints par des opérateurs privés. Le parc de logements ne doit plus être public à 100 %, mais respecter un partage de principe privé/public.

► Les logements aux Clos en chiffre

410 c'est le nombre de logements qui ont été ou seront détruits

290 c'est le nombre de logements qui doivent encore être construits (55 logements sociaux et 235 privés dont certains seront proposés en accession à la propriété)

30 % c'est le pourcentage de logements sociaux que comptera le quartier en fin de programme. Le parc de HLM représentait 100 % des logements du quartier auparavant.

Ces changements, ainsi que l'offre de loisirs et services étendus, ont permis d'insérer une mixité sociale dans le quartier. La possibilité d'accéder à la propriété est un élément majeur pour donner un nouveau visage au quartier. Dans un premier temps, une partie du parc de logement public a été proposée à l'accession sociale, dans un second temps, un parc neuf a été construit avec la première phase de l'ANRU. Les candidats à l'accession se voient proposer un

abattement de 2 % sur le prix de vente par année d'ancienneté. L'intérêt est réel : en moyenne, une quarantaine de logements sont vendus chaque année. Le quartier qui comptait 100 % de logements sociaux en aura 30 % à la fin du programme. Enfin, dans le cadre de ce renouvellement urbain et de cette volonté de donner de la mixité aux Clos, une résidence seniors et un foyer pour jeunes actifs ont été créés, accueillant des personnes âgées et des jeunes.





Un foyer moderne pour les jeunes actifs

Depuis décembre 2017, les jeunes actifs peuvent profiter d'un foyer moderne et attractif, rue du Clos-Brette. Celui-ci comporte 98 studios équipés et destinés aux personnes âgées de 16 à 29 ans : quarante-cinq T1 (19-25 m²) et cinquante-trois T1 bis (29-36 m²). Ils comportent salle d'eau, WC, kitchenette, mobilier de base. Toujours pour renforcer la mixité, trente-deux logements attenants au même ensemble ont été construits en même temps pour accueillir des locataires de Chartres métropole Habitat.

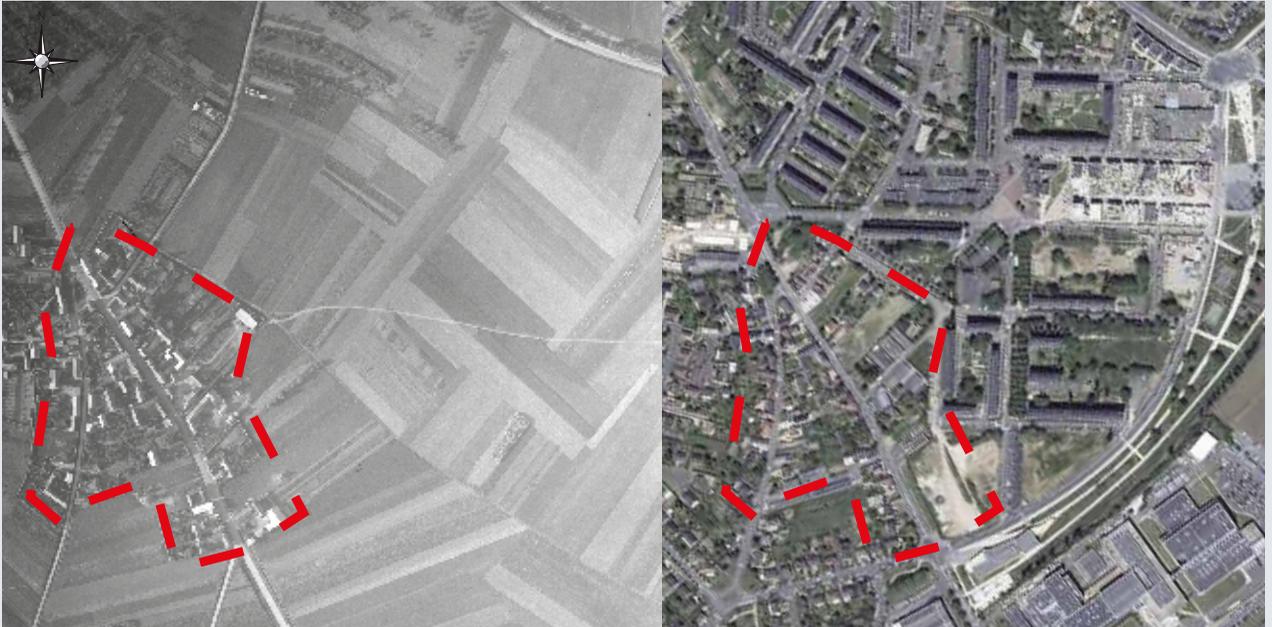
Une résidence pour les seniors

À l'été 2016, une résidence seniors a été inaugurée à l'angle de la rue Victor-Garaix et de l'avenue François-Mitterrand. Trente-cinq logements sont sortis de terre. Principalement dédiés aux seniors, les logements sont adaptés à leurs particularités : portes larges, ascenseurs, toilettes rehaussées... La résidence compte trois T1, vingt-sept T2 et cinq T3. Elle dispose de grandes terrasses, de badges d'accès et de visiophone. Quelques logements, type T3, sont réservés aux couples avec enfants afin d'y favoriser des échanges intergénérationnels.



À huis clos

Depuis 2007, le quartier des Clos se transforme. Les vestiges de son histoire émergent grâce au travail conjoint des archéologues et des terrassiers : les récents aménagements et les démolitions donnent accès aux indices, jusqu'ici dissimulés, de l'histoire du faubourg. Il est désormais possible de dire que celui-ci est habité depuis plus de 6 000 ans !



En clos

L'ancien quartier de Beaulieu a patiemment offert les informations qui font de lui un espace occupé depuis longtemps. Telle une toile impressionniste, confectionnée avec patience et par petites touches, la carte des données archéologiques du faubourg, se dessine.

Pêle-mêle : l'emplacement du mail et du stade accueillait un village aux limites incertaines d'agriculteurs-éleveurs néolithiques (- 4 500 av. notre ère) identifié par des outils en silex - pointes de flèche, grattoirs ou racloirs, meules à céréales en grès -, des fosses de stockage et des fours ; le secteur de la Cloche-de-Bois, zone de dépôt, marquait l'entrée de

Vues aériennes du quartier en 1925 et 2015 (© IGN) : passage d'un contexte rural à urbain. Le hameau historique est entouré en rouge.

la ville gallo-romaine (I^{er}-III^e siècles apr. J.-C.). C'était aussi une zone artisanale consacrée à la fabrication de tuiles, attestée par la découverte d'un joli four de l'époque moderne (XVII^e ou XVIII^e siècle).

Une closerie ?

La présence locale d'un prieuré rural - établissement religieux dépendant d'une abbaye - est connue d'après les cartes et les documents anciens. Mais les vestiges probables et l'emplacement exact des fondations restent à découvrir.

Sur les 60 hectares observés jusqu'ici, peu ont permis d'ap-

procher la zone concernée. Cela devrait être le cas cette année, pendant laquelle une opération d'envergure entre l'avenue d'Allonnes et la rue du Chemin doux est envisagée.

Pas en vase clos !

Le quartier connaît sa plus grande phase d'expansion au XX^e siècle (fig. 2). Et si les connaissances sur son histoire sont de plus en plus précises, certaines périodes restent méconnues et le lien avec l'espace chartrain (rural et urbain) reste à découvrir pour réintégrer ce quartier dans son contexte historique à long terme.



Prenez soin de votre santé

Depuis un an, l'ancien centre de soins infirmiers du 32, rue de Brétigny est devenu un centre de santé polyvalent. Il réunit différents professionnels de santé en un même lieu et propose, en priorité, un accompagnement à des personnes éloignées du système de santé.

Des médecins généralistes, des infirmières, une psychologue, une diététicienne et une pédicure... Aux Clos, ces professionnels de santé sont réunis dans un même lieu : le centre de santé polyvalent. Situé au 32, rue de Brétigny, il a pris la suite du centre de soins infirmiers qui existait jusqu'alors. L'objectif est d'offrir un accompagnement global et pluridisciplinaire aux patients.

Géré par le Centre communal d'action sociale (CCAS), le centre propose ainsi des prestations de santé et d'accompagnement médico-social personnalisés. Il vise prioritairement des Chartrains précaires, éloignés des systèmes de prévention et de soin. Les différents

professionnels peuvent être amenés à travailler ensemble, ainsi qu'avec des travailleurs sociaux du CCAS.

Actions de prévention

En plus de proposer des soins, le centre effectue tout au long de l'année des actions de prévention. Ainsi, il se donne comme objectif de dépister le surpoids et l'obésité chez les enfants de 6 à 16 ans. La diététicienne est là pour les accompagner et revoir avec leur famille les règles d'une alimentation équilibrée.

Des actions sont également menées à destination des personnes souffrant de diabète : atelier pour comprendre la maladie et l'enrayer, session cuisine avec la diététicienne.

Cette année, des actions de prévention seront proposées sur des thématiques variées telles que : s'orienter dans le système de santé, la qualité de l'air intérieur, la gestion du stress et des émotions, manger équilibré avec un petit budget et veiller à une activité physique régulière, arrêt du tabac par où commencer ?, le danger des écrans... Ces actions seront organisées dans le cadre de la promotion de la santé envers la mère et l'enfant et envers un public en situation de précarité.

► **Centre de santé polyvalent**
du Centre communal d'action sociale, 32, rue de Brétigny.
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h à 18 h sans rendez-vous.
Tél. 02 36 67 31 40.

Des tout-petits aux ados : apprendre et découvrir aux Clos

Le quartier compte un pôle enfance, réunissant sur un même site l'accueil collectif Les Lutins, l'école publique maternelle Henri-IV et l'école publique élémentaire Henri-IV. À deux pas de là se trouve la maison pour tous proposant un secteur jeune aux adolescents.

ACCUEIL COLLECTIF LES LUTINS

L'établissement organise l'accueil des enfants de 2 mois ½ à 4 ans et les accompagne dans leur développement affectif, sensitif et moteur. Il accueille une cinquantaine d'enfants.

► 1, rue Lucien-Deneau.
Tél. 02 36 67 31 30.

ÉCOLE PUBLIQUE MATERNELLE HENRI-IV

Nombre d'élèves : 180

Directeur : Céline Prier

Travaux récents : amélioration du chauffage (40 000 €).

À savoir : l'école compte une « toute petite section » dédiée aux enfants de moins de 3 ans. Cette année, 15 enfants y sont scolarisés. Cette scolarisation précoce, à laquelle sont associés les parents (notamment via des classes découvertes), doit permettre une bonne intégration des enfants dans l'école. Les tout-petits participent également à des activités avec leurs aînés, à l'image de la chorale.

► 1, avenue François-Mitterrand.
02 36 67 31 20

ÉCOLE PUBLIQUE ÉLÉMENTAIRE HENRI-IV

Nombre d'élèves : 245

Directeur : Isabelle Benoist

Travaux récents : en 2018 a été réalisé un rafraîchissement des classes (198 000 €), ainsi que le sol du restaurant scolaire (20 000 €).

À savoir : cette année, des élèves en CMI et CM2 profiteront, dans le cadre des classes découvertes, d'un séjour en Normandie pour découvrir Caen et les plages du Débarquement. Le voyage concerne 96 enfants. La Ville de Chartres a attribué à l'école une subvention de 3200 € pour soutenir ce projet.

► 1, avenue François-Mitterrand.

LA MAISON POUR TOUS DES PETITS-CLOS

La structure accueille des associations et propose également un secteur jeunes dédiés aux adolescents (11-17 ans). De nombreuses activités leur sont proposées notamment durant les vacances scolaires.

► Avenue François-Mitterrand.
Tél. 02 36 67 31 10.





Aux Clos, du sport pour tous

Depuis plusieurs années, le renouvellement urbain du quartier se traduit également par l'installation d'équipements publics sportifs.

Un nouveau mode de vie proposé aux habitants et aux associations, qui permet à tous de s'y retrouver. Tour d'horizon.

Le complexe de squash et badminton

Situé avenue François-Mitterrand, le complexe de 2000 m² est composé de plusieurs vestiaires, huit terrains de squash et deux de badminton. Lors de l'inauguration en octobre 2010, le président de la Fédération française de squash de l'époque, Jacques Fontaine, est impressionné : *« C'est le plus beau club qu'il m'a été donné d'inaugurer au cours de mes quatre mandats. »* Depuis, l'Association squash et badminton de Chartres (ASBC) a organisé plusieurs championnats de France, et a compté jusqu'à 1 000 licenciés il y a quelques années. 150 jeunes sont notamment inscrits à l'école de squash et badminton.

Le stade James-Delarue

Avec une tribune couverte pouvant accueillir 347 personnes et six nouveaux vestiaires, le stade James-Delarue connaît une montée en gamme de ses équipements. Ces travaux étaient nécessaires pour permettre à l'équipe réserve du C'Chartres Football d'accueillir des rencontres de National 3, la division dans laquelle l'équipe réserve évolue. L'inauguration est prévue ce mois-ci. Pour mémoire, James Delarue était un enfant du quartier de Beaulieu, décédé en 2007 à l'âge de 57 ans. Il avait joué au football à l'Horizon, avant d'en devenir l'entraîneur principal, puis de s'occuper des jeunes pendant une vingtaine d'années. Le stade porte son nom depuis 2010.

Le skate parc, les city-stade et la promenade sportive

Entre le complexe de squash et badminton et la maison pour tous, un vaste cheminement piéton et cyclable permet de flâner en toute tranquillité. Le long de l'avenue François-Mitterrand, cette promenade accueille un parcours santé, deux city-stade, un petit mur d'escalade et un skate parc, dans une configuration paysagée appréciée des habitants du quartier. Ces équipements urbains, accessibles à toute heure de la journée, apportent une plus-value au quartier et favorisent l'épanouissement des enfants.





Les Clos en fêtes : succès pour la première édition

La manifestation Les Clos en fêtes s'est déroulée pour la première fois samedi 12 janvier à la maison pour tous des Petits-Clos. Organisée par le Conseil citoyen, elle proposait de nombreuses activités et animations gratuites : jeux pour enfants, démonstrations de danse et activités sportives des associations du quartier à l'image de la capoeira, dégustations de soupe, grignotages surprises...

Comment fonctionne le conseil citoyen des Clos ?

Créer du lien entre les habitants et les pouvoirs publics, être force de proposition pour animer le quartier, favoriser la compréhension des aménagements en cours ou à venir... Telles sont les missions du conseil citoyen des Clos.

Dans le quartier des Clos, le dimanche matin est consacré au marché. Aux côtés des marchands de fruits et légumes, se trouvent Jean-Louis Bénarab, président du conseil citoyen, et Rémi Trocmé, responsable Habitat et Solidarités de la Ville. «L'idée est de présenter et valoriser le conseil citoyen auprès des résidents et des commerçants, explique Jean-Louis Bénarab. C'est une instance qui a été tout spécialement créée pour accompagner le programme de réaménagement du quartier. Nous allons à leur rencontre plusieurs fois dans l'année pour connaître leurs attentes, puis nous discutons avec des représentants de la Ville, élus et services, pour y apporter des réponses.» En avril 2018, les membres du conseil citoyen ont élaboré un questionnaire à l'adresse des 2 500 habitants des Clos : commerces, services, associations, proximité, stationnement... Cette enquête comportait plusieurs thématiques et a permis de connaître les premiers ressentis des habitants sur l'évolution du quartier. «Les sujets sont multiples et concernent tous les domaines de la vie au quotidien. Il en ressort des demandes qui peuvent conduire à des études d'aménagements de voirie, de logements, des enrichissements de services... ou



tout simplement apporter de l'information. Concrètement, les premières demandes ont par exemple débouché sur un renfort de signalétique urbaine, la création d'un jardin partagé, ou encore la validation de la création d'un nouvel équipement sportif...».

Un nouveau complexe sportif en construction ?

Composé d'habitants des Clos, de commerçants et de responsables associatifs, soit 18 personnes au total, le conseil citoyen contribue à la vie du quartier. Pour cela, il est divisé en quatre commissions (animations, communication, équipements, et commerces) et se réunit une fois par mois. La Fête des voisins, en mai 2017 et 2018, et la première édition des Clos

en fêtes, le 12 janvier dernier, sont les prémices d'un quartier en renouveau, où l'échange et l'entraide sont des valeurs communes. Un vivre-ensemble qui se prolonge par exemple aussi avec le jardin partagé, installé à proximité de la maison pour tous. La mise en place d'un boulodrome est aussi évoquée mais le projet phare du quartier reste la construction d'un nouveau complexe sportif. Situé à proximité de l'école Henri-IV, il pourrait accueillir une salle omnisports, un dojo et une salle de boxe.

► La prochaine permanence du conseil citoyen au marché des Clos se tiendra le dimanche 10 mars.
Contact : conseilcitoyen.desclos@gmail.com ;
06 16 97 17 94.

Jean-Louis Benarab,

un enfant du quartier



Il est arrivé à l'âge de six mois dans le quartier, a connu ses écoles et son collège, se souvient des étés à crapahuter dans la nature... Aujourd'hui président du conseil citoyen, Jean-Louis Benarab est un fidèle des Clos.

Confortablement installé sur un siège à la maison pour tous des Clos, une poignée de main franche aux personnes qui y travaillent, toujours un regard sur les jeunes qui viennent le saluer avec respect... Ici, Jean-Louis Benarab est presque chez lui. Beaulieu ou les Clos, peu importe. Il aime son quartier. Même s'il n'y réside plus. «Je suis arrivé en 1963 et j'habitais rue du Docteur-Fresnay avec mes parents et mes deux sœurs, se rappelle-t-il. L'été, c'était la grande fête. La Ville acheminait des camions de sables qui remplissaient le bac à sable situé derrière notre immeuble. C'était un espace de jeu super pour nous.» Jean-Louis Benarab et ses copains profitent aussi du jeudi – jour de repos pour les enfants à l'époque – pour filer à la Croix-Bonnard et pêcher dans la mare à têtards. Le dimanche, ils troquent leurs hameçons contre une pelle, pour cultiver dans un grand jardin avec les voisins, où se trouve aujourd'hui l'Intermarché du Coudray. Des excursions dans un milieu naturel qui l'ont marqué.

La Grande Vadrouille comme référence

Sa scolarité, il l'effectue à l'école des Blottes, dans la rue éponyme puis change d'école en CE2, direction la rue Ampère. «Un grillage séparait les filles, et donc mes deux sœurs, et les garçons, puis l'école est devenue mixte l'année suivante.» C'est aussi ici, pendant les vacances scolaires, que Jean-Louis Benarab assiste à ses premières projections de films, dont *La Grande Vadrouille*. Une époque où posséder une télévision et le téléphone à son domicile n'était pas courant. Alors, entre voisins, on s'organise. «Il y avait

une magnifique solidarité entre les locataires de l'immeuble. Celui qui avait un téléviseur chez lui invitait d'autres voisins pour regarder des films tous ensemble. Ce n'était pas le paradis, mais pas loin...» Avant d'ajouter. «Voir l'école des Blottes détruite, c'est la première chose qui m'a touchée puisque c'est une partie de l'enfance qui disparaît. Aujourd'hui, le quartier connaît une grande métamorphose. Pour certains, les changements dérangent mais quand ils observent le résultat final, ils oublieront les petits désagréments.»

La Boxe chartraine, une fierté

Il poursuit ses études au collège Charles-Peguy et au lycée Jehan-Beauce. Il se rend ensuite dans les Pyrénées-Atlantiques, à Pau, pour s'initier à la maintenance de produits électroménagers. Mais le manque d'emploi le pousse à revenir à Chartres et en 1983, le voilà embauché à la SNCF, où il officie aujourd'hui en tant que conducteur de travaux en Île-de-France. Il revient régulièrement aux Clos, voir ses parents et ses amis d'enfance. Puis prend en charge la Boxe chartraine, en 2002. Le club compte aujourd'hui plus de 350 licenciés (dont 150 femmes) et propose plusieurs disciplines : la boxe éducative (7-17 ans), l'aéroboboxe, et la boxe olympique. Un moyen d'animer le quartier, de partager les notions de respect et de solidarité sur le ring et en dehors, et de former de futurs champions... «Je suis fier du développement de la Boxe chartraine, nous étions l'année dernière le 3^e plus gros club de France.» Une réussite que le club célébrera le 6 avril prochain, à la halle Jean-Cochet, pour son traditionnel gala.



Un mail, des commerces

Plusieurs commerçants occupent le cœur du quartier des Clos. Parmi eux, Zeynep Korkmaz, une opticienne qui a grandi ici.

Pour recréer une vie de quartier, la municipalité mène depuis plusieurs années une grande opération de promotion sur le mail des Petits-Clos, visant à favoriser l'installation de commerces de proximité utiles au quotidien des habitants. L'ancien centre commercial était de conception obsolète et a été démoli. Aujourd'hui, l'artère commerciale piétonne est composée de plusieurs commerçants. Il est possible d'acheter sa baguette fraîche à la boulangerie des Clos, de faire des petites emplettes à la superette, de se faire soigner chez un masseur – kinésithérapeute voire à la pharmacie, de se refaire une beauté chez Caract'hair, le sa-

lon de coiffure du quartier... Le mail comporte ainsi un panel de services plébiscité par les résidents et complété par une agence bancaire, La Poste et une auto-école. Depuis 2015, un marché se tient également le mercredi et dimanche.

Opticlos, une évidence

Parmi ces nombreux commerçants, Zeynep Korkmaz, gérante de l'entreprise Opticlos, est une enfant du quartier. Née en Turquie, elle a passé toute sa jeunesse dans l'ancien quartier de Beaulieu. « C'était très convivial, on pouvait sortir sans crainte, il y avait une réelle insouciance. » Petite, elle fréquente l'école Paul-Langevin et le collège

Charles-Peguy, avant de « s'exiler » au lycée Fulbert, dans le quartier de Saint-Chéron. Son bac scientifique en poche, elle poursuit ses études à Paris pour décrocher son diplôme d'opticienne et travaille plusieurs années à Orléans, puis Lucé. Mais la jeune femme a d'autres projets. « En visite à Chartres, mon mari aperçoit des locaux à vendre dans le quartier, c'était une opportunité à ne pas manquer. »

Situé au numéro 3, sur le mail des Petits-Clos, son magasin est inauguré en 2013. « C'était un rêve et je suis fière de l'avoir réalisé, souligne-t-elle. J'étais très émue, c'est une preuve que le travail paie et qu'il ne



faut jamais baisser les bras. Nous avons tous des capacités. C'était un défi car je venais d'un quartier populaire et cela a donné quelque peu espoir aux habitants, certains disent que je suis un exemple.» L'année suivante, Zeynep Korkmaz a été lauréate de Fémin'Initiatives, un concours porté par la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre de métiers et de l'artisanat d'Eure-et-Loir, qui récompense les projets des cheffes d'entreprises dans le département. Mère de famille – elle profite par ailleurs de l'aire de jeux située en face de sa boutique pour surveiller les enfants –, elle emploie aujourd'hui une apprentie.



De la Cosmetic et des services pour tous

Lieux de restauration, magasins et artisans pour l'aménagement de votre maison, enseignes pour voitures...

Dans le quartier des Clos, les commerces et services ne se situent pas qu'au mail. À noter également une forte concentration d'entreprises, spécialisées notamment en pharmaceutique et cosmétique.

Des services

Le quartier comporte de nombreuses sociétés proposant des services. C'est le cas notamment pour vos véhicules : Garage Aguilar Sarl – Peugeot (vente et entretien de véhicules), Atac Pièces Auto (vente de pièces automobiles), Glace express (réparation des pare-brises), BH atelier (entretien automobile), Norisko auto (contrôle technique automobile). Avis vous propose un service de location automobile. Enfin, deux stations essence sont disponibles Total Access et Total Relais, situées de part et d'autre de la rocade.

L'activité de plusieurs entreprises est consacrée à l'aménagement de votre maison : Logiflammes (vente de poêles à granulés), Mabile (aménagement des salles de bain, Théodore peinture, Fermetures euréliennes (menuiserie d'extérieur) et Pizette (métaillerie et ferronnerie, création de véranda et de portails), Globe Trocker (déstockage de meubles), Quincaillerie beauceronne...

Pour manger

La chaîne de restaurant française Grill Courtepaille vous accueille rue Charles-Coulomb. Spécialisée dans les grillades de viande, vous pouvez également y déguster tartare, planches de charcuterie et salade. Autre chaîne présente dans le quartier, La Criée, restaurant spécialisé dans les poissons, moules et fruits de mer. Installé au Pôle Atlantis, La Criée vous propose de déguster les produits de la mer sous toutes leurs formes. Boulangerie, pâtisserie, chocolaterie... La gourmandise à 360° de Cyril Avert vous propose ses nombreux délices à manger

sur place ou à emporter. Très pratique, l'établissement dispose également d'un service drive qui permet de repartir avec sa baguette ou ses pains au chocolat sans même sortir de la voiture !

Ceux qui aiment cuisiner et découvrir les spécialités du monde peuvent se rendre à l'épicerie Escale au Portugal. Celle-ci vend en effet de nombreux produits lusophones : vins, fromages, gâteaux... De quoi voyager dans l'assiette ! Elle propose également un service restauration et des plats à emporter.

Des entreprises

En plus des commerces et services, destinés à tout un chacun, un certain nombre d'entreprises et d'industries sont installées dans le quartier : ASAH diamond industrial Europe (fabrication de super-abrasif diamant et nitrure de bore cubique), Everial (archivage, dématérialisation, numérisation...) et Eurofeu (sécurité incendie). C'est également dans cette zone qu'est installée l'entreprise danoise de produits pharmaceutiques Novo Nordisk, avenue d'Orléans. Celle-ci, spécialisée dans les traitements anti-diabète, emploie sur son site chartrain 1 200 personnes. L'entreprise souhaite s'étendre encore et doit construire et mettre en service deux nouvelles lignes de fabrication.

Des entreprises de la Cosmetic Valley y ont également pris place, à l'image de l'entreprise britannique Reckitt Benckiser (produits de soins à la personne), ainsi que Fragrance production, rue Charles-Coulomb, ou Synarom (synthèse organique et distillation), ou Puig (fabrication de parfums), toutes les deux situées rue Charles-Tellier.





Le bien-vivre ensemble doit prévaloir

Première réunion de l'année. Trente habitants des Petits-Clos et Faubourg-La-Grappe se sont donné rendez-vous à la maison pour tous pour rencontrer Dominique Dutartre, adjointe au maire en charge de la proximité et du cadre de vie.



Incivilités, ici et là !

Les habitants réagissent aux incivilités. Dépôts sauvages « avec des gens de l'extérieur, en camionnettes, qui déchargent des gravats », stationnement dans une entrée d'immeuble « un jour ça va barder si ma voiture est accrochée ! », sur une place PMR avec une jeune conductrice se justifiant « j'ai une course à faire, c'est que pour 5 minutes »... les situations agacent les Chartrains et l'élue se bat pour que de simples règles de bien-vivre ensemble priment au quotidien.

Traverser en toute sécurité

De nombreux enfants et adolescents animent les Clos. L'occasion pour certains de s'inquiéter de leur sécurité au moment de traverser l'avenue François Mitterrand. L'échange permet de préciser : le secteur est déjà en zone 30, le piéton est donc prioritaire, et la nouvelle réglementation renforce la priorité du piéton face à la voiture. « Pour autant la réalité s'impose et vous avez raison. Le maire a diligenté une étude de sécurisation des abords des écoles, le travail est en cours ».

Un tabac

L'élue souhaitant que chaque fumeur participe à la campagne anti-mégots rappelle que des cendriers de poche sont disponibles chez les buralistes et « qu'une amende de 68€ peut tomber ». Une maman de l'école Henri IV regrette que la municipalité n'aille pas plus loin en prenant un arrêté, comme dans certaines villes, limitant l'espace fumeurs devant les écoles car « tous les jours, je prends ma dose de nicotine sans rien demander à personne ! ». L'élue propose que le conseil d'école soit saisi de cette remarque, tout en soulignant aussi son souci de « laisser un peu de liberté aux gens ».

À Chartres, la raquette est reine

Bien loin des projecteurs braqués sur les équipes professionnelles de la ville, l'Association squash et badminton connaît un engouement certain du public. Avec un complexe sportif de qualité, les 700 licenciés bénéficient de conditions d'entraînement optimales.



L'école de squash attire de nombreux jeunes

inauguré en 2010, le complexe situé avenue François-Mitterrand comporte huit terrains de squash et deux de badminton. Bouche-à-oreille, bienfaits de la pratique pour le corps, découverte lors du Salon des associations... très vite, le chiffre de licenciés a augmenté, jusqu'à atteindre le nombre impressionnant de 1 000 il y a quelques années. « Aujourd'hui, nous en comptons 700, et il est bien plus facile d'accueillir les joueurs, avance

Benoist Richard, éducateur au sein de l'association. *Cette petite baisse s'explique par l'effet de nouveauté qui s'estompe, et par le fait que le squash n'est pas un sport olympique et ne bénéficie pas de grands rendez-vous. C'est une discipline qui manque de reconnaissance et pâtit de sa renommée d'exigence physique.* » Pourtant, le côté ludique de l'activité favorise une initiation précoce : dès trois ans, les enfants développent leur motricité autour

de la raquette et de la balle, avant de saisir la première pour taper la seconde. Cette année, les 150 jeunes inscrits à l'école de squash et badminton illustrent notre devise : « Le sport pour tous ».

De nombreuses animations au programme

Installée à proximité de la maison pour tous des Petits-Clos, des entreprises (de la zone d'activités Edmond-Poillot), et des logements qui sortent peu à peu dans le nouveau quartier des Clos, l'Association squash et badminton attire chaque jour un public varié. Quant aux animations organisées, elles permettent de maintenir une dynamique chez les amateurs comme les professionnels : anniversaires, tournois internes, stages de découverte lors des vacances, accueil des championnats... Il y a toujours une bonne raison de pousser la porte, d'assister à une rencontre, et d'échanger avec Benoist, les deux Christophe, ou Denis, les quatre salariés du club. Et vous, vous êtes inscrits ?

► Complexe de squash et badminton,

12 avenue François-Mitterrand.

Tél. 02 37 35 90 28 ;

www.asbchartres.fr ;

Facebook : ASBChartres

Chartres Horizon assure l'animation

Depuis 1962, l'association Chartres Horizon anime le quartier des Clos en organisant des ateliers. Elle compte plus de 500 adhérents et souhaite faire perdurer cet esprit de famille.



L'association Chartres Horizon propose des cours de baby gym.

Tir à l'arc, pilates, danse country, baby gym, randonnée, yoga ou encore œnologie... À Chartres Horizon, pas le temps de s'ennuyer ! Au sein de douze sections, l'association propose des activités sportives et culturelles à la maison pour tous, au stade Jean-Gallet, et à la Maison des associations. Le bilan est très positif : cette année, 522 adhérents suivent ces cours. «*Nous proposons régulièrement des nouveautés, comme le baby gym ou la danse de salon*», indiquent Annie Salm et Isabelle Sitahar, respectivement vice-présidente de l'association et secrétaire toutes sections. *Les activités évoluent puisque nous prenons en compte les attentes des*

personnes présentes au Salon des associations. Le bouche-à-oreille entre les habitants fonctionne également.»

« Préserver ce lien familial »

Avec la Boxe Chartraine, Chartres Horizon est la seule association des Clos à ne pas se rendre dans les autres quartiers de la ville. Pour Annie et Isabelle, la raison est simple : «*Nous ne pouvons accueillir davantage de membres et l'idée est d'animer le quartier. Ici, tout le monde se connaît et se salue, il faut préserver ce lien familial.*» Avant d'ajouter. «*Le réaménagement du quartier génère une réelle adhésion de la part des habitants, avec toutefois, parfois, une nuance de*

nostalgie. Je pense à l'ancien foyer culturel, où nous étions avant de nous installer dans la Maison des associations.». Et avec la construction des nouveaux logements, elles n'ont qu'un souhait : que les jeunes du quartier s'investissent davantage. «*Depuis que l'association ne compte plus de section football, les jeunes manquent à l'appel. C'est regrettable car ils vont devoir prendre la relève un jour...*»

► **Maison des associations,**
32 rue de Brétigny,
animations du lundi
au samedi.
Renseignements :
www.chartreshorizon.com
et contact@chartreshorizon.com

Le judo, bientôt de retour aux Clos ?

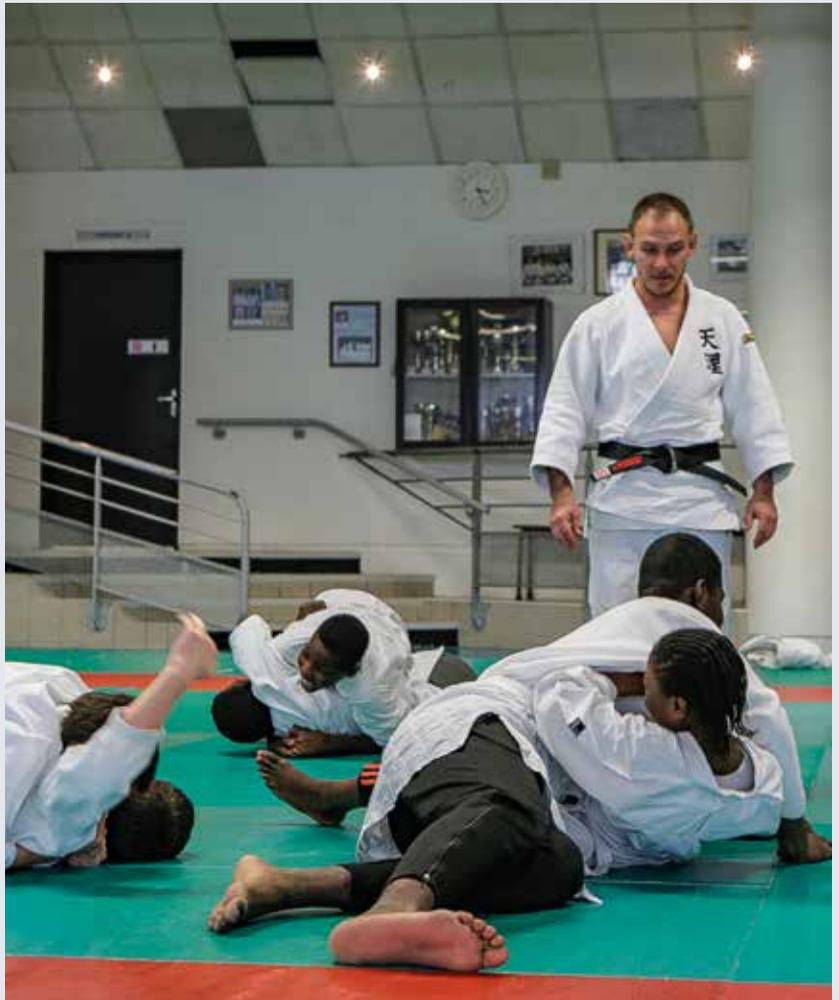
Jeudi 14 février, le Dojo beauceron organisait une initiation judo destinée aux jeunes habitants des Clos.

Avec un seul souhait : amener de nouveau les licenciés à s'entraîner dans le quartier.

« Vous êtes vraiment ceinture noire ou c'est pour le style ? » Sofiane et ses copains admirent le kimono de leur professeur du jour, Jérémy Machuret. Originaires des Clos, ils sont quatorze à être venus aujourd'hui découvrir la pratique du judo au sein du Dojo beauceron. « Nous comptons aujourd'hui 150 licenciés, répartis sur trois dojos : celui de Mainvilliers et de Fontaine-la-Guyon, et le complexe sportif de la Madeleine à Chartres, complète Laure Deblanc, secrétaire de l'association. Nous espérons rouvrir très prochainement une section judo aux Clos, avec un soutien scolaire organisé avec l'école Henri-IV et appliqué par des bénévoles de l'Association générale des intervenants retraités (AGIRabcd). Il faut savoir qu'il est possible de s'initier au judo dès l'âge de quatre ans. »

Ambiance bon enfant

Sur le tatami, les jeunes s'équipent d'un kimono et d'une ceinture, se penchent légèrement pour se saluer, et s'échauffent de manière ludique, avec de petits jeux. Puis vient l'heure des premiers exercices : apprendre à chuter correctement sans se blesser, immobiliser l'adversaire en respectant le règlement, le faire basculer, etc. Jérémy Machu-



ret, professeur depuis 15 ans et membre du C'Chartres Judo, explique et démontre chaque geste effectué, avec une aisance technique qui fascine quelque peu ses élèves. Malgré un mélange filles/garçons alambiqué, les jeunes judokas sont concentrés et dynamiques, le tout dans une am-

biance bon enfant. L'opération séduction fonctionne, il ne reste plus qu'à signer une licence...

► Renseignement :

www.dojo-beauceron.com
dojo.beauceron@wanadoo.fr
 Facebook :
 @JudoChartresMainvilliers

En piste avec The Branwen Set



L'association The Branwen Set propose depuis 2008 des cours de claquettes irlandaises, aussi appelés *old style step dancing*, le mercredi, à la maison pour tous des Petits-Clos. Une danse soliste et complète, qui conjugue le mouvement des pieds et l'équilibre du corps. «*C'est une danse traditionnelle d'Irlande, qui était plébiscitée par les familles dans les années 1920, après l'indépendance, ajoutent Martial et Linda Maillet, les deux enseignants. L'apprentissage peut être long mais il ne faut pas se décourager : c'est une discipline qui permet d'acquérir une technique de danse très pointue, mais aussi de découvrir la culture irlandaise.*»

Pour parfaire cette immersion, Martial et Linda, quelques fois accompagnés de leurs élèves, n'hésitent pas à se rendre en Irlande pour participer à des bals et festivals. Pour le plus grand plaisir des 15 danseurs inscrits cette année.

► Association The Branwen Set

Cours pour danseurs confirmés le mercredi de 18 h 30 à 20 h 30, à la maison pour tous des Petits-Clos, 4 avenue François-Mitterrand. Cours pour débutants, le vendredi de 20 h 30 à 22 h à la maison pour tous du Pont-Neuf. Tél. 02 37 33 00 42 et 06 16 97 21 79 ; mailletmartial@aol.com

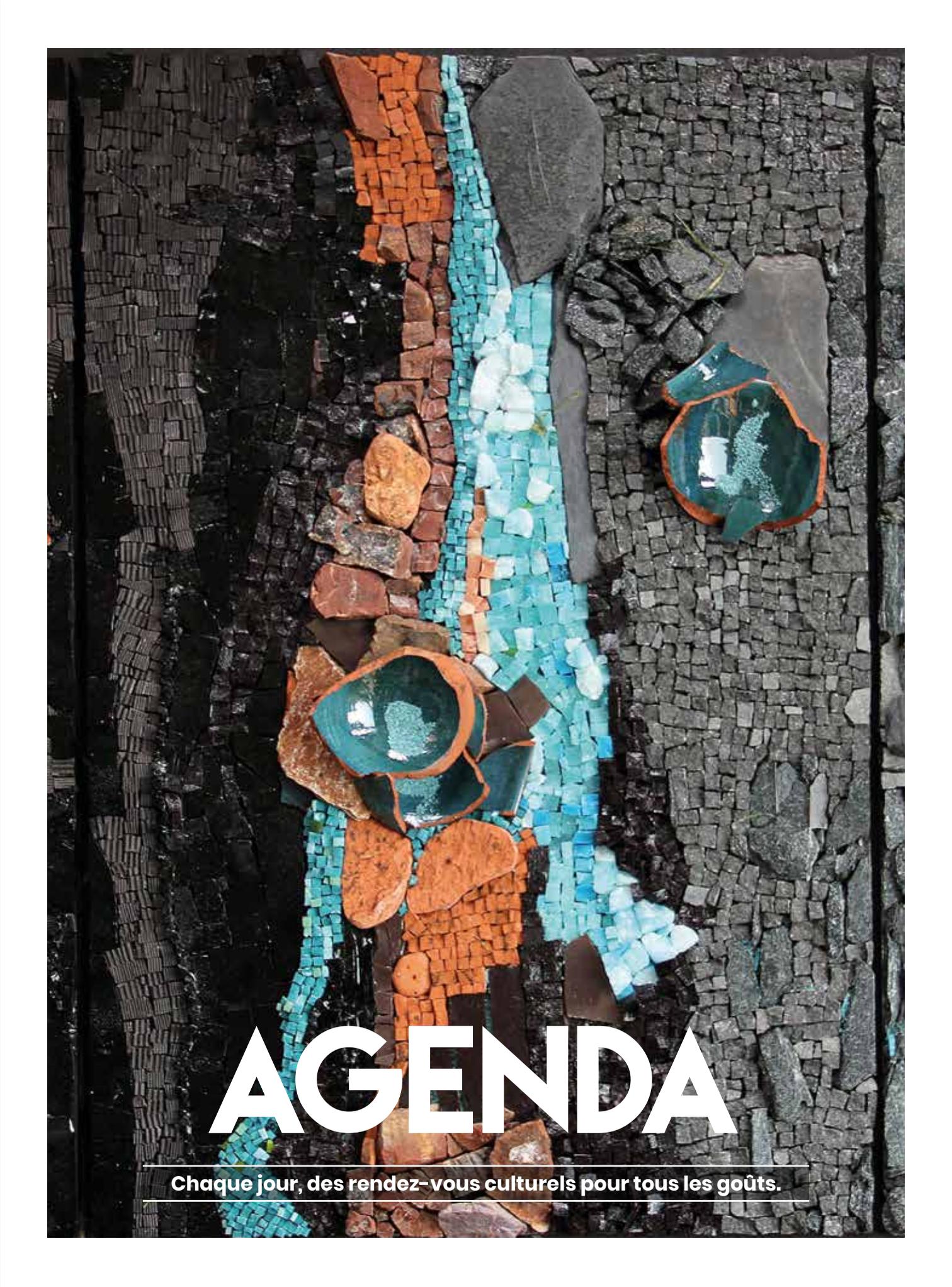
Dou ioue spique inegliche ?

Apprendre l'anglais autrement, c'est possible grâce à Mini schools. L'association propose des cours le samedi matin à la maison pour tous des Petits-Clos, pour une trentaine d'enfants âgés de 4 à 10 ans. Découverte des comptines traditionnelles anglaises, jeux de rôle, chansons... Ici, on pratique la langue de Shakespeare en s'amusant. «*Notre méthode interactive est basée sur la communication*, indique Evelyne Loeillet, la responsable, et aussi traductrice en free-lance. *Les élèves sont invités à parler en anglais lors de diffé-*

rentes mises en situation, nous construisons un socle de connaissance qui leur sera utile à l'avenir. » Les cours se déroulent d'octobre à mai, soit 22 séances au total.

► Association Mini Schools,

cours le samedi de 9 h 30 à 12 h 30, à la maison pour tous des Petits-Clos, 4 avenue François-Mitterrand. Tél. 06 35 15 09 88 ; e.loeillet@mini-schools.com.



AGENDA

Chaque jour, des rendez-vous culturels pour tous les goûts.

EXPOSITIONS

LES SECRETS DU NANOMONDE

Jusqu'au 3 mars
Médiathèque
L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

HOMMAGE GRIMBERT-BARRÉ

Du 1^{er} au 10 mars
Collégiale Saint-André
Tél. 06 60 96 62 38

LES MILLE ET UNE COULEURS D'AUTRICUM

Du 8 mars au 26 mai
Musée des Beaux-Arts
Tél. 02 37 90 45 80

ZÉKÉVÉ : ILLUSTRATIONS ORIGINALES DE NATHALIE DIETERLÉ

Jusqu'au 13 mars
Bibliothèque L.-Aragon
Tél. 02 37 88 45 20

CHEMIN DES ARTS : MAK TRICARD

Du 16 mars au 12 mai
Prieuré Saint-Vincent
Tél. 02 37 23 41 43

CHARTRES, CROISEMENT DES ARTS

Du 16 au 31 mars
Collégiale Saint-André
Tél. 01 44 69 00 15

DIS-MOI DIX MOTS SOUS TOUTES LES FORMES

19 mars au 27 avril
Bibliothèque L.-Aragon
Tél. 02 37 88 45 20

LE CHEMIN DES HOMMES

Jusqu'au 21 avril
Le Compa –
Conservatoire de
l'Agriculture
Tél. 02 37 84 15 08

LES THÉÂTRES DE CHARTRES

Médiathèque
L'Apostrophe
Jusqu'au 28 avril
Tél. 02 37 23 42 00

IMAGES ET LUMIÈRE

Jusqu'au 31 décembre
Centre international du
Vitrail
Tél. 02 37 21 65 72

PLUMES ET VOYAGES

Jusqu'au 1^{er} avril
Galerie-atelier des
Passages
Tél. 06 78 99 41 74

ANIMATIONS

SALON 50+

Du 28 février au 2 mars
Chartrexp
Tél. 02 37 28 29 37

SALON DE L'HABITAT

Du 15 au 17 mars
Chartrexp
Tél. 04 73 14 19 22

DÉDICACE DE JULIE JODTS

Samedi 23 mars à 13h
Librairie L'Esperluète
Tél. 02 37 21 17 17

BOULEVARD DU GRAFF

Du 30 au 31 mars
Cœur de Ville
Tél. 02 37 18 47 60

SPECTACLES / THÉÂTRE

LE FILS

Samedi 2 mars à 20 h 30
Théâtre de Chartres
Tél. 02 37 23 42 79

FRANCIS ? FRANTZ !

Du 28 février au 2 mars
Théâtre Portail Sud
Tél. 02 37 36 33 06

ARTHUR ET IBRAHIM

Mardi 5 mars de 14h30
à 15h45 et de 19h30 à
20h45
Théâtre de Chartres
Tél. 02 37 23 42 79

MASTER-CLASS LAURENT DE WILDE

Jeudi 7 mars à 18h
Conservatoire
Tél. 06 82 26 23 12

DU CÔTÉ DE CHEZ PROUST

Jazz de mars /
Conservatoire
Vendredi 8 mars à 20h30
Salle Doussineau
Tél. 02 37 23 41 42

DANSER CASA

Vendredi 8 mars à 20h30
Théâtre de Chartres
Tél. 02 37 23 42 79

JAZZ EN ACOUSTIQUE AVEC LALO ZANELLI ET MINIMO GARAY

Samedis musicaux
Samedi 9 mars à 20h30
Salle Doussineau
Tél. 06 26 07 66 13

CONTE D'AMOUR

Samedi 9 mars à 11h
Théâtre de Chartres
Tél. 02 37 23 42 79

UN CŒUR SIMPLE

Du 6 au 9 mars
Théâtre Portail Sud
Tél. 02 37 36 33 06

GRAND CORPS MALADE : LE TOUR DU PLAN B

Mercredi 13 mars à 20h30
Théâtre de Chartres
Tél. 02 37 23 42 79

SOIRÉE DJ

Vendredi 15 mars
Hôtel spa le Grand
Monarque
Tél. 02 37 18 15 15

JÉRÔME COMMANDEUR

Samedi 16 mars à 20h30
Théâtre de Chartres
Tél. 02 37 23 42 79

GIOVANNI MIRABASSI

Jazz de mars / Salle
Doussineau
Samedi 16 mars à 20h30
Salle Doussineau
Tél. 02 37 23 41 42

PAGAGNINI

Vendredi 22 mars
Théâtre de Chartres
Tél. 02 37 23 42 79

BE BOP, LECTURE AUTOUR DU JAZZ

Samedi 23 mars
Théâtre Chartres
Tél. 02 37 23 42 79

LA RAISON D'AYMÉ

Mardi 26 mars à 20h30
Théâtre de Chartres
Tél. 02 37 23 42 79

LOVE FOR CHET

Jazz de mars
Vendredi 29 mars à
20h30
Théâtre de Chartres
Tél. 02 37 23 42 79

L'EMMERDANTE

Du 21 au 30 mars
Théâtre Portail Sud
Tél. 02 37 36 33 06

CONFÉRENCES/ CINÉMA

LA SCULPTURE RELIGIEUSE DANS LE DIOCÈSE DE CHARTRES AU XVI^E SIÈCLE

Vendredi 1^{er} mars à 17h30
Médiathèque
L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

MADELINE : LA CRÉATION D'UN QUARTIER DE CHARTRES

Samedi 2 mars à 11h
Bibliothèque Louis-
Aragon
Tél. 02 37 88 45 20

POUR REDÉCOUVRIR LA CATHÉDRALE : LE VITRAIL

DU BON SAMARITAIN
Du 3 au 5 mars
Cathédrale Notre-Dame
Tél. 02 37 21 75 02

CINÉ-CLAP : THE PARTY

Mardi 5 mars à 20h30
Médiathèque
L'Apostrophe
Tél. 06 70 03 24 70

JEUDIS AU MUSÉE : LES MILLE ET UNES COULEURS D'AUTRICUM

Jeudi 7 mars à 18 h
Musée des Beaux-Arts
Tél. 02 37 90 45 80

L'AVEZ-VOUS LU ?

Samedi 9 mars à 11h
Médiathèque
L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

LES MYSTÈRES DE LA CATHÉDRALE

Vendredi 8, 17 et 22 mars à 14h30
Cathédrale de Chartres
Tél. 02 37 21 75 02

VIERURALE ET AGRICULTURE À L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

Dimanche 10 mars à 15h
Compa – Conservatoire de l'agriculture
Tél. 02 37 84 15 00

POUR REDÉCOUVRIR LA CATHÉDRALE :**LE VITRAIL DU FILS PRODIGE**

Du 10 au 12 mars
Cathédrale Notre-Dame
Tél. 02 37 21 75 02

JEUDIS AU MUSÉE : LES ARTISTES ROYAUX À LA RENAISSANCE, LÉONARD LIMOSIN

Jeudi 14 mars à 18 h
Musée des Beaux-Arts
Tél. 02 37 90 45 80

ATELIER : ARCHIVES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Vendredi 15 mars à 9h à 12h30 et 13h30 à 16h
Archives départementales
Tél. 02 37 88 82 20

RENCONTRES-LECTURES SURPRISES

Samedi 16 mars à 11 h
Bibliothèque L-Aragon
Tél. 02 37 88 45 20

SAMEDIS AU MUSÉE : À L'EAU OU À L'HUILE

Samedi 16 mars à 11h
Musée des Beaux-Arts
Tél. : 06 60 67 53 66

JEANNÉ D'ARC ET AGNÈS SOREL : LES ATOUTS

CŒUR DE CHARTRES VII
Samedi 16 mars à 14h30
Chartres Tourisme –
Maison du Saumon
Tél. 02 37 18 26 26

FESTIVAL REGARDS D'AILLEURS : FILMER LE MEXIQUE

Samedi 16 mars à 15h30
Médiathèque
L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

POUR REDÉCOUVRIR LA CATHÉDRALE : UNE ARCHITECTURE AU SERVICE DU SENS

Du 17 au 19 mars
Cathédrale de Chartres
Tél. 02 37 21 75 02

LES MILLE ET UNE COULEURS D'AUTRICUM

Visites guidées
Dimanche 17 mars à 15 h
Jeudi 21 mars à 15 h
Musée des Beaux-Arts
Tél. 02 37 23 41 75

JEUDIS AU MUSÉE : CYCLE OCÉANIE, AUX SOURCES DES ARTS ABORIGÈNES DE LA TERRE D'ARNHEM

Jeudi 21 mars à 18 h
Musée des Beaux-Arts
Tél. 02 37 90 45 80

CINÉ-CULTE : LA BALLADE DE NARAYAMA

Jeudi 21 mars à 20h
Cinéma Les Enfants du Paradis
Tél. 06 70 03 24 70

UTILISER LE CLOUD

Samedi 23 mars à 14h30
Médiathèque
L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

CHARTRES ET SES REMPARTS

Samedi 23 mars à 14h30
Chartres tourisme –
Maison du Saumon
Tél. 02 37 18 26 26

SUNÙ

Dimanche 24 mars à 15h
Compa – Conservatoire de l'agriculture
Tél. 02 37 84 15 00

JEUDIS AU MUSÉE : MUSÉCOLE, HOMMAGE À VLAMINCK

Jeudi 28 mars à 17 h 30
Musée des Beaux-Arts
Tél. 02 37 90 45 80

CONNAISSANCE DU MONDE : BOLIVIE

Mardi 26 mars à 14h15 et 20h15
Cinéma Les Enfants du Paradis

POUR REDÉCOUVRIR LA CATHÉDRALE : LE VITRAIL DE SAINT-EUSTACHE

Du 23 au 26 mars
Cathédrale de Chartres
Tél. 02 37 21 75 02

RENCONTRE-LECTURES AVEC FRANÇOIS DE CORNIÈRE

Samedi 30 mars à 15h30
Médiathèque
L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

ÇA A ÉTÉ, 1907-1955 : ILS ONT CONNU DEUX GUERRES

Rencontre avec le photographe Christian Malon
Dimanche 31 mars à 15h
Compa – Conservatoire de l'agriculture
Tél. 02 37 84 15 00

POUR REDÉCOUVRIR LA CATHÉDRALE : LE VITRAIL DE LA RÉDEMPTION

Du 31 mars au 2 avril
Cathédrale Notre-Dame
Tél. 02 37 21 75 02

JEUNESSE**MASTER-CLASS CLOWN MUSICIEN**

Samedi 2 mars de 9 h 30 à 12 h 30 et 13h30 à 16h30
Conservatoire – cloître des Cordeliers
Tél. 02 36 67 30 70

HISTOIRES DE LA CABANE

Samedi 2 mars à 10h30
Médiathèque
L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

MÉLI-MÉLO D'HISTOIRES

Mercredi 6, 13 et 27 mars
Médiathèque
L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

RENCONTRE-LECTURES

Samedi 9 mars à 15h30
Samedi 16 mars à 11h
Médiathèque
L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

AMUSEZ-VOUS AU MUSÉE : L'ART DU PORTRAIT

Samedi 9 mars à 14h30
Compa – Le Conservatoire de l'agriculture
Tél. 02 37 84 15 00

RONDE DES HISTOIRES

Samedi 9 mars à 11h
Bibliothèque Louis-Aragon
Tél. 02 37 88 45 20

THÉÂTRE JEUNESSE

Lectures
Samedi 9 mars à 15h30
Médiathèque
L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

LES BÉBÉS AU MUSÉE : C'EST LE PRINTEMPS

Mercredi 13 et 27 mars à 9h15 et 10h30
Compa – Conservatoire de l'agriculture
Tél. 02 37 84 15 00

MÉLI-MÉLO D'APPLIS

Mercredi 20 mars à 16h
Médiathèque
L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

RENCONTRE-LECTURES AVEC DOMINIQUE RICHARD

Samedi 23 mars à 15h30
Médiathèque
L'Apostrophe
Tél. 02 37 23 42 00

AIMER AIMER

Spectacle familial
Samedi 23 mars à 18 h 30
Salle Doussineau
Tél. 02 37 23 41 42

Invitez une œuvre d'art chez vous !

L'artothèque du musée des Beaux-Arts permet d'emprunter une création originale et de l'exposer dans votre domicile. Tableaux, dessins, estampes, mosaïques, sculptures... de nombreuses œuvres vous attendent.

Partager l'émotion d'une création contemporaine avec vos proches depuis votre salon, c'est possible avec l'artothèque. Ce service culturel, proposé par la Ville depuis 2008, a pour vocation de sensibiliser différents publics (particuliers, associations, écoles, entreprises) aux pratiques artistiques actuelles, en favorisant le prêt d'œuvres. « Ce service permet de découvrir les tendances et expressions d'artistes de notre temps, tout en décorant votre intérieur pour une somme modique, indique Philippe Bihouee, attaché de conservation au musée des Beaux-Arts. Un lien entre le public et les artistes peut ainsi se créer. L'artothèque comporte 98 œuvres acquises par la Ville de Chartres. Elle est en constant enrichissement par des acquisitions et par la donation d'œuvres d'art. »

► **Le catalogue des œuvres**

est disponible au musée des Beaux-Arts, à la médiathèque L'Apostrophe, et sur le site www.chartres.fr/sortir-a-chartres/culture/musee-des-beaux-arts/artotheque.

Renseignements :
02 37 90 45 85 ;
musee.beaux-arts@ville-chartres.fr



1

❶ KRIKI, DVD à l'atelier

❷ Richard Goguet dit Rich,
Le Peintre

❸ Coralie Helaine
*Frêles étoiles chues
sur la terre*

❹ Catherine Simoneau Pestel
Carbone 4



► **L'artothèque se compose de :**
31 peintures
19 mosaïques
10 sculptures
6 photographies
10 estampes
18 dessins
4 vitraux



Une nouvelle saison tout en arts !

À chaque printemps, le Chemin des Arts est l'événement artistique que vous attendez. Il revient avec une nouvelle programmation à découvrir tout au long de l'année.



Depuis 15 ans, le Chemin des Arts est un parcours d'art contemporain organisé par la Ville, reliant trois lieux dédiés : la chapelle Saint-Eman, le prieuré Saint-Vincent et la collégiale Saint-André... et parfois des sites en plein air du cœur de ville. Mosaïstes, peintres, sculpteurs, plasticiens, photographes, dessinateurs... y participent avec envie, nous surprenant par leur technique et leur créativité. L'art contemporain s'expose à Chartres, de mars à décembre, avec une dizaine d'expositions différentes et constitue une proposition unique en région Centre-Val de Loire.

Cette année encore, elles vont composer un parcours d'une grande diversité, aisé à découvrir.

Inspirations féminines

Une fois n'est pas coutume, les artistes femmes seront seules à l'honneur à la chapelle Saint-Eman ! Les mosaïstes Mak Tricard, Helga Dangel et Annie Busin s'y succèderont. Les tesselles de verre, minéraux et céramiques se combinent à l'infini mais de manière unique et avec une volonté d'expression différente pour chaque artiste : les tendances et des lignes pour la première, des liens d'amitié pour la deuxième et des femmes sans blessure apparente pour la troisième.

Expressions multiples

Au prieuré Saint-Vincent, chaque artiste convié s'approprie le lieu pour nous transporter dans son univers. D'abord Il s'agit d'une invitation au Pays

du soleil levant - le Japon - que proposera Christine Vandecasteele avec ses peintures très fines de kimonos. Ensuite les sculptures en pâte à papier de Marc Touret transformeront le prieuré et l'Apostrophe en forêts habitées de formes animalières. La rentrée de septembre sera plus quant à elle graphique avec les peintures de Jean-Paul Albinet, inspirées du langage technologique et médiatique. Enfin pour fêter Noël, Edith Micheli 2 présentera ses scènes de vies et paysages de style naïf, dont les représentations de Chartres, parfois sous la neige, nous seront un clin d'œil.

Monumentales

Cet été, Christophe Charbonnel investit la ville et la collégiale Saint-André pour une exposition

« Colossale » ❶. Depuis vingt ans, le sculpteur élabore une œuvre directement empruntée à la statuaire antique, façonnée dans un mouvement que l'on pourrait qualifier « de figuration néoclassique », prônant le retour à l'idéal de beauté de l'Antiquité, mais aussi caractérisé par un traitement des corps puisé dans l'imagerie et l'imaginaire de nos super héros modernes ; ses figures sont tout à la fois d'une majesté hiératique, solennelles et d'une attente sauvage. Ses géants de bronze inspirés des mythes grecs, bibliques mais aussi de la science-fiction se prénomment Persée, Orphée, Goliath ou Le Veilleur... Ils vous attendent pour vous conter leur histoire...

► Agenda

16 mars au 12 mai,

chapelle Saint-Eman :

MAK. TRICARD (mosaïques)

6 avril au 5 mai,

prieuré Saint-Vincent :

Christine Vandecasteele
(peintures)

25 mai au 1^{er} septembre,

chapelle Saint-Eman :

Helga Dangel (mosaïques)

15 juin au 1^{er} septembre,

prieuré Saint-Vincent -
L'Apostrophe :

Marc Touret (sculptures)

29 juin au 1^{er} septembre,

collégiale Saint-André -
parcours en cœur de ville :

Christophe Charbonnel
(sculptures)

14 septembre au 20 octobre,

prieuré Saint-Vincent -

galerie Loire :

Jean-Paul Albinet (peintures)

14 septembre

au 15 décembre,

chapelle Saint-Eman :

Annie Busin (mosaïques)

9 novembre au 22 décembre,

prieuré Saint-Vincent :

Edith Micheli (peintures)



Tendance mosaïcale

C'est d'abord en tant que peintre que Mariange Kerouanton-Tricard débute sa carrière d'artiste autodidacte. Dès le collège, elle pratique la peinture à l'huile. À 18 ans, elle réalise ses premières expositions en Bretagne. Plus tard à Bougival, elle participe sous la houlette de Georges Régnault, dit « le dernier des Impressionnistes » aux journées de peinture sur terrain. Plus tard, en sillonnant pendant plus de vingt ans la Méditerranée sur les routes des Grecs, Romains, premiers Chrétiens et Byzantins, elle visite les sites antiques les plus extraordinaires et découvre les mosaïstes anciens. Ravenne, Spilimbergo, Venise et son maître verrier Orsoni, la guident vers une future destinée. MAK peint aujourd'hui avec les smalts, les pierres, le bois, le sable... La LIGNE mène son travail, devient sa directive, frôlant le vertige des falaises, puisant aux profondeurs de la terre, de la mer, accrochant au passage pierres et galets, racines et écorces, objets brisés...

► MAK.TRICARD

Chapelle Saint-Eman, 16 mars au 12 mai

Du mardi au dimanche de 14 h à 18 h

mak.tricard.fr



PATRIMOINE MONDIAL UNESCO

**CHARTRES
CATHÉDRALE**

À VOS PHOTOS

**#CathedraleUnesco
6 mars - 31 mai 2019**

La cathédrale de Chartres,
Patrimoine mondial de l'Unesco
depuis 40 ans !

Partagez vos plus belles
photographies de Notre-Dame
sur Instagram avec
#CathedraleUnesco !

POUR EN SAVOIR PLUS

www.chartres.fr/cathedrale-unesco

SUIVEZ-NOUS SUR

www.instagram.com/villedchartres



CHARTRES

30 minutes pour prendre goût à l'art

Diplômée de l'École du Louvre, Anne Chevée partage son temps entre l'enseignement de l'histoire des arts, l'organisation de sorties culturelles et la rédaction d'ouvrages. Chaque mois, elle propose également une visite-flash au musée des Beaux-Arts.

Cest dans sa jeunesse que la Chartraine Anne Chevée développe son goût pour le patrimoine et la transmission. « À 20 ans, j'ai accompagné un groupe lors d'un voyage en Grèce pour le compte d'une agence de voyages, raconte la conférencière. Je n'avais aucune expérience dans ce domaine. Cela m'a procuré du stress, mais aussi du plaisir! » Quelques années auparavant, c'est à Ravenne alors qu'elle en visite les monuments qu'elle vit un choc esthétique. « Ces deux événements m'ont vraiment donné envie d'exercer un métier en rapport avec le patrimoine et la médiation. »

Et l'envie d'expliquer au plus grand nombre. Diplômée d'un BTS tourisme et de l'École du Louvre, enseignante et écrivain, elle propose des visites flashes au musée de Chartres. « Réaliser une bonne conférence, c'est facile quand on a face à soi un public averti, indique Anne Chevée. Mais j'aime également transmettre à ceux qui sont moins familiers des musées : c'est possible avec ces visites-flashes ». Le principe ? Découvrir trois œuvres en trente minutes seulement. « C'est une autre façon d'attirer les gens dans un mu-



Anne Chevée propose une visite flash par mois au musée.

sée. Certains ont trop peur de s'ennuyer et se découragent à l'idée d'assister à une visite trop longue. » Les collections du musée des Beaux-Arts étant éclectiques, la conférencière choisit trois œuvres qui peuvent s'intégrer dans un thème commun : *Allumer le feu*, *L'homme cet animal*, *Parlez-moi d'amour...* Une bonne façon de prendre plaisir à s'initier à l'art.

► **Visites-flash au musée des Beaux-Arts**, un samedi par mois à 11 h. Durée: 30 minutes – Tarif: 5 €. Sur réservation: 06 60 67 53 66.

► Les prochaines visites

À l'eau ou à l'huile, 16 mars

Tortue des îles et poissons européens. Rencontres marines avec la *Pêche* selon Natoire, la *Raie* de Soutine et un diadème océanien.

Outrances, 6 avril

Violence du sujet, souffle épique de sa composition... une tuerie ! Histoire d'un sculpteur également poète du malheur... Confrontation entre les arts européen et kanak.

Belles et moches ?, 18 mai

Avoir les yeux de travers ou un sourire carnassier, appliquer les canons d'une certaine beauté, peindre, sculpter un corps de rêve...

oui, mais nous n'avons pas tous le même rêve !

L'homme, cet animal, 22 juin

On n'apprend pas à ces singes à faire la grimace : ils peignent, étudient, boivent et fument... Miroir de l'humanité, imitateur ou double caricatural, face-à-face artistique et philosophique.

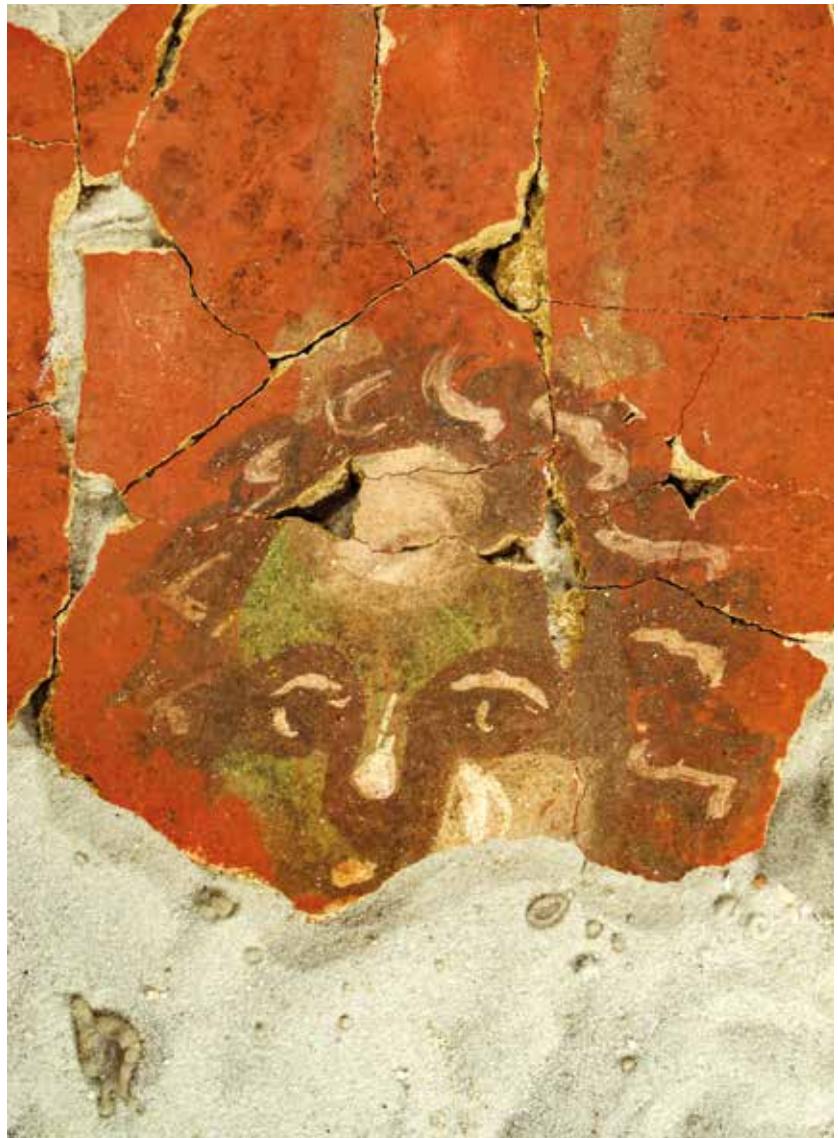
Les mille et une couleurs d'Autricum : les fresques romaines à Chartres

Alors que le street art contemporain s'expose sur les boulevards,
l'art antique des fresques se dévoile au musée !
Les peintures murales et les graffiti gallo-romains issus des collections du musée
et de la direction de l'Archéologie refont le mur !

Du 8 mars au 26 mai, les fresques chartraines, la plupart inédites et issues des fouilles archéologiques récentes, sont présentées dans l'exposition *Les mille et une couleurs d'Autricum* portée par la direction de l'Archéologie en collaboration avec le musée des Beaux-Arts. Combinant panneaux d'enduits peints restaurés, plaques simplement stabilisées dans un but d'étude, motifs isolés ou restitutions à taille réelle, l'exposition invite à une immersion dans l'ambiance et l'atmosphère colorée et raffinée des domus d'Autricum.

De belles découvertes

D'une riche variété, ces vestiges confortent l'image d'une Autricum colorée et flamboyante qui compte parmi les villes de Gaule du Nord les mieux documentées dans le domaine. Après les intéressants ensembles de la place des Épars en 1990 puis 2004, du cinéma en 2005 et du boulevard de la Courtille en 2012, le chantier de fouille de la rue Casanova réveille, à son tour, d'épatants et majestueux décors en 2013.



Masque de théâtre suspendu à un fronton (Place des Épars)

Puzzles géants

Les archéologues et toichographologues reconstituent, fragment par fragment, tels des puzzles géants, ces revêtements décoratifs souvent détruits dès l'Antiquité. Larges champs blancs ou colorés, motifs isolés, scènes incomplètes mais compréhensibles, ou bien souvent décors trop lacunaires pour être compris, jalonnent leur patient travail. Parfois la chance sourit et une découverte exceptionnelle bouleverse le classement honorifique du plus beau ou plus complet décor antique d'Autricum.

La richesse des décors

Couleurs éclatantes aux multiples nuances de rouge, de bleu ou de vert, motifs subtils, scènes figurées, personnages et animaux apparaissent sous l'œil attentif des archéologues. En outre, de nombreux graffitis, inscriptions ou dessins de gladiateurs, révèlent la vie quotidienne des habitants. Venez observer un prêtre d'Isis, admirer la barbe hirsute du dieu Océan, saluer l'empereur, reconnaître des animaux exotiques ou fantastiques, contempler les 9 m² restitués du somptueux décor de la rue Casanova, revivre des combats de gladiateurs et, enfin, laissez vous-mêmes, la trace de votre passage

► Les mille et une couleurs d'Autricum

Exposition du 8 mars
au 26 mai
Musée des Beaux-Arts
Palais épiscopal,
29 cloître Notre-Dame.



► Juedis au musée

Jeudi 7 mars à 18 h :
Les fresques romaines
à Chartres, par François
Kleitzi, archéologue.

► Les visites guidées pour tous

Accompagné par un médiateur culturel ou un archéologue, vous découvrez tous les secrets des fresques d'Autricum.

- dimanche 17 mars à 15 h
 - jeudi 21 mars à 15 h
 - mercredi 3 avril à 10 h 30
 - dimanche 7 avril à 15 h
 - dimanche 28 avril à 15 h
 - jeudi 2 mai à 15 h
 - dimanche 12 mai à 15 h
 - mercredi 22 mai à 10 h 30
- Visite guidée gratuite limitée à 15 personnes
Réservation à la direction de l'Archéologie : 02 37 23 41 75

► Pour les familles ! (Enfant de 6 à 12 ans accompagné d'un adulte)

Les vacances de Printemps seront l'occasion de visites et d'ateliers de fabrication d'une fresque à emporter chez soi !

Mercredi 10 avril – 10 h 30 :
visite guidée de l'exposition au musée

Jeudi 11 avril – 9h-12h :
atelier fresque à la romaine à la direction de l'Archéologie

Mercredi 17 avril – 10 h 30 :
visite guidée de l'exposition au musée

Jeudi 18 avril – 9h-12h :
atelier fresque à la romaine à la direction de l'Archéologie

Visite guidée gratuite
Tarifs atelier par enfant :
3,50 € participants de Chartres / 4,50 € participants de Chartres métropole / 5 € participants hors agglomération
Réservation à la direction de l'Archéologie :
02 37 23 41 75

À l'heure du jazz

Les prochains rendez-vous du conservatoire de musique et de danse ainsi que de la salle Doussineau célèbrent les rythmes jazz, en résonance avec le festival Jazz de mars !



Avec deux concerts et une Master class, le conservatoire participe activement au festival Jazz de mars. Il accueille le célèbre pianiste Laurent De Wilde pour une master class placée sous la thématique «Thelonious Monk » et les professeurs du département jazz sont également à l'honneur

avec deux rendez-vous : «Du côté de chez Proust» et «Vintage Jazz Club».

La première manifestation est une avant-première au Printemps proustien, dédié au célèbre écrivain, en Eure-et-Loir avec une création pour quartet qui fait se rencontrer de manière inattendue littérature et

jazz. Antoine Delaunay, au piano et Camille Poupat, au saxophone, deux professeurs au conservatoire sont entourés de Nicolas Pfeiffer à la contrebasse, Jean Phillippe Watremez à la guitare et de la comédienne Sophie Neveu.

Pour le deuxième concert, notre professeur de saxophone



Christophe Beuzer a imaginé une soirée en trois parties autour de compositions originales pour quartet et septet avec un programme éclectique dans la tradition du jazz, du blues et l'esprit de la Nouvelle Orléans. Il sera accompagné par Patrick Cabon au piano, Thomas Posner à la contrebasse, Philippe Meniez à la batterie, Camille Poupat au saxophone, Patrick Hoarau à la trompette et Philippe Desmoulin au trombone. Tous les musiciens présents au concert avec leur instrument pourront partager en fin de soirée la scène autour de quelques standards.

À la salle Doussineau, c'est un pianiste de lumière, Giovanni Mirabassi qui s'impose dans la programmation. Dans un style très personnel où la richesse mélodique et rythmique se noue à l'inventivité de ses improvisations : ce véritable virtuose incarne une approche du jazz « à l'italienne » qui allie beauté, émotion et raffinement. Victoire du Jazz, Django d'or, prix de l'Académie du Jazz, Giovanni Mirabassi qui a joué notamment avec Chet Baker,

Steve Grossman, Eliott Zigmund, Glenn Ferris et tant d'autres, est devenu en quelques années un des grands noms du jazz.

Jazz en acoustique, concert proposé par les Samedis musicaux de Chartres réunit quant à lui Lalo Zanelli au piano, Minino Garay aux percussions et Didier Itharsurry à l'accordéon. Si les origines argentines de Lalo et de Minino ainsi que le côté basque de Didier joueront leur rôle, le lien entre les trois complices sera l'ouverture basée sur l'improvisation et la liberté d'interprétation. Chacun, y compris les nombreuses percussions jouées par Minino, pourra s'exprimer en solo lors de cette rencontre.

► Master class Laurent de Wilde

Ouverte aux musiciens professionnels et amateurs confirmés
Jeudi 7 mars à 18h
Conservatoire –
Cloître des Cordeliers
Réservations et renseignements : Antoine Delaunay 06 82 26 23 12
Plein tarif : 15€
Tarif réduit : 10€ / 8€

► Du côté de chez Proust

Vendredi 8 mars à 20h30
Salle Doussineau
Réservations et renseignements :
02 36 67 30 70
Plein tarif : 10 €
Tarif réduit : 6 €

► Jazz en acoustique

Samedi 9 mars 2019 à 20h30
Salle Doussineau
Réservations et renseignements :
samedismusicaux.fr
Tarifs : 20 / 18 / 14 €

► Giovanni Mirabassi, piano solo

Samedi 16 mars à 20h30
Salle Doussineau
Réservations :
theatredechartres.fr, fnac.fr,
carrefour.fr...
Tarifs : 15 / 10 €

► Vintage Jazz Club

Vendredi 26 avril à 20h30
Salle Doussineau
Réservations et renseignements :
02 36 67 30 70
Plein tarif : 10 €
Tarif réduit : 6 €

Stéphane Belmondo Trio, Love for Chet



THÉÂTRE DE CHARTRES

LE FILS

Samedi 2 mars à 20 h 30

De Florian Zeller, avec Stéphane Freiss et Rod Paradot

Théâtre

À travers cette pièce, Florian Zeller voulait se rapprocher de ce moment où quelque chose se déchire : l'enfant que nous avons élevé cesse d'être celui que nous connaissions pour devenir un être autonome, inquiétant et qui nous échappe. Un texte et une interprétation bouleversants et sobres. Une pièce qui marque une vie de spectateur.

ARTHUR ET IBRAHIM

Mardi 5 mars à 19 h 30

Amine Adjina

Théâtre - Dès 10 ans

Arthur et Ibrahim abordent l'héritage de l'histoire entre la France et l'Algérie et notamment la guerre d'Algérie, sous la forme d'une comédie pour tenter de contrer les risques de replis identitaires dont nous sommes tous témoins. Par le rire, Amine Adjina veut déjouer ce phénomène, sans masquer les réalités. Un pari réussi.

DANSER CASA

Vendredi 8 mars à 20 h 30

Direction artistique et chorégraphie Kader Attou et Mourad Merzouki

Danse hip-hop

Ce projet chorégraphique est un défi artistique pour les chorégraphes, mais aussi un passage de relais vers la nouvelle génération. Des jeunes interprètes talentueux et généreux, à la technique irréprochable, au service des chorégraphes, mais aussi du public, conquis !



LECTURE

**Samedi 9 mars à 11 h
au Foyer du Théâtre**

Autour de Conte d'amour, projet de création 2019 de la Compagnie Rosa M. Thomas Gauthier nous dévoilera son texte en avant-première. C'est l'histoire d'une rencontre, une fable sur deux figures qui n'avaient pas d'amour pour elles, parce qu'on ne les regardait pas ou mal, parce qu'elles avaient peur (des autres et du monde), parce qu'il est difficile de s'aimer, de s'accepter, hors des cadres et des normes, d'ouvrir les fenêtres... pour respirer. Une fable qui a quelque chose à voir avec la vie.

LE TOUR DU PLAN B

Mercredi 13 mars à 20 h 30

Grand Corps Malade

Chanson

Grand Corps Malade a su faire de son art, le slam, un genre artistique à part entière, avec une vraie dimension populaire. Il conte avec pudeur et humour ses moments de vie.

TOUT EN DOUCEUR

Samedi 16 mars à 20 h 30

Jérôme Commandeur

Humour (complet)

L'humoriste revient sur scène après 6 ans d'absence avec un spectacle plus corrosif et féroce que jamais !

PAGAGNINI

Vendredi 22 mars à 20 h 30

Humour musical

Musiciens pluridisciplinaires, comédiens au sens comique irrésistible, les PaGAGnini ne se contentent pas de servir une leçon de musique brillamment relevée, mais un spectacle reposant sur une théâtralité rigoureuse. En queue-de-pie, le quatuor espagnol nous offre un spectacle qui rallie tous les suffrages, du néophyte au mélomane érudit. Un « concert déconcertant » et délirant !

LECTURE

**Samedi 23 mars à 11 h
au Foyer du Théâtre**

Be Bop, lecture autour du jazz, par Antoine Marneur de la Compagnie du Théâtre du Détour et Bruno de Saint Riquier du Théâtre de la Forge. Une écriture de jazz, avec ses solos, sa rythmique qui swing, c'est l'histoire d'une rencontre et d'une retrouvaille à entendre comme un chorus de Charlie Parker ou de Coltrane.

► Renseignements et réservations
sur www.theatredechartres.fr ;
billetterie@theatredechartres.fr.

Au guichet et par téléphone au 02 37 23 42 79,
du mardi au vendredi, de 13 h 30 à 18 h 30,
et le samedi, de 10 h à 13 h.

Selon les spectacles, places disponibles sur :
www.fnacspectacles.com ; www.ticketmaster.fr ;
www.billetreduc.com.

LA RAISON D'AYMÉ

Mardi 26 à 20 h 30

Isabelle Mergault, Gérard Jugnot
Théâtre (complet)

Isabelle Mergault donne la réplique à Gérard Jugnot et incarne... sa conscience. Une comédie désopilante !

LOVE FOR CHET

Vendredi 29 mars à 20 h 30

Stephane Belmondo Trio

Jazz

Dans le cadre du Festival Jazz de mars

Pour le jazzman, il n'était aucunement question d'imiter son ancien mentor, cela n'aurait pas été lui rendre hommage. À travers cette soirée, Stéphane Belmondo, trompettiste et compositeur maintes fois récompensé, nous enveloppe plutôt de son amour pour le musicien, grâce aux notes chaleureuses de ses cuivres.

TOUTE L'ACTU DES THÉÂTRES

THÉÂTRE PORTAIL SUD

► **Réservation :**
02 37 36 33 06
theatreportailsud.com
Entrée : 17 €. **Abonnés et tarif réduit :**
13 €.

UN CŒUR SIMPLE

Du mercredi 6
au samedi 9 mars à 21 h
et samedi à 17 h

De Gustave Flaubert.
Adaptation et interprétation :
Isabelle Andréani.
Mise en scène : Xavier Lemaire.

Et si nous nous plongeons dans les premières décennies du XIX^e et qu'une servante venait à nous raconter sa vie modeste, son demi-siècle de servitude. Et si le quotidien de cette femme nous apparaissait tout bonnement comme la vie de nos arrière-arrière-arrières grands-parents, si loin et si proche, avec les choses simples de la vie : l'amour de l'autre, l'envie de bien faire, le sens des responsabilités... C'est cette histoire que Flaubert nous décrit, c'est cette servante qu'Isabelle Andréani incarne, c'est cette rencontre que Xavier Lemaire met en scène avec une pudique force attractive.

L'EMMERDANTE

Du jeudi 21 au samedi 30 mars :
jeudi, vendredi et samedi à 21 h
et les samedis 23 et 30 à 17 h

De Jean-Christophe Barc
et Meaghan Dendraël.
Avec Jean-Christophe Barc
et Mahaut Leconte.
Mise en scène : Jean-Christophe Barc.

« *Ceux qui ne pensent pas comme moi sont des cons.* » Telle est la devise de Mathilde, une jeune militante au caractère bien tranché, qui se trouve interpellée... pour la sixième fois. Elle se retrouve à la PJ et doit répondre aux nombreuses plaintes portées contre elle, pour dégradations perpétrées lors de nombreuses manifs. Et ça tombe à nouveau sur Louis, un policier taciturne, qui va se retrouver, pour la sixième fois, face à elle, pour un interrogatoire hors normes...

THÉÂTRE EN PIÈCES

► **Théâtre de Poche,**
Abbayes Saint-Brice,
2 rue Georges-Brassens.
Entrée libre.
Réservation obligatoire.
Tél. 02 37 33 02 10 ;
theatre-en-pieces@
wanadoo.fr

RICHARD III

Répétitions publiques
le samedi 2 mars à 20 h 30
et dimanche 3 mars à 17 h

De Carmelo Bene. Avec Fabien Moiny,
Myriam Jarmache, Stéphanie Lanier,
Mélanie Pichot, Justine Wojtyniak.

Richard veut la couronne d'Angleterre. Pour accéder à ses fins, il élimine les membres de sa famille et réduit la puissance politique de ses rivaux. Ne restent autour de lui que les femmes : sa mère, sa belle-sœur, son épouse, l'ancienne reine déchu.

Emmanuel Ray, vous dévoilera le démarrage des répétitions de *Richard III* qui sera jouée à Chartres cet automne en coproduction avec le Théâtre de Chartres. C'est un moment un peu particulier où les artistes de la compagnie du Théâtre en Pièces vous ouvrent les coulisses de leur nouvelle création. Vous y découvrez les premières directions du metteur en scène, les traits des personnages qui se dessinent, les ébauches de la scénographie. Tous les éléments qui constituent un spectacle sont là en jachère, en réflexion, en questionnement... Un moment intime à partager ensemble...

THÉÂTRE DU SEUIL

► Renseignements
07 64 27 93 47.
Réservations :
www.theatreduseuil.com
ou info.theatreduseuil@gmail.com
ou Fnac, théâtre de
Chartres, Carrefour...
Tarifs : 15€ et 20€



NICOLAS JULES

Samedi 9 mars à 20 h 30
*Chanson décalée -
Rock flamboyant*

Nicolas Jules appartient à cette conspiration de poètes qui tordent le rock comme d'autres tordirent les vers.

Tout à tour drôle, émouvant, déroutant et bien souvent tout à la fois, ce poète, comédien, chanteur est tout simplement surprenant. Ses textes sont fins et ciselés, sur des musiques lorgnant davantage sur le blues crasseux que sur la joliesse polie d'une chanson française aseptisée.

«*L'amour avoué est-il à moitié pardonné?*». Le flamboyant Nicolas Jules, joueur de mots précis et malicieux, continue à mener un incroyable sabbat avec ses chansons nourries de chassés-croisés amoureux. Avec *Crève-silence*, le 5^e album de cet artiste radical, il creuse un peu plus le sillon d'un surréalisme joyeux. Façonnant à sa manière des chansons distinguées, il voyage en des contrées connues de lui seul.

La première partie sera assurée par 21 Grammes², un duo composé de Charlotte Belnou et Yann Costa.

STAGE AVEC NICOLAS JULES

Dimanche 10 mars de 9 h à 12 h

On n'apprend pas à faire des chansons dans les livres ou dans les ateliers. Au mieux, on peut en causer (avec Nicolas Jules, par exemple) pour s'assurer qu'on est sur un bon chemin. Et on n'oublie pas que le chemin est long et l'arrivée jamais définitive. Pour bien partir, il ne faut pas partir de rien, il faut partir de tout. Et apprendre à se connaître pour se dévêtir un à un de ces musiques, de ces mots qui ne sont pas les siens. Apprendre à cueillir ce qui est à soi et qui saura être reconnu par l'autre comme une singularité. Prendre conscience que la méthode universelle pour apprendre est une arnaque. Et que chacun doit essayer de chercher la chanson qui lui ressemble.

► Nombre de places limitées, réservation obligatoire :
www.theatreduseuil.com
et info.theatreduseuil@gmail.com.
Renseignements : 07 64 27 93 47
Tarifs : 30 €

CINÉ CLAP LE PROGRAMME DE MARS

Mardi 5 mars à 20 h 30
à la médiathèque L'Apostrophe

THE PARTY

de Sally Potter (Grande-Bretagne, 1 h 11, vostfr).
Avec Kristin Scott Thomas

Janet vient d'être nommée ministre de la Santé, l'aboutissement de toute une carrière. Elle réunit avec son époux Bill quelques amis proches. Mais la fête prend un tournant inattendu.
En 1^{re} partie : court métrage « Music for one apartment and six drummers »

Jeudi 21 mars à 20 h 30
au cinéma Les Enfants du Paradis

LA BALLADE DE NARAYAMA

de Shohei Imamura (Japon, 1983, 2 h, vostfr)

Orin atteint l'âge fatidique de 70 ans. Comme le veut la coutume, elle doit se rendre sur le sommet de Narayama pour être emportée par la mort. La sagesse de la vieille femme aura d'ici-là l'occasion de se manifester.
Introduction du film par Dominique Buisson, spécialiste du Japon
Séance ciné-culte ; tarif réduit avec la carte ciné-clap

FESTIVAL REGARDS D'AILLEURS « LE MEXIQUE »

Au cinéma
Les Enfants du Paradis

Vendredi 8 mars
à 20 h 30

MUSEO de Alonso Ruizpalacios (Mexique, 2019, 2 h 06, vostfr)

Jeudi 14 mars à 20 h 30

UN MONSTRE À 1000
TÊTES de Rodrigo Plá (Mexique, 2016, 1 h 14, vostfr) en présence du réalisateur et de la co-scénariste

Mercredi 27 mars
à 20 h 30

COMPRAME
UN REVOLVER de Julio Hernández Cordón (Mexique, 2019, 1 h 24, vostfr) en présence du réalisateur (sous réserve)
La séance : 7,50 € ;
ciné-clap, - de 25 ans : 5,70 € ; carte 3 films : 12 €

À la médiathèque
L'Apostrophe

Samedi 16 mars à 15 h 30

QUAND PASSE LE TRAIN
Documentaire de Jérémie Reichenbach (2013, 30 minutes)

Suivi de :

MEXIQUE RENDEZ-VOUS AVEC LES MORTS
Documentaire d'Alexandre Mostras (2013, 52 minutes) en présence du réalisateur

Au COMPA

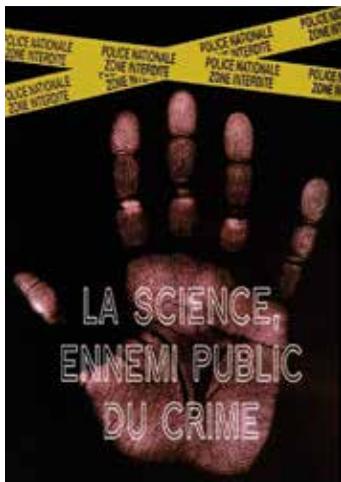
Dimanche 24 mars à 15 h
SUNU

Documentaire de Teresa Camou Guerrero (2015)

Partenariat Festival
« Regards d'ailleurs »

Dreux / Ciné-Clap /
Enfants du Paradis /
Ville de Chartres / Compa

La science, ennemi public du crime



Au-delà des clichés télévisuels, découvrez ce qu'est vraiment la police scientifique et ses missions. Venez vous immerger au cœur du service local de la police technique de Chartres pour y découvrir les nombreux acteurs qui la constituent. Vous y découvrirez l'aspect humain et scientifique d'un métier qui maîtrise de nombreuses techniques au service de l'enquête policière.

Audrey Troin a effectué des études de biologie à l'universi-

té qu'elle conclut par un master en sciences de l'environnement terrestre en spécialité gestion des risques naturels et technologiques. Elle réussit avec succès le concours de technicien de la Police technique et scientifique en 2009 qui lui permit d'intégrer son poste actuel à Chartres.

► Mardi 26 mars à 20 h 30.
Pôle universitaire d'Eure-et-Loir,
21 rue de Loigny-la-Bataille.
Entrée libre dans la limite
des places disponibles.
Renseignements : 02 38 77 11 06.

Un printemps théâtral !

Le théâtre jeunesse donne de la voix en mars et en avril avec des lectures, des rencontres d'auteurs et la découverte des collections de pièces de théâtre.

À découvrir à l'Apostrophe et à la salle Doussineau !

Les enfants mais aussi les adultes, parents, enseignants, comédiens, metteurs en scène sont invités à venir découvrir cet univers : un texte « *jeune public* » exigeant peut émouvoir, questionner ou surprendre chacun d'entre nous. Sur cette même thématique, une exposition patrimoniale au premier étage de l'Apostrophe témoigne de la vie théâtrale à Chartres au XIX^e et au XX^e siècle.

Exposition

PANORAMA DU THÉÂTRE CONTEMPORAIN POUR LA JEUNESSE

avec les Éditions Théâtrales, École des loisirs, Actes Sud-Heyoka jeunesse.

Le théâtre jeunesse publié connaît une belle diversité. L'écriture est poétique et inventive, les paroles sont intimes ou polyphoniques, les thématiques fortes et engagées. Des idées de pièces à lire, à dire et à jouer pour un plaisir partagé et un paysage littéraire à découvrir.

► Du 7 mars au 28 avril,
l'Apostrophe, accueil

Rencontre-lectures

LE THÉÂTRE POUR LA JEUNESSE :

**des textes à lire, à dire,
à écouter, à jouer.**

Avec Pierre Banos, directeur des éditions Théâtrales et Philippe Dorin, auteur de nombreuses pièces de théâtre destinées aux enfants.

Ce genre littéraire à part entière a ses « classiques » grâce à Nathalie Papin, Jean-Claude Grumbert, Suzanne Lebeau, Fabrice Melquiot, Philippe Dorin... On rit, on savoure, on revisite les interrogations de notre monde et on partage des émotions grâce à ces lectures.

Public familial, à partir de 6 ans.

► Samedi 9 mars, 15h30,
l'Apostrophe, auditorium

Lectures-rencontre avec Dominique Richard,

**auteur dramatique, metteur
en scène et lauréat du Grand
prix de littérature dramatique
jeunesse 2017.**

Par une langue inventive et simple, l'auteur s'émancipe des situations quotidiennes et cocasses. Les enfants aiment, les grands aussi !

Public familial à partir de 7 ans.

► Samedi 23 mars, 15 h 30,
l'Apostrophe, auditorium

Spectacle en famille

Aimer aimer

Grosse Patate, Rosemarie, Hubert, Rémi... les personnages de l'auteur Dominique Richard vous donnent rendez-vous pour une drôle de leçon de vie.

Un détour poétique empreint de philosophie, dessiné en direct par Vincent Debats !

► Samedi 23 mars, 18 h 30,
Salle Doussineau
Lectures dessinées à partir de
7 ans - Tarifs : 10 / 6 €

Lectures-rencontre

1, 2, 3 THÉÂTRE !

Avec Antoine Marneur et des élèves de l'atelier ados du Théâtre de Chartres.

Mise en voix d'extraits de textes du théâtre jeunesse contemporain suivie d'une discussion. Le plaisir de la lecture à voix haute peut-il être un déclic pour la lecture du théâtre ?

Durée : 45 min. Public familial, à partir de 6 ans.

► Samedi 6 avril, 11 h,
l'Apostrophe, auditorium

Lectures

3 PIÈCES SUR UN PLATEAU

Avec Sonia Jacob, Olivier Cherkh et Emma Broughton.

Compagnie L'Oreille à Plumes. Être le loup de Bettina Wegemann ; Un, deux, Rois de Nathalie Papin et un autre texte surprise. Public familial à partir de 6 ans. Durée : 1 h environ.

Inscriptions à l'espace jeunesse à partir du 30 mars.

► Samedi 27 avril, 15 h 30,
l'Apostrophe, auditorium

Les mystères de la cathédrale

Le service accueil-visites vous propose un voyage dans les symboles fascinants d'un haut lieu sacré : un temple, héritier de celui de Salomon. Dans les entrailles de la cathédrale, dans la crypte la plus grande de France vous découvrirez les légendes autour de la statue de Notre Dame de Sous Terre et d'un ancien puits gallo-romain.

Visite les vendredis 8 et 22 mars, et le dimanche 17 mars, à partir de 14 h 30.
Tarif : 10 € par personne.
Réservation obligatoire.
Renseignements : 02 37 21 75 02 ;
visitecathedrale@diocesechartres.com ;
www.cathedrale-chartres.org

Inscription au conservatoire

Les Classes à horaires aménagés en musique (CHAM) et en danse (CHAD) aménagent l'emploi du temps des élèves à l'école primaire et au collège, afin de leur permettre de suivre les cours du conservatoire pendant le temps scolaire. Ils s'y rendent ainsi deux après-midi par semaine. La date butoir pour la remise des dossiers des CHAM-CHAD en 2019-2020 est le vendredi 29 mars.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre le service enseignement du conservatoire au 02 36 67 30 70.

Conférence

Samedi 23 mars, le musée de l'École organise une conférence ayant pour thème : « Si "À la recherche du temps perdu" nous était contée... ». La lecture sera assurée par Jean Ferrière, ancien professeur de lettres au collège Marcel-Proust d'Illiers-Combray.

Conférence le samedi 23 mars, à 14 h 30 au musée de l'École, 12, place Drouaise.
Tarifs : 3,50 € (adulte), 2,50 € (enfant), 1 € (adhérent).
Renseignements : 02 37 32 62 13
museedelecolechartres28@orange.fr

Marche pour les femmes

Dans le cadre de la Journée internationale des femmes, le C'Chartres Tennis organise une marche de 8 km ouverte à toutes les femmes, licenciées ou non au club. À l'issue du parcours, le club offrira l'apéritif à toutes les participantes, qui auront aussi la possibilité de déjeuner sur place en apportant leur pique-nique.

Dimanche 10 mars, à 10 h au club house du C'Chartres Tennis, stade des Grands-Prés. Gratuit.
Renseignements :
cchartrestennis@gmail.com
et 02 37 21 54 00.

Café des aidants

Le Café des aidants est un rendez-vous pendant lequel l'aidant prend un peu de temps pour lui. C'est également un moment d'information, pour échanger et rencontrer d'autres aidants dans un cadre convivial. Ce Café est co-animé par un travailleur social mis à disposition par le CCAS de Chartres, et une psychologue. Le thème de la prochaine réunion est « Les richesses de la relation d'aide ».

Judi 7 mars, de 14 h à 15 h 30, restaurant OC'Seven, place Saint-Michel. Entrée libre.
Renseignements : 02 45 26 01 30 et
fd.eureetloir@famillesurales.org

Comité d'éducation pour la santé en Eure-et-Loir

Le Comité d'éducation pour la santé en Eure-et-Loir (CESEL) organise deux réunions en mars pour arrêter de fumer. Les thèmes évoqués seront la gestion du stress par la relaxation (lundis 4 et 18 mars à 17 h 30) et la possible prise de poids après l'arrêt de la cigarette (jeudi 14 mars à 17 h).

Les lieux des réunions seront dévoilés lors de l'inscription au 02 37 30 31 05 ou 07 71 11 22 56.
Renseignement :
www.reseau-addiction28.fr.

Avis d'enquête publique

Par arrêté municipal, le maire de Chartres a prescrit l'ouverture de l'enquête publique afin d'informer le public et de recueillir ses observations relatives à l'évaluation environnementale du projet d'Équipement plurifonctionnel culturel et sportif (EPCS) au 28 rue Danièle-Casanova à Chartres. Elle se déroulera au guichet unique, 32 boulevard Chasles, du 13 février au 16 mars. Le Tribunal administratif d'Orléans a désigné Michel Vernay en tant que commissaire enquêteur. Il procédera à l'enquête publique et recevra le public lors des permanences au guichet unique : mercredi 13 février, de 9 h à 12 h ; mercredi 6 mars, de 14 h à 17 h ; samedi 16 mars, de 9 h à 12 h. Le dossier et le registre seront déposés et consultables au guichet unique. Le public pourra ainsi en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations, ou bien les adresser par écrit à l'adresse suivante :

M. le commissaire enquêteur
Évaluation environnementale « équipement plurifonctionnel culturel et sportif (EPCS) »
Hôtel de ville - Place des Halles
28000 CHARTRES
 OU
enquete-epcs@agglo-ville.chartres.fr

À l'issue de cette enquête, la ville de Chartres est l'autorité compétente pour délivrer le permis de construire de l'EPCS. Toute personne peut, à sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier pour ouvrir et organiser l'enquête publique dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête. Le dossier pourra également être consulté et téléchargé sur le site www.chartres.fr. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la mairie, et sur le site internet pendant un an.

Grande collecte alimentaire des restos du cœur

Pour faire face à l'augmentation du nombre de bénéficiaires des Restos du cœur, des bénévoles seront présents dans les super et hypermarchés pour collecter les denrées indispensables aux personnes démunies. Conserves de poissons, viandes, légumes, desserts, ainsi que produits alimentaires pour bébés et produits d'hygiène seront les bienvenus. Des coups de main bénévoles seraient également éminemment appréciés.

Collecte les 9, 10 et 11 mars ;
infos recrutements des bénévoles
au 06 66 89 77 75 ou par mail à
ad28.manifestations@restosducoeur.org



Années 80 au cinéma

Le cinéma les Enfants du Paradis rediffuse une fois par mois un classique du cinéma des années 80. Vendredi 1^{er} mars, il projettera le film *Retour vers le futur*, réalisé par Robert Zemeckis en 1985 et qui évoque les péripéties d'un adolescent américain, voyageant dans le passé. Le mois suivant, le cinéma chartrain diffusera *Shining*.

Séances les vendredis 1^{er} mars et 5 avril à 20 h
au cinéma Les Enfants du Paradis.
Tarifs : 5 € ; 5 € le menu hot dog.
Renseignements :
enfantsparadis.cineparadis.fr

Solution du mois de février 2019	M	E	S		R	R								
	M	I	N	U	S	C	U	L	E					
	A	L	T	I	E	R	S		T					
		L	I	T		U	S	E	R					
	B	S		O	I	E		R	E	I	N	E		
	F	L	E	M	M	A	R	D	E		E	T	C	
		A	C	I	E	R		A	G	E		R	I	
		I	N	T	E	R	D	I	T		P	U	E	R
		C	I		T	I	N	T	A	I		R		
		R	H	O		A	E	D	E	S		N	O	M
		F	E	N	D		M	I	S	S		E	N	A
			N	O	T	E	E		A	L	O	S	T	
		P	E	I	N	A		N	A	S	E	S	E	
		L	I	O	N	N	E	S		S	T		R	R
			G	E	T			V	I	O	L	O	N	
		F	E	V	R	I	E	R		N	I	C	E	
				R	A	N	D	O		S	T	A	H	L
		B	O	A		E	I	R	E		O	E	E	L
			S	C	H	T	R	O	U	M	P	F		E

DETTE : SOMME DES DÉFICITS ACCUMULÉS (DÉFINITION DICTIONNAIRE)

Vous connaissez le discours de la municipalité sur sa gestion budgétaire : tout va bien Madame la Marquise ! Tout va bien ? Pas si certain que ça.

Dans les documents officiels, **la dette atteindra en 2019 plus de 110 Millions d'Euros**. Si la Ville ne dépensait plus 1 euros en investissement il lui faudra près de **10 ans pour la rembourser**. La moyenne des villes est à 6 ans. Tout va bien...

Voilà pour la photo officielle. Mais ces chiffres cachent une autre réalité. Il faut y ajouter pour mesurer le risque qui pèse sur la ville et les chartrains d'autres dettes que le Maire ne veut pas voir divulguées : 40 millions d'Euros de dettes supplémentaires dans le budget Annexe Aménagement. En y ajoutant 100 millions d'Euros pour des emprunts souscrits dans les « satellites » contrôlés par la ville ou l'agglomération. **Le package est en réalité à 240 millions de dette**... Tout va bien...

La ville s'endette et le nombre de Chartrains continue de baisser au fur et à mesure des recensements. Le projet de nouvelle mairie est celui de trop. Son coût final sera bien au-delà des prévisions. Cette dette hypothèque la capacité de la ville à poursuivre des investissements utiles aux chartrains. Elle limite également les moyens pour l'entretien de son patrimoine et de toute la commune au delà du seul centre ville.



référence : <https://www.inpots.com/fr/fr/le/insoumis/chartres>

Le groupe municipal Réinventer Chartres

Monique Kopfer, David Lebon, Josette Morin Berenfeld, Boris Provost, Sandra Renda, Sébastien Tenaillon
Contact : davidlebon@yahoo.fr

AUX ARBRES CITOYENS !

En ce début de printemps où les insectes et les oiseaux disparaissent en masse, les arbres bourgeonnent encore... Les pétitions aussi fleurissent. Emeline nous a écrit pour proposer celle-ci : <https://www.change.org/p/les-chartrains-contre-le-projet-du-cloître-notre-dame-chartres>

Cette pétition en ligne rassemble déjà plus de 13 500 signatures contre la bétonisation irrémédiable du parvis de la cathédrale de Chartres. A nouveau, cette décision unilatérale de la majorité prouve que le « petit peuple » n'est consulté que pour des banalités ferroviaires. Il s'agit pourtant de l'aménagement du monument emblématique de notre territoire. Tous les Beauce-rons devraient y être associés ! Car au final, le bâtiment retenu est encore une fois disproportionné, coûteux et écologiquement périmé. Ceux qui décident à notre place n'ont toujours pas compris que c'est à la ville de s'adapter à la nature et non l'inverse.

Nous proposons donc une alternative forte à cet urbanisme d'un autre temps. En tant que cœur touristique et économique chartrain, ce parvis doit ouvrir une nouvelle voie en réconciliant ville et campagne mais aussi passé et futur. Pour ce faire, nous proposons l'idée d'une ferme pédagogique au pied de la cathédrale, en lien direct avec les écoles environnantes. La végétation y serait basse mais luxuriante, faisant de ce parvis un véritable lieu de vie. Cette ferme urbaine serait la première d'une longue série qui permettrait à notre ville de retrouver son autonomie alimentaire, de créer des emplois d'avenir et d'enrayer l'hyperconsommation d'aliments douteux.

Pour que ces projets novateurs voient enfin le jour à Chartres, commençons par gagner les élections face à cette droite au service de l'aristocratie locale. Rien d'utopique à cela même si la marche peut sembler haute. Cette victoire dépendra de notre capacité à nous unir autour d'un projet rassembleur et d'une véritable volonté d'innover. Il n'y a plus de temps à perdre pour répondre aux grands défis de notre siècle : construire un système politique participatif incluant tous les citoyens, développer un programme de transition écologique ambitieux sur l'ensemble de l'agglomération et répondre aux urgences sociales par le redéploiement des services publics notamment. Voilà ce qui n'est pas négociable !

À ce stade, il est de notre devoir de sortir rapidement des divisions politiques stériles. Pourtant des vieux réflexes ont la vie dure, certains de mes anciens colistiers communistes ont décidé de faire bande à part en lançant leur propre appel. Je me désolidarise bien évidemment de cette initiative personnelle, d'autant que cet appel comporte un élément diffamatoire à mon encontre. **Notre programme pour les élections municipales est en cours de rédaction, au niveau national et sera adapté sur le plan local. C'est une base sérieuse de discussions et de réflexions. Chacun peut le consulter sur le site de la France Insoumise et également participer à son élaboration. Mais avant ce scrutin municipal, les élections européennes approchent à grands pas. Alors en mai 2019, faisons chuter Macron ! Et en 2020, mettons Jean-Pierre Gorges à la retraite, ensemble et pour de bon.**

Denis Barbe

chartres.insoumise@gmail.com

« MAIS POURQUOI EST-IL SI MÉCHANT ? »

J'avoue que je m'attendais à un peu plus de punch, de panache oserai-je même écrire.

Après un ministre-général des lanceurs de balles explosives confondant ordre public et chasse à courre, un grand chambellan mal rasé renvoyant un retraité pleurnichant dans les cordes et une re-présentante patronale vantant la baisse (trompeuse) du sous-emploi d'un sous-prolétariat assisté, voilà que c'est le Monsieur Propre de Les Républicains-canal historique qui fait une sortie remarquée. Après ces interminables mois de chienlit jaunâtre, enfin une proposition qui tient la route : interdire simplement les gens de manifester !

Quel est l'intérêt du grand débat ? Les longues séances de monologue retransmises à la télévision sont aussi pénibles qu'ennuyeuses. Toutes les questions essentielles n'y seront pas traitées. On vous autorise à discuter de la couverture du livre mais vous n'en réécrivez pas une seule ligne. Une fois qu'on le sait il faut que les gens retournent devant leur télé.

Un conseil ? Amis sans-dent qui hurlez dans la rue parce que vous êtes à sec le 10 du mois, qui cramez des palettes ou devez supporter les klaxons d'automobilistes aussi haineux que revanchards, payez votre redevance télé ! C'est un forfait et au moins si vous vous énervez vous éteignez la boîte, au mieux, ou, au pire, la brisez à coup de masse.

Franchement n'avez-vous rien de mieux à faire que d'assister à ces réunions où le politicien ne justifie même pas du coût de sa prestation ?

T. Brière-Saunier

Contact: Alliance.Royale28@inmano.com

Twitter: @canardsanstete1

FB: Alliance-Royal-sur-Chartres

C'ÉTAIT MIEUX AVANT ? CHICHE !

Lors du dernier Conseil Municipal nous avons vécu un grand moment : nos adversaires socialistes parlaient de budget, d'impôts et de dette...

Devoir de mémoire SVP ! Les disciples de François Hollande donnaient la leçon : « Attention à la dette », se lamentaient-ils... Nous ne vous infligerons pas le résumé de leur démonstration : à l'impossible, nul n'est tenu...

Doctement, ils oubliaient sans vergogne qu'ils étaient les descendants d'une majorité municipale qui avait laissé les Chartrains avec des impôts locaux supérieurs de 80% à ceux de la moyenne des villes de même taille. Leur indécence nous oblige à le rappeler, ne serait-ce que parce que les nouveaux Chartrains l'ignorent. Aujourd'hui, après 19 ans de baisse continue du taux des impôts locaux dans votre ville, la taxe d'habitation est revenue en dessous de la moyenne nationale et ce sera également le cas de la taxe foncière à la fin du mandat en cours.

20 ans d'efforts pour effacer les conséquences de ce désastre... Nous vous laissons choisir la formule que Michel Audiard (également vilipendé de son vivant par ces gens de gauche à l'humour sélectif) aurait appliquée à ces gens qui, décidément, « osent tout... »

Alors, la Ville de Chartres était placée par l'État « sous réseau d'alerte », avec des comptes scrutés par la Préfecture et la Chambre Régionale des Comptes. Nos zéloteurs du hollandisme ne parlent pas non plus des 12 millions d'euros que leur pouvoir a ôtés des dotations financières à la Ville de Chartres, et, dans les mêmes proportions, à toutes les communes du pays.

Et un million d'euros, c'est l'équivalent d'un point de dette. Car il faut le répéter : on juge une dette à la capacité de l'emprunteur à la rembourser. Votre banquier vous l'a déjà expliqué. Or ces mêmes banquiers financent la Ville et l'Agglomération, tellement qu'ils se font même concurrence pour le faire...

Au temps de Chartres socialiste, il aurait fallu 32 ans à la Ville pour rembourser ses dettes, à la condition de ne plus investir 1 franc. Ce fut d'ailleurs le cas des derniers budgets de leur époque. Qui se souvient d'une de leurs réalisations majeures ? Aujourd'hui, si nous cessons d'investir, il nous faudrait 9 ans, et ce sera 8 à la fin du mandat. Les spécialistes des finances publiques fixent à 12 ans le seuil à ne pas dépasser.

Ils voient seulement de l'œil gauche, mais jouent carrément les aveugles quand les journaux parlent de la dette monstrueuse de Lille ou de Paris gérées (?) par leurs maîtres...

Car qui débarque à Chartres sans y être venu depuis 20 ans voit ce que nous avons fait de l'argent des Chartrains : en leur temps « béni » pas de médiathèque, pas de cinéma, un petit conservatoire en ruine, pas d'Odyssée, des clubs sportifs et des associations réduits à la portion congrue, sauf pour leurs amis bien sûr.

Mais voilà, les élections municipales approchent et nos oublieux sans imagination retrouvent la mémoire : comme leurs prédécesseurs avant 2008 et 2014 ils essaient de vous refaire le coup de la « dette cachée », aujourd'hui dans les sociétés publiques qui dépendent de la Ville et de l'Agglomération. Pourtant leurs comptes sont vérifiés par des commissaires aux comptes indépendants, contrôlés par l'État et la Chambre Régionale des Comptes, et ils vont si bien que ces sociétés publiques paient même des impôts !

Cela va sans dire, mais cela va quand même mieux en le disant !

L'espoir reste permis : ils ont voté l'autre jour les subventions municipales aux écoles privées, exigées par la Loi, quand leurs anciens s'étaient joyeusement exemptés de le faire...

Heureusement, si les socialistes serinent leurs vieux refrains, l'extrême gauche innove et propose d'installer une ferme pédagogique sur l'esplanade devant la cathédrale, Audiard est dépassé ! C'est Ferdinand Lop qui ressuscite, qui voulait à Paris prolonger le boulevard Saint Michel jusqu'à la mer !

Alors, une plage devant la Cathédrale ? Chiche ?

Les élus de la majorité municipale

COMPTE RENDU SUCCINCT DU 5 FÉVRIER 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence de M. Jean-Pierre GORGES, Maire

DESIGNE Mme Geneviève CRESSAN Secrétaire de séance,

Étaient présents : Mme Elisabeth BARRAULT, Mme Kenza BENYAHIA, Mme Josette BERENFELD, M. Guillaume BONNET, M. Thibaut BRIERE-SAUNIER, M. Alain CONTREPOIS, Mme Geneviève CRESSAN, Mme Céline DEVENDER, Mme Karine DORANGE, Mme Dominique DUTARTRE, Mme Elisabeth FROMONT, M. Patrick GEROUDET, M. Jean-Pierre GORGES, M. Daniel GUERET, Madame Monique KOPFER, M. David LEBON, M. Franck MASSELUS, M. Pierre MAYINDA-ZOBELA, Mme Isabelle MESSNARD, Mme Janine MILON, Monsieur Yves NAUDIN, M. Boris PROVOST, M. Michel TEILLEUX, M. Sébastien TENAILLON, Mme Agnès VENTURA, Mme Isabelle VINCENT.

Étaient représentés : M. Laurent LHUILLERY par pouvoir à M. Franck MASSELUS, M. Jean-Maurice DUVAL par pouvoir à M. Alain CONTREPOIS, M. Alain PIERRAT par pouvoir à Mme Elisabeth FROMONT, M. José ROLO par pouvoir à Mme Dominique DUTARTRE, Mme Maria CHEDEVILLE par pouvoir à Mme Isabelle VINCENT, Mme Sandra RENDA par pouvoir à M. Sébastien TENAILLON, Mme Bénédicte MOREL par pouvoir à Mme Janine MILON, Mme Nadège GAUJARD par pouvoir à M. Guillaume BONNET.

Étaient excusés : Mme Jacqueline ELAMBERT, Mme Françoise FERRONNIERE, M. Murat YASAR.

Étaient absents : M. Denis BARBE, M. Alain MALET.

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 21 novembre 2018 a été voté à l'unanimité, 1 abstention, et 6 conseillers municipaux n'ont pas pris part au vote.

Le procès-verbal du conseil municipal du 13 décembre 2018 a été approuvé à l'unanimité, 6 conseillers municipaux n'ont pas pris part au vote.

FINANCES ET PROSPECTIVE

1 Débat d'orientations budgétaires DOB 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL

PREND ACTE de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2019 au vu de la présentation d'un document fournissant les éléments nécessaires.

2 Rapport Égalité Femmes-Hommes

LE CONSEIL MUNICIPAL

PREND ACTE de la communication du rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

3 Groupement de commandes intégré pour l'acquisition des matériels et fournitures communs à la Ville de Chartres, à Chartres Métropole, au CIAS - Avenant 6

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

APPROUVE l'avenant n°6 à la convention de groupement de commande intégré pour l'acquisition des matériels et fournitures communs à la Ville de Chartres, à Chartres Métropole et au CIAS, ayant pour objet de modifier le champ d'intervention prévu à l'article 1 de la convention consolidée par l'avenant 5.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

4 Groupement de commandes semi-intégré pour l'acquisition de matériels et fournitures communs à la Ville de Chartres, et à Chartres Métropole - Avenant 2

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

APPROUVE l'avenant n°2 à la convention de groupement de commande semi-intégré pour l'acquisition des matériels et fournitures communs à la Ville de Chartres et à Chartres Métropole, ayant pour objet de modifier le champ d'intervention prévu à l'article 1 de la convention.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

5 Groupement de commandes fourniture de gaz - retrait - résiliation

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

APPROUVE l'avenant n°1 à la convention de groupement de commande pour la fourniture de gaz entre la ville de Chartres, son CCAS et Chartres Métropole relatif à la prise en compte de la décision des membres de se retirer du groupement et par conséquent la résiliation de la convention afférente. La présente modification ne nécessite pas de réparation d'un éventuel préjudice. Aussi aucune indemnité de résiliation ne sera versée.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

6 Groupement de commande pour l'achat d'énergies - adhésion de la ville de Chartres à la fourniture de gaz naturel

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

APPROUVE l'adhésion de la ville de Chartres au groupement de commandes pour la fourniture de gaz naturel et services associés en matière d'efficacité énergétique ;

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer la convention de groupement de commande ainsi que ses annexes.

7 Groupement de commandes pour des prestations de contrôle et de vérification pour la Ville de Chartres, le CCAS de Chartres et Chartres Métropole - reconduction

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

APPROUVE la reconduction de la convention de groupement de commande semi-intégré pour des prestations de contrôle et de vérification pour la Ville de Chartres, le CCAS de Chartres et Chartres Métropole.

AUTORISE M. le Maire ou son repré-

sentant à signer ladite reconduction.

8 Convention de groupement de commandes pour des travaux d'entretien et de prestations de maintenance sur les bâtiments de la Ville de Chartres, du CCAS de Chartres, de Chartres Métropole et de Chartres Aménagement - reconduction

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité 1 abstention, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE la reconduction de la convention de groupement de commande semi-intégré pour des travaux d'entretien et de prestations de maintenance sur les bâtiments de la Ville de Chartres, du CCAS de Chartres, de Chartres Métropole et de Chartres Aménagement.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ladite reconduction.

9 Marché de mise à disposition de mobilier urbain - avenant 2

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à la majorité par 27 voix pour, 6 voix contre, 1 abstention

APPROUVE l'avenant n°2 au marché n° 2005-233 relatif à la mise à disposition de mobilier urbain avec la société JC DECAUX FRANCE, domiciliée 17 rue Soyier à NEUILLY-SUR-MARNE (92200), ayant pour objet la mise à disposition de cinq (5) mobiliers d'information d'une surface de 2m² chacun et la prolongation jusqu'au 30 juin 2020 de la durée du marché.

AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

10 Rue du Fossé Gaulois - Protocole Transactionnel

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention de transaction entre la Ville de Chartres, Chartres Métropole, M. et Mme Caplain et M. Mallet, par laquelle la Ville de Chartres s'engage à rembourser Chartres Métropole des travaux de reprise des branchements d'eau potable, d'eau usé et d'eaux pluviales sous partie privative et M. Mallet des frais d'acte pour la constitution de servitude des réseaux d'eaux usées et eaux pluviales.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite transaction.

11 Z.A.C des Clos - 18 rue de Brétigny - Acquisition

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 abstentions

APPROUVE l'acquisition, auprès de Chartres Métropole Habitat, de l'ensemble immobilier, situé 18 rue de Brétigny, cadastré section BV n° 132 (662 m²), composé de 3 lots : lots n°s 1 et 2 : maison d'une surface habitable de 65 m² avec jardin et lot n° 3 : maison non mitoyenne en fonds de jardin d'une surface habitable de 80 m², au prix de 143 000 € net vendeur.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

12 Rue Nicolas Lorin - cession d'un terrain

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la cession d'un terrain situé rue Nicolas Lorin à Chartres, parcelle cadastrée section CN n°306 d'une contenance de 376 m², au prix net vendeur de 15 000 €, au profit de M. Mohamed El Baroudi, ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents y afférents.

13 Réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive - 62-68 rue du Grand Faubourg

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la réalisation d'un diagnostic d'archéologie préventive anticipé sur les parcelles cadastrées section AW n°118, 119, 120 et 194 à Chartres,

AUTORISE le Maire à signer la convention à intervenir entre la Ville de Chartres et Chartres Métropole.

14 Modification du tableau des emplois

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la modification du tableau des emplois à savoir :

- La création d'un poste de chargé de coordination de la politique des publics, relevant du cadre d'emplois des Attachés Territoriaux (catégorie A).

ADOpte pour ce poste, le principe du recours au recrutement par voie contractuelle.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les contrats correspon-

dants ou tout avenant à intervenir pour la gestion de la situation administrative de l'agent concerné.

15 Amicale du personnel - Subvention de fonctionnement - Année 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'attribution par la Ville de Chartres à l'Amicale d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 29.899 € pour l'année 2019

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant à la convention.

16 COS - subvention globale de fonctionnement 2019 et 1ère subvention complémentaire 2018

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant à la convention d'objectifs 2018-2019-2020 ayant pour objet, d'une part la subvention globale de fonctionnement pour un montant de 77.239 €, et d'autre part, la première subvention complémentaire 2018 pour un total de 10 595.69 €

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant à la convention.

AFFAIRES SCOLAIRES, AFFAIRES SOCIALES, VIE ASSOCIATIVE, JEUNESSE ET SPORTS

17 Prise en charge des dépenses de fonctionnement pour les établissements privés sous contrat d'association pour l'année 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 3 abstentions

APPROUVE la participation financière de la Ville, pour les élèves chartrais inscrits dans les établissements privés en contrat d'association pour l'année 2019 à :

- 809.63 € par élève de maternelle domicilié à Chartres

- 367.28 € par élève d'élémentaire domicilié à Chartres

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

18 Subventions aux coopératives scolaires pour l'année 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir

CONSEIL MUNICIPAL |

délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la participation de la Ville à la subvention des coopératives scolaires au titre de l'année 2019 pour un montant total de 2 409,75 €

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

19 Contrat Enfance Jeunesse 2018 - 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention d'objectifs et de financement de Prestation de Service « *Contrat Enfance Jeunesse* » établie du 01/01/2018 au 31/12/2021, avec la CAF d'Eure-et-Loir

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention définie à cet effet, et les annexes s'y rapportant.

20 Relais Assistants Maternels - Convention d'objectifs et de financement - renouvellement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE la convention d'objectifs et de financement - Prestation de Service « *Relais Assistants Maternels* », établie entre la Caisse d'Allocations Familiales d'Eure-et-Loir et la Commune de Chartres, dans le cadre de la Prestation de Service Ordinaire versée pour le « *RAM La Maison des Enfants* » situé 3 rue du Puits Drouet à Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention définie à cet effet, et les annexes s'y rapportant.

21 Lieu d'Accueil Enfants Parents - Convention d'objectif et de financement - Renouvellement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention d'objectifs et de financement - Prestation de Service « *Lieu d'Accueil Enfants Parents* » établie entre la Caisse d'Allocations Familiales d'Eure-et-Loir et la Commune de Chartres, dans le cadre de la Prestation de Service Ordinaire versée pour chaque Lieu d'Accueil Enfants Parents :

- 1, 2, 3 Petits Pas

- Graine d'Éveil

- La Maison des Enfants.

AUTORISE le Maire ou son représen-

tant à signer la convention définie à cet effet, et les annexes s'y rapportant.

22 C'Chartres Echecs - Championnat Régional Jeune - Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°3 à la convention d'objectifs entre l'Association « *C'Chartres Echecs* » et la Ville de Chartres.

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 2 000 € à l'association « *C'Chartres Echecs* » dans le cadre de l'organisation du Championnat Régional Jeune de la Ligue Centre Val de Loire, du 20 au 23 février 2019.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°3 à la convention d'objectifs 2017-2018-2019 ainsi que tout document y afférent.

23 ASPTT Chartres Randonnée Pédestre - Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 1 000 € à l'ASPTT Chartres Randonnée Pédestre, dans le cadre de l'organisation, le samedi 19 janvier 2019, du tour de Chartres en nocturne.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

24 ASPTT Chartres Club omnisports - Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 3 000 € à l'ASPTT Chartres Club omnisports, dans le cadre de l'organisation, le dimanche 17 mars 2019, du 22ème semi-marathon de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

25 Association Contes et Bricoles - Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 1 000 € à l'association Contes et Bricoles pour son événement « *Colporteurs, la tournée des conteurs* », pendant les vacances d'hiver, le

vendredi 22 février 2019, MPT de Rechèvres « *La Cité* ».

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

26 Secours Catholique - Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 3 000 € au Secours Catholique, au titre de l'exercice 2019.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

27 Association The Underground - Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 abstention

ATTRIBUE une subvention d'un montant de 1 500 € à l'association The underground, dans le cadre de l'organisation, le dimanche 7 avril 2019, du « *Beaucetown Battle #7* », à la salle Doussineau.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tout document y afférent.

CULTURE, PROMOTION, ANIMATION

28 Délégation de Service Public pour l'exploitation du camping et de l'Auberge de jeunesse - avenant n°5

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE l'avenant n°5 à la délégation de Service Public pour l'exploitation de l'auberge de jeunesse et du camping relatif à l'augmentation des tarifs 2019 des deux sites.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

29 Déplacement à Chichester d'une délégation de la Ville de Chartres à l'occasion des 60 ans du jumelage

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 2 abstentions, 13 conseillers municipaux ne prennent pas part au vote

AUTORISE le déplacement à Chichester de Jean-Pierre GORGES, Maire de

Chartres, accompagné d'une délégation de la Ville de Chartres dont Mesdames Elisabeth FROMONT, Karine DORANGE, Dominique DUTARTRE, Isabelle VINCENT, Isabelle MESNARD, Elisabeth BARRAULT, Maria CHEDEVILLE, Messieurs José ROLO, Patrick GEROUDET, Alain CONTREPOIS, Laurent LHUILLERY et Guillaume BONNET, du jeudi 28 février 2019 au dimanche 3 mars 2019.

APPROUVE la prise en charge des frais réels engagés par les élus à l'occasion de ce déplacement.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les actes y afférents.

30 Association Promotion Formation Histoire Vivante - Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 6 abstentions, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

ALLOUE une subvention d'un montant de 200 000 € (100 000 € en fonctionnement et 100 000 € en investissement), au titre de l'exercice 2019, à l'association pour la Promotion et la Formation en Histoire Vivante dans le cadre de l'organisation de la seconde édition de la fête médiévale « Chartres 1254 », les 31 mai, 1^{er} et 2 juin 2019.

APPROUVE la convention d'objectifs 2019 entre l'Association pour la Promotion et la Formation en Histoire Vivante et la Ville de Chartres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention avec l'association pour la Promotion et la Formation en Histoire Vivante ainsi que tout document y afférent.

31 Orchestre d'Harmonie de Chartres - Convention d'objectifs 2019-2020-2021 - Subvention 2019

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention d'objectifs 2019-2020-2021 entre l'association « Orchestre d'Harmonie de Chartres » et la Ville de Chartres qui fixe le montant de subvention globale annuelle, au titre de l'année 2019, à 85 000 € soit 70 000 € en fonctionnement et 15 000 € en investissement.

FIXE le montant du premier versement de la subvention 2019, à 42 500 € soit 35 000 € en fonctionnement et 7 500 € en investissement.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs avec l'association « Orchestre d'Harmonie de Chartres » et tout document y afférent.

32 Exposition Patrimoine Mondial de l'UNESCO : convention de mise à disposition

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention de mise à disposition des fichiers numériques de l'exposition « L'invention du patrimoine mondial » réalisée par l'Association des biens français du patrimoine mondial.

AUTORISE la signature de la présente convention par le Maire ou son représentant.

33 Conservatoire de musique et de danse / Education artistique et culturelle, partenariats avec les écoles

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE les conventions de partenariat entre la ville de Chartres et l'Inspection d'Académie pour les écoles Henri IV, Maurice Carême, François Villon, Henri Matisse, Maurice de Vlaminck, La Brèche et le dispositif d'accompagnement médico-éducatif (D.A.M.E.) de Mainvilliers.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer lesdites conventions et tous les actes y afférents.

CADRE DE VIE, TRAVAUX, PROXIMITE, TRANQUILLITE, URBANISME

34 Convention cadre de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, 1 conseiller municipal ne prend pas part au vote

APPROUVE la convention-cadre de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité de l'agglomération chartreuse.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous les actes y afférents.

35 Convention opérationnelle avec Action Logement au titre du programme Action Cœur de Ville

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE la convention opération-

nelle avec Action Logement au titre du programme Action Cœur de Ville
 AUTORISE le Maire ou son représentant à signer cette convention.

36 Opération ravalement de façades - Attribution de subvention

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE l'attribution d'une subvention à la SCI Foncière DANC, représentée par Monsieur Daniel GERMAIN, d'un montant de 7 033 € pour les travaux effectués au 32 rue de la Poêle Percée dans le cadre de l'opération de ravalement de façades.

APPROUVE l'attribution d'une subvention à la SCI du Cygne, représentée par Monsieur Denis POMMIER, d'un montant de 13 937 € pour les travaux effectués au 36 rue du Soleil d'Or dans le cadre de l'opération de ravalement de façades.

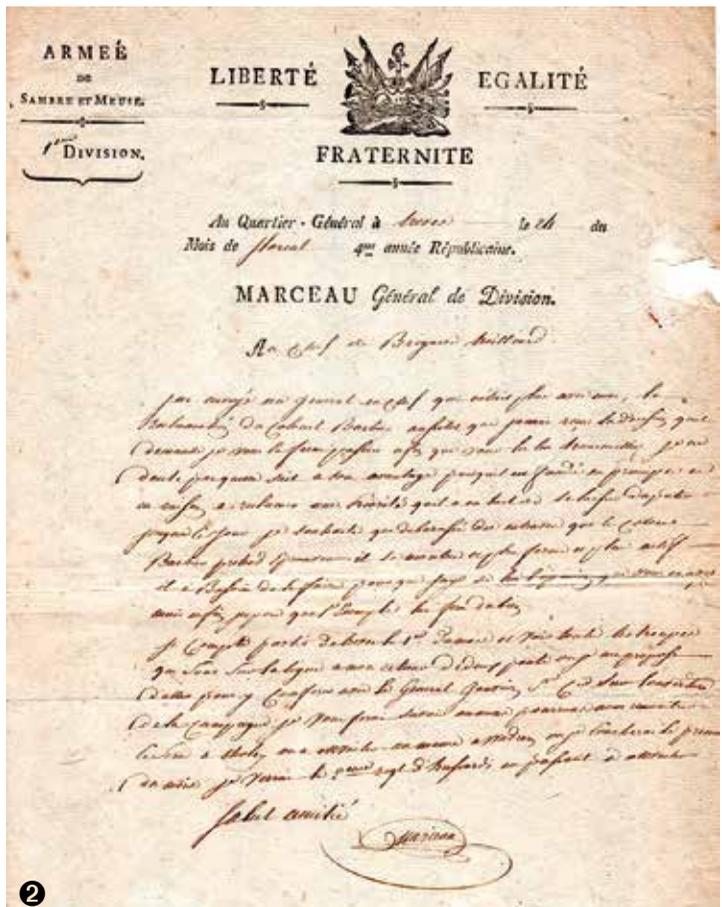
AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférent.

Le Maire,

Jean Pierre GORGES

83^e levée Un pli à déplier !

Le marcophile (celui qui collectionne les marques postales sur du courrier) peut parfois se trouver devant un dilemme. Le document qu'il observe est écrit recto/verso et présente un intérêt sur chacune de ses faces. Alors que mettre en valeur ? Recto ou verso ? Mais ici, y'a pas photo !



Le « pli » ❶, adressé à un chef de brigade à Birkenfeld (Allemagne), ne possède aucune trace d'un passage par la poste : ni origine, ni date, ni frais de port. À part peut-être, ces quelques mots en bas à droite. Mais non, c'est une signature...

Le « dépli » ❷ nous offre un long texte manuscrit, à en-tête de l'armée de Sambre et Meuse, et le nom de l'expéditeur, Marceau Général de division. Oui, Marceau... le nôtre ! Et là, on fonce au bas de la correspondance pour voir la signature : bingo ! C'est bien lui qui écrit. Alors les mots changent d'allure pour associer ce document à la biographie de « notre » général : Sambre et Meuse, Tr-ves, Birkenfeld, et la date du 24 floréal an 4... soit le 13 mai 1796. Quatre mois avant son décès ! Même si le texte n'est pas de première importance (on y parle d'une réclamation d'un soldat), même si la poste est finalement absente (transporté par une estafette ou une ordonnance), ce document c'est de l'Histoire !

Et si en plus on est Chartrain...

► Jean-François RESSORT,
Cercle philatélique chartrain
philachartres.unblog.fr

Ce mois-ci - grille 109 - Il y a 250 ans

		Âge de son décès		Petit Larousse Cardinal		Goinfre Patron russe	Note Petite brique Marquis		Entrevue
		Caraco Toreros Arbuste							Sans pathologie
Ses prénoms L'a connu à Tours	Cité d'antan Outil Le troisième		Double la quatorzième		Île de France Triple couronne		... & là ! Demi cri		
				Son ami, en général		Amalgamera	Nom d'Agathe, sa bien aimée		
Il y perdit Pige									
	Dans Fin de confit		Prénom					Prénom de sa 1/2 sœur	Troubadour
Daisy Barre à bouche			Fin de groupe Règle			Petit cours Épreuve			
			Très bel état Inflammation			Répond Conjonction			
Pompée Abri Côtier					Sert à étamer				
			En 76		Génisse Pronom				
				Passionné		Sonnerie de cloches en vrac			
Porte avec force Liaison		À deux Dimensions				Mesure jaune		Grande antilope africaine	
J'ai vaincu Cadettes Sienne			En paire		Appuyer sur la gâchette le 19/09/1796				
						« Plat » de mer Deux fois			
					Filtrant Bien au centre				
Rencontre de toits Dicline	Analyser							« VOTRE VILLE » Mars 2019	©JFR Janvier 2019
						Poète à lyre			

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème ou à Chartres.

LE TOUR DU PLAN B
**GRAND CORPS
MALADE**

MERCREDI 13 MARS À 20 H 30

THÉÂTRE DE CHARTRES
Boulevard Chasles
28000 Chartres
billetterie@theatredechartres.fr
Tél: 02 37 23 42 79

